

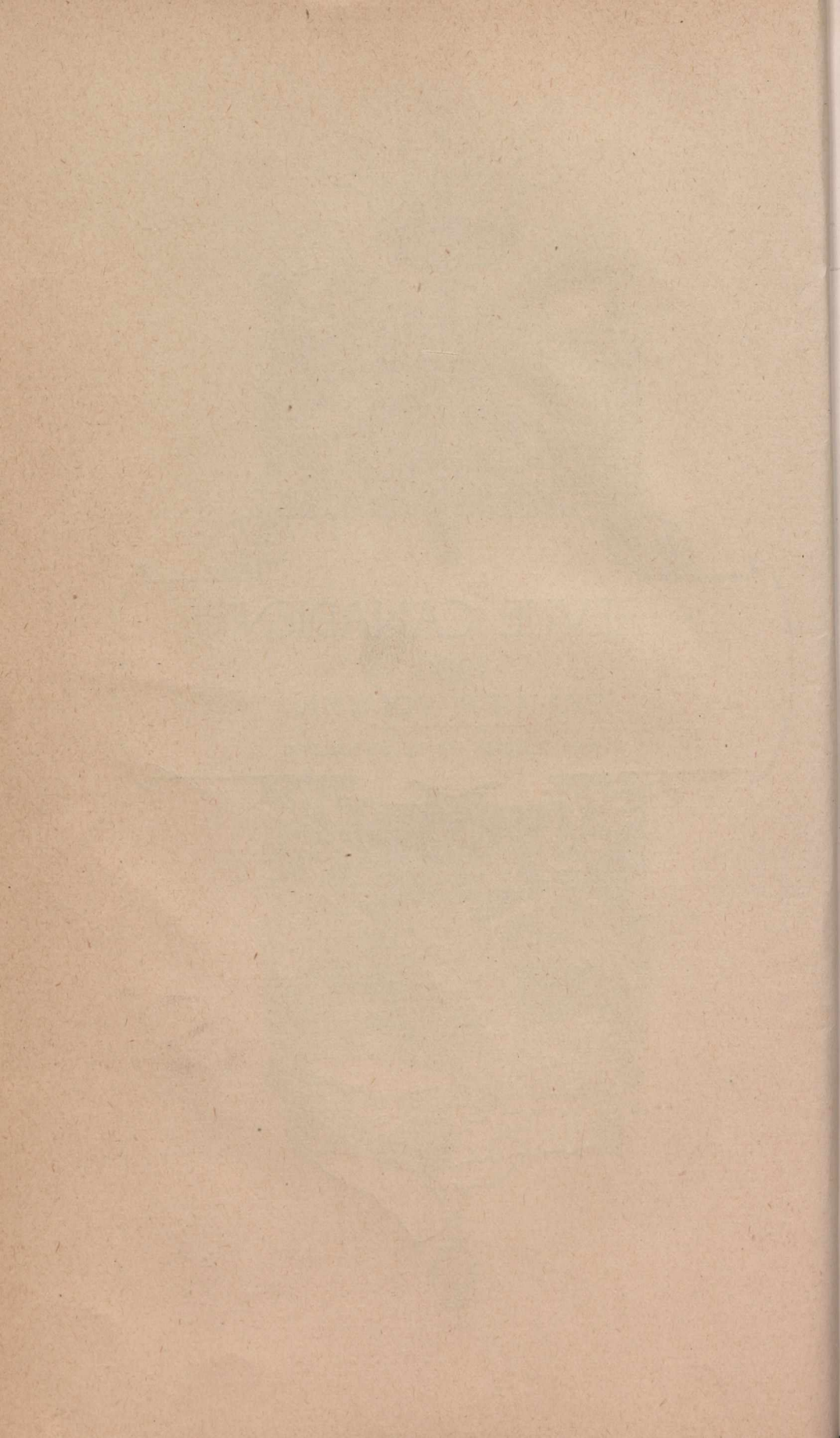
LA REVUE CANADIENNE

1903

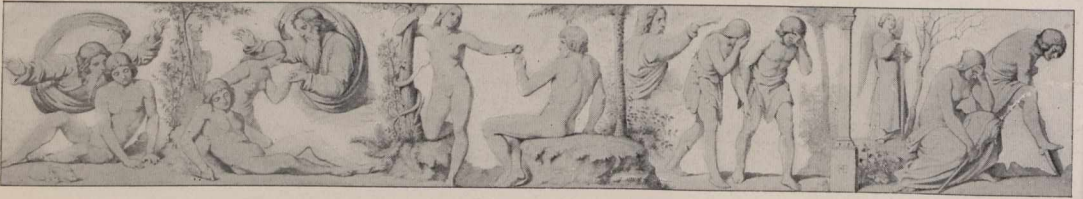
PREMIER VOLUME

Tome XLIIIe de la collection.





I



II



III



IV

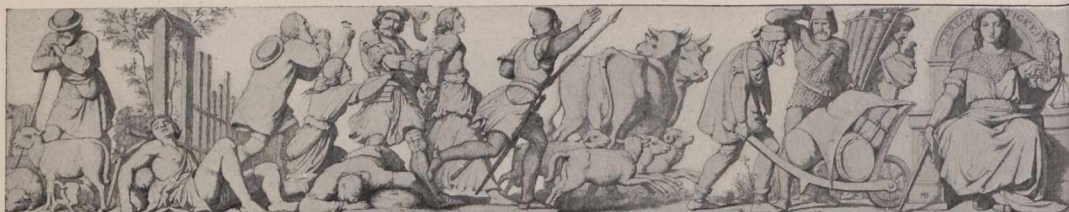


LA VIE HUMAINE, par Edouard BENEDEMAN

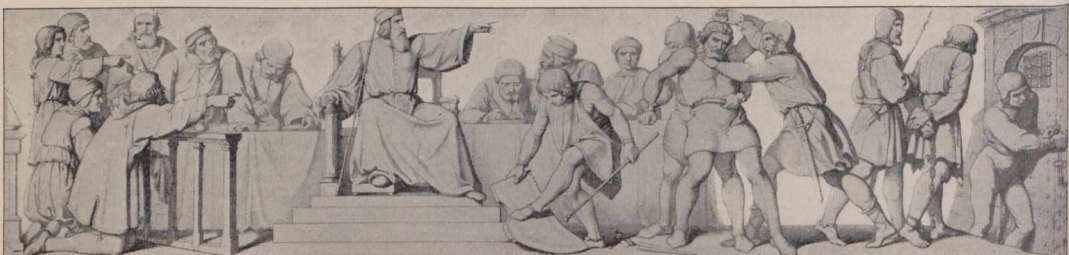
V



VI



VII



VIII



LA VIE HUMAINE, par Edouard BENDemann

IX



X



XI



XII



LA VIE HUMAINE, par Edouard BENEDEMAN

XIII



XIV



XV



XVI



LA VIE HUMAINE, par Edouard BENEDEMAN

LA
REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

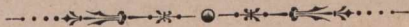
SOUS LA DIRECTION DE
MM. ALPHONSE LECLAIRE et ALBERT JEANNOTTE

39^e ANNEE

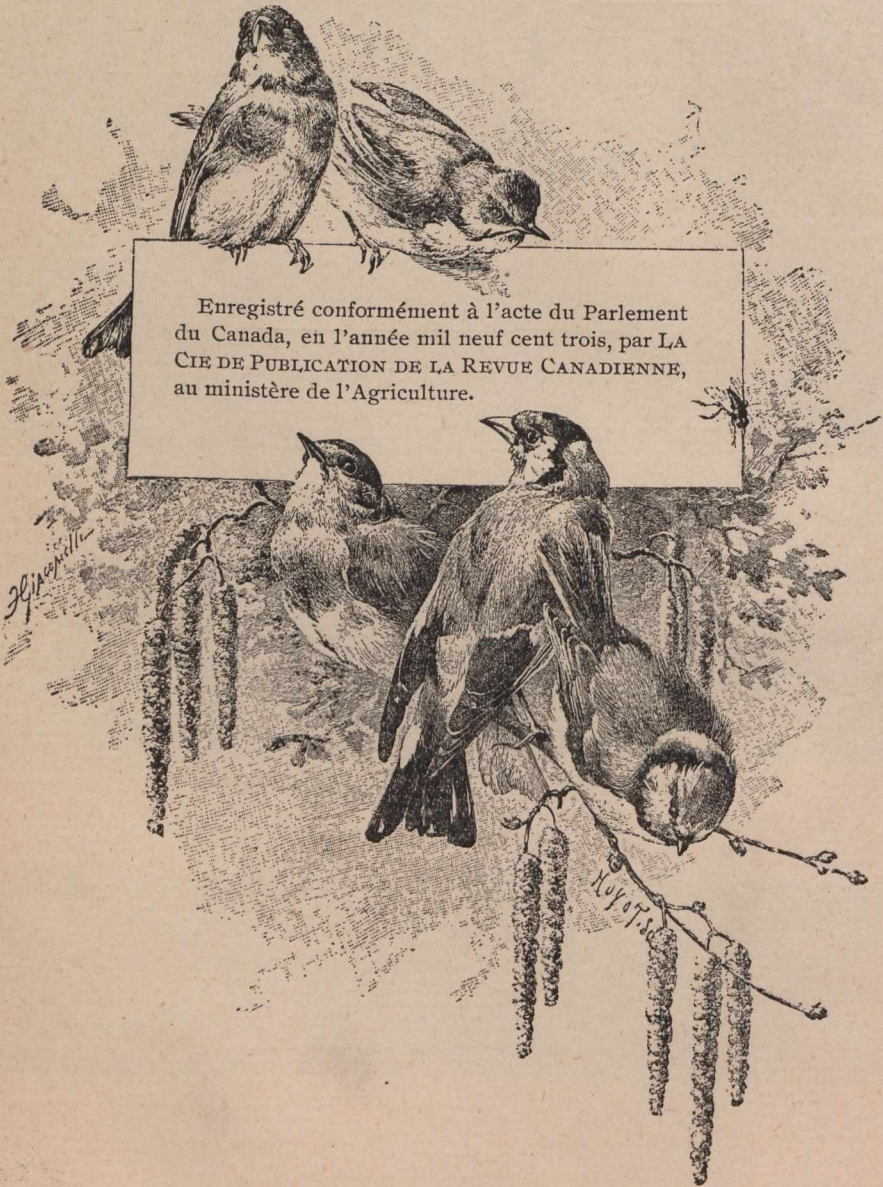
1903

PREMIER VOLUME

Tome XLIII^e de la collection.



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
Montréal, Canada



Enregistré conformément à l'acte du Parlement
du Canada, en l'année mil neuf cent trois, par LA
CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE,
au ministère de l'Agriculture.

H. J. Millar

H. J. Millar



EDOUARD BENDEMANN

L est rare que le fils d'un trafiquant d'argent se fasse artiste; le tintement des écus est un bruit qui semble éloigner les Muses. Tel fut cependant le cas d'un des meilleurs artistes de l'Allemagne contemporaine.

Edouard Bendemann, qui naquit à Berlin le 3 décembre 1811, était fils de banquier. Son père lui fit donner une brillante éducation littéraire, ce qui trop souvent fait défaut à ceux qui embrassent la carrière des arts: sans littérature peu ou point de conception. Cependant le jeune Edouard entra jeune encore à l'atelier de Shadow, car il avait seulement vingt et un ans lorsqu'il envoya, au Salon de Berlin, son premier grand tableau: *Douleur des Juifs*, inspiré du Psaume 136 et dont le Musée de Cologne fit l'acquisition.

L'élève débutait par un coup de maître et sa réputation s'établit vite en Allemagne, où l'œuvre fut popularisée par le burin de Ruscheweyh et également par de belles lithographies de Schreiner et de Weiss. Comme las de cet effort, l'année suivante il exécuta un tableau de genre:

Deux jeunes filles à la fontaine, composition gracieuse qui eut aussi plus tard l'honneur de la gravure. La Société des arts de Westphalie acheta le tableau.

Plein d'ardeur et d'enthousiasme, le jeune artiste pensa alors à cueillir des lauriers, à concourir hors de son pays. Il envoya au Salon de Paris, de 1837, une toile de grande dimension, représentant un sujet biblique qui était comme une réminiscence ou le corollaire de sa composition de début. Le tableau représentait *Jérémie sur les ruines de Jérusalem*, et il valut à l'artiste la médaille de première classe. Bien que certain critique parisien de l'époque se montra quelque peu sévère à l'endroit du coloris, on ne peut méconnaître que cette œuvre, ornement du château royal de Prusse de Bellevue, possède des qualités de dessin et de style peu communes. La conception en est savante et habile; la figure principale, Jérémie, est d'un beau caractère, et si le reste de la composition n'est pas à la même hauteur d'expression, l'agencement en est du moins assez heureux.

Les impressions sensorielles relativement à la couleur dépendent du climat, du milieu autant que de l'individu. Le ciel d'Allemagne, pâle et froid, ne peut enfanter des Titien et des Véronèse. Si les maîtres allemands du 14^e et du 15^e siècle ont été coloristes, cela tient qu'à cette époque les peintres peignaient avec des couleurs fortes, malheureusement trop méconnues des artistes de nos jours.

Encore une fois, Bendemann délaissa la grande peinture pour le genre et il donna une série de petits tableaux qui eurent tous du succès. Au nombre des meilleurs, citons la *Moisson*, gravé par Eichens; une gracieuse composition de sentiment, d'après une idylle d'Uhland, le *Berger et la Bergère*; celle-ci fut achetée par un homme de goût et un fin connaisseur, le comte de Raczyinski, diplomate et littérateur polonais. S'inspirant d'une ancienne ballade serbe,

il créa cet autre bijou: *La fille du prince serbe*, imprégné de saveur orientale. La faveur du public s'attachant à ce genre de productions, l'artiste s'oublia pendant quelques années dans cette voie, non la moins avantageuse au point de vue commercial. Sa notoriété grandissant d'année en année, nombre de personnages allemands tinrent à honneur d'avoir leurs portraits de sa main. Il est de ces portraits qui sont de véritables œuvres et pourraient suffire à établir la renommée d'un artiste. Celui de l'empereur Lothaire II, qu'il exécuta pour la ville de Francfort, a l'ampleur d'un Titien et la finesse d'un Holbein. Mais où cette dernière qualité domine, c'est dans le portrait qu'il fit de sa femme, une fille de Schadow, son ancien maître et qu'il avait épousée en 1838. On voit que l'artiste le peignit avec amour; il apporta à ce travail tout son savoir-faire. C'est une de ses œuvres les plus fortes; elle fait partie de la collection même de Bendemann, dans sa maison de Berlin, où se voit aussi, de sa main, une composition allégorique, peinte à fresque: *La Poésie et les Arts*.

* * *

L'Allemagne avait les yeux sur cet astre grandissant et qui, pourtant, n'était pas encore parvenu à son zénith. Le roi de Saxe, Jean, un Mécène ami des arts, fut le Jules II de Bendemann; il lui donna une tâche où le génie de l'artiste put largement se développer et prendre son envolée.

Nommé professeur à l'Académie des beaux-arts de Dresde et membre du Conseil académique, Bendemann abandonna tout à fait la peinture de genre pour s'adonner à des travaux plus dignes de son talent. Il livra à l'admiration de ses concitoyens sa célèbre *Captivité de Babylone*, où l'on retrouve dans une poussée plus vigoureuse encore, la beauté de lignes, la noblesse de style, la poésie,

la force de l'expression qui fait le mérite de la *Douleur des Juifs* et du *Jérémie*.

Mais hâtons-nous d'arriver à la grande œuvre du maître, œuvre colossale et vraiment géniale, qui mit le sceau à sa renommée.

J'ai dit que le roi Jean fut le Jules II de Bendemann. En effet, il le chargea de la décoration complète du château royal: salle du trône, salle des bals et concerts, salle de l'alliance, etc. La verve de l'artiste pouvait donc amplement se donner carrière, ayant à sa disposition de telles surfaces pour y jeter ses improvisations.

Avant de commencer sa lourde tâche, Bendemann sentit le besoin de consulter les grands maîtres de la Renaissance; il vint en Italie et c'est à Rome, à la chapelle Sixtine, qu'il conçut le plan de sa vaste conception. Au plafond de la chapelle de Sixte IV, Michel-Ange a peint l'Humanité avec le développement de ses caractères. S'inspirant de ce concept, Bendemann, au château royal de Saxe, a retracé les progrès de la race humaine, dans ses diverses conditions de vie, ses occupations, ses travaux, depuis le berceau jusqu'à la tombe. Comme exemple des vertus mâles, des supériorités morales et intellectuelles, des figures de héros, de législateurs alternent avec les sujets familiers.

La salle de bal fut décorée de fresques, dont les sujets riants et agréables sont empruntés à la mythologie antique.

Dans la salle du trône, quatre grands panneaux représentent autant de traits principaux de la vie du chef de la maison de Saxe, Henri l'Oiseleur, élu roi de Germanie en 919. Il dota l'Allemagne de ses premières Chartes municipales, fonda Quedlimbourg, Meissen et Magdebourg. De sa souche sont sortis quatre empereurs.

Le premier panneau montre Henri prenant un paysan sur neuf pour fonder les dites villes. Dans le second, il

surveille la construction des remparts. Le troisième rappelle la victoire de Henri sur les Hongrois à Mersebourg. Enfin, le quatrième épisode représente le même monarque obligeant les Danois subjugués à embrasser le christianisme. Quatre superbes allégories complètent la décoration de cette magnifique salle.

Une maladie d'yeux que l'artiste avait contractée lors de son voyage en Italie l'empêcha de terminer sa colossale conception. Il dut abandonner son travail, lequel n'a été achevé que quelques années avant 1870. Toutefois, les fresques des trois salles du trône, de l'alliance et des bals, sont entièrement de la main de Bendemann.

Je ne puis que citer les principales compositions sans les décrire, me réservant pour celles dont la REVUE donne ici même les charmantes reproductions. Elles font l'objet d'une frise qui surmonte les grands panneaux, et où le moyen âge allemand revit avec son esprit, son genre de vie et ses légendes.

* * *

I. — Tout en empruntant l'idée de sa conception à Michel-Ange, ici l'artiste, dans l'exécution, procède à la fois du peintre de la Sixtine et de celui des Loges et des Stanzas Raphaël. Dans la première scène, Dieu, après avoir formé l'Homme, lui insuffle la vie. — A la seconde scène nous assistons à la Création de la Femme. Profitant du sommeil d'Adam, le Seigneur fait surgir sa compagne, pure et rayonnante de fraîcheur et de jeunesse, dans l'aube du jour naissant, parmi les fleurs et la verdure de l'Eden. Humble et soumise, Eve s'incline devant son Créateur; son premier geste est un geste d'adoration. — L'épisode de la Tentation succède. Cédant aux suggestions du serpent, dont les anneaux s'enroulent autour de l'arbre, Eve présente le fruit fatal à Adam. Les formes de la femme ont pris de l'ampleur; elle se présente de face et debout,

un genou ployé sur un rameau au pied de l'arbre; le bras droit est passé autour de la tige, alors que le gauche tend la pomme. Adam, lui, est assis de profil sur une espèce de tertre et avance la main pour recevoir. La figure de la femme est copiée presque textuellement de la magnifique Ève de Raphaël aux Loges; elle n'en est que plus belle. — L'Expulsion du Paradis terrestre forme le thème du quatrième sujet. Eperdus, pris d'un immense désespoir, les deux auteurs du péché originel fuient devant le geste menaçant de Dieu, qui les chasse et les couvre de sa malédiction. — La cinquième scène nous montre Adam occupé à bêcher cette terre, que désormais lui et ses descendants arroseront de leurs sueurs. Assise à côté de son compagnon d'exil, Ève, laissant sa quenouille inactive à ses pieds, se presse le front et pleure les joies, le bonheur perdus. Derrière les premiers parents, se tient l'ange orné du glaive et gardant l'accès de l'Eden.

II. — A gauche, dans l'ambient légèrement teinté d'or d'une ouverture sur la campagne et le ciel, se dessine la silhouette d'un ange ailé, apportant dans ses bras le nouveau-né attendu. L'allégorie est gracieuse. De l'autre côté de la cloison qui sépare les deux scènes, s'aperçoit dans son lit, la jeune et languissante accouchée. Deux matrones donnent les premiers soins à la créature, qui vient de recevoir sa première immersion; à côté, petite sœur caresse bébé au berceau. Les ébats du premier âge formant la partie droite du tableau, ont lieu à ciel ouvert. Une mère soulève dans ses bras son nourrisson et joue avec; une autre retient son jeune héros, qui s'essaye à marcher. Plus loin, fillettes et garçons, se tenant par la main, tournent en un rondeau; de leurs frais gosiers s'élancent des airs joyeux.

III. — Le maître, debout et appuyé à son pupitre, fait la leçon à ses élèves, qui écoutent en des attitudes diverses

et toutes naturelles; les gestes sont vrais. — Les exercices mâles et virils succèdent, pour les garçons, à la période de l'étude. L'équitation, le maniement des armes exercent le courage du jeune homme, assouplissent son corps et préparent des guerriers à la nation. C'est l'âge aussi où se forment les liaisons d'amitié; deux adolescents se tiennent enlacés. — Les jeunes filles, de leur côté, s'initient aux travaux domestiques. Pendant que deux sœurs filent, l'une avec le rouet, l'autre avec le fuseau, deux autres s'occupent de faire blanchir la toile au soleil; la première l'étend, la seconde l'humecte avec l'eau d'un arrosoir. Une cinquième a préparé le café, alors que la mère, son dernier né sur les genoux, surveille les travaux de ces abeilles du foyer. Les soins de la maternité l'absorbent.

IV. — Devant cette page de la vie des champs, l'on est tenté de s'écrier avec Virgile:

*O fortunatos nimium, sua si bona norint
Agricolas!*

Le soc fouille les entrailles de la terre et la généreuse et toujours féconde *Alma mater* produit des moissons dorées qui vont remplir les celliers. Voilà pour l'aliment. En d'autres moments, les troupeaux fournissent leur toison, avec lesquels la ménagère laborieuse tissera de chauds vêtements d'hiver. C'est l'âge d'or.

V. — Nous sommes en moyen âge; la première scène en rappelle un des plaisirs favoris: la Chasse. Un jeune seigneur, son faucon sur le poing, admire deux gentes damoiselles échangeant leurs confidences. L'une tient une fleur; elle lui demande sans doute *s'il* l'aime. — La Danse. Les ménétriers font résonner leurs instruments; des couples animés cadencent leurs pas aux sons rythmés de la musique. Deux amoureux se sont assis à l'écart; le jeune homme, la tête ceinte de fleurs, tient d'une main la

coupe écumante tout en parlant d'amour à sa compagne émue. Le vieux seigneur qui préside aux danses de ses vassaux, se retourne pour fixer le couple derrière lui. — La Boisson. La danse échauffe, altère les gosiers, aussi des serviteurs font-ils couler du tonneau, la blonde liqueur de Gambrinus; ils emplissent les coupes et les vident, à leur tour. Dissimulé derrière la tenture, l'un d'eux jette un regard indiscret ou d'envie sur les danseurs.

VI-VII. — *Gerechtigkeit*. Une communauté d'idée lie les deux compositions, que sépare la figure symbolique de la Justice avec ses attributs: le glaive et la balance. Du côté du glaive une scène de rapt et de pillage. Un seigneur à toque et à brandebourgs enlève une jeune fille à sa famille éplorée, qui implore en vain le ravisseur. Un homme d'armes chasse devant lui le bétail volé; plus loin, un autre reître oblige des manants à porter son butin.

Du côté de la balance, la Justice impériale rend ses arrêts, frappe les coupables. Le ravisseur, que les parents de la jeune fille désignent du doigt, est honni, dégradé, voit détruire ses titres de noblesse; et les voleurs, enchaînés, sont emmenés en prison.

VIII. — *Weisheit*. (La Sagesse). A gauche, le monarque, tenant son sceptre, préside à la construction d'une église dont l'architecte développe devant lui le plan.

A côté, un personnage tient la statue de la Vierge ou du saint auquel le sanctuaire est dédié.

Trois maçons unissent leurs efforts pour mettre en place une pierre angulaire.

En même temps que les temples s'érigent à la gloire de Dieu et pour maintenir les peuples dans la pratique de la religion et de la vertu, des lois s'édictent pour la sauvegarde de leurs libertés et mettre un frein à la licence. Entouré de ses conseillers, aréopage de prélats, de doctes et de guerriers, le monarque à la barbe fleurie, assis sur son

trône, dicte à un scribe les lois qui viennent d'être délibérées. La figure du scribe est un emprunt fait à l' "Ecole d'Athènes" de Raphaël. Quant à la composition, elle a un réel sentiment de grandeur; ce vieil empereur siégeant au milieu de ses pairs est imposant.

IX. — *Tapferkeit*. (Force). Tournée de profil, la figure symbolisant la force regarde au loin l'envahisseur détruisant les remparts des cités, foulant sous le sabot de ses chevaux les guerriers vaincus. Au loin, un soldat tient une tête coupée. Deux guerriers s'enfuient terrifiés de tant de désolation; près d'eux une femme, le sein percé d'une flèche, est étendue.

Nous venons de voir à l'œuvre la force oppressive et barbare; elle peut vaincre parfois, mais tôt ou tard vient le châtiment. Déjà ce châtiment s'avance sous la forme d'un héros bardé de fer; suivi d'une élite de chevaliers, il vient à grandes chevauchées. Des femmes à genoux imploront son secours; devant elles un enfant mort gît sur le sol.

Le chef barbare est vêtu à l'orientale; les vengeurs ont l'armure européenne; c'est le sol natal, ce sont leurs foyers qu'ils défendent contre cet autre Attila.

X. — *Stiftung*. (Charité). "Aimez-vous les un les autres", ne cessait de répéter saint Jean à ses disciples. C'est dans les cloîtres surtout que cette belle vertu de charité était pratiquée au moyen âge. La première scène représente deux moines apportant au couvent un chevalier mortellement blessé. Debout sur le seuil, le supérieur fait entrer; le blessé recevra les secours de l'art pour le corps, ceux de la religion pour l'âme.

Ici l'hospitalité est exercée envers de pieux pèlerins. Viennent-ils de Terre-Sainte? Peut-être. Le récit que fait le plus âgé, a le don d'émouvoir singulièrement l'auditoire; un des moines joint les mains avec ferveur. A

côté, il est procédé au lavement des pieds d'un des voyageurs. Là, assis à son pupitre, l'économiste établit les comptes de la journée.

XI. — Après la nourriture corporelle, vient la nourriture spirituelle. Un moine donne la communion à un infirme accompagné de sa fille, dont le doux profil est encadré d'un châle jeté sur la tête. Derrière attendent, agenouillées, une religieuse et une paysanne, ayant entre elles une enfant préparée pour la première communion. Enfin, un moine sonne la cloche pour inviter les fidèles à la prière. — Un laboureur, sa pioche sur l'épaule, trempe son doigt dans l'eau bénite, alors qu'un petit garçon se hausse sur ses pieds pour atteindre au bénitier.

Trois religieux sont occupés aux travaux de la vigne. Telle est la vie monastique: prière, charité et travail.

XII. — Travaux manuels, qui rendent les mains calleuses et font suer le front. La première scène représente la fabrication de la chaux: un ouvrier tire l'eau du puits; d'autres poussent devant eux le chariot rempli de blocs calcaires qu'ils viennent d'extraire. Ces blocs vont passer au four dont un homme accroupi entretient l'incandescence. — Du four à chaux nous passons à la forge. L'apprenti fait manœuvrer le soufflet; deux hommes battent de leurs lourds marteaux le fer rougi posé sur l'enclume. La seconde main est donnée par un troisième ouvrier.

XIII. — Le négoce, la navigation, l'esclavage sont figurés dans ce tableau, où Européens et Orientaux discutent, marchandent, échangent. A gauche, un trafiquant expose aux yeux émerveillés d'une Indienne des ornements de verroterie. La femme, assise sous un palmier, donne le sein à son enfant; un garçonnet se tient debout à côté d'elle. Qui sait si le petit malheureux ne sera pas le prix de l'objet convoité par sa mère! Toujours est-il qu'un de ces odieux marchands de chair humaine, entraîne avec lui

vers le navire que l'on charge, deux enfants destinés à l'esclavage.

XIV. — Deux intérieurs que sépare, dressée sur un socle, la statue de Diane d'Ephèse, symbolisant la médecine et la science. Le premier intérieur est le sanctuaire de la médecine. A l'entrée, une femme vient offrir des simples; appuyé sur son bâton un malade dépasse le seuil; il a été précédé d'une mère, venue consulter l'homme de l'art pour son enfant malade. L'apothicaire pile les drogues dans le mortier, alors qu'un autre esculape compulse le Codex.

A droite, la Géométrie et l'Astronomie ont leurs professeurs et leurs disciples. Isolé dans son coin, l'être mystérieux à la tête encapuchonnée représente l'alchimiste, le savant livré aux sciences occultes; à côté de la table de travail grimace une tête de mort.

XV. — Tableau de la vie solitaire et contemplative. L'ermite indique le chemin à des voyageurs égarés dans la forêt où il a établi sa demeure. — Un cerf familier vient manger dans la main du saint homme; d'autres hôtes des bois, mais ceux-ci des carnassiers, se tiennent non loin et paraissent également familiers. Au second plan, on entrevôit le toit de l'ermitage; une petite cloche y est suspendue. — Des enfants découvrent l'ermite malade et au moment d'expirer sur sa couche. L'un d'eux s'est agenouillé pieusement devant le vieillard à longue barbe d'argent; le second mande le troisième compagnon chercher du secours; celui-ci s'élance en courant. — Une simple croix de bois, plantée sur un tertre, se détache sur le fond du ciel empourpré. Le saint solitaire a rendu son âme à Dieu; mais c'est conduite par un ange, que cette âme monte au séjour des bienheureux.

XVI. — La figure du Rédempteur, assis sur son trône et les bras ouverts, occupe le centre de la composition. La

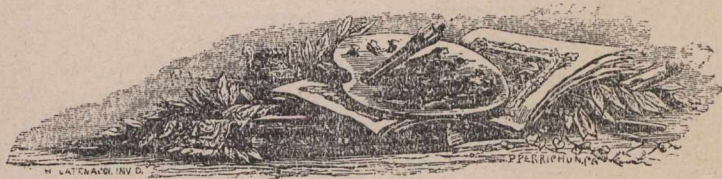
Vierge Marie et saint Jean-Baptiste se tiennent à genoux aux côtés du trône. — Aux deux compartiments de gauche et de droite, coulent les sources d'eau vivifiantes dont parle l'Écriture. A la fontaine de gauche se désaltère Marie Madeleine, la femme pécheresse du Nouveau Testament; d'autres personnages sont assis tout autour, lisant les saints Évangiles. Un ange amène un pécheur repent, à la source des eaux purifiantes. — Eve, la femme de l'Ancien Testament, est agenouillée devant la fontaine de droite; d'autres personnages bibliques sont assis en des attitudes diverses.

Une brune d'une grande beauté, Rachel, sans doute, est debout au second plan; elle a passé son bras autour du tronc d'un palmier; devant est assis Jacob, tenant son bâton de pasteur; un agneau est couché à ses pieds.

Je n'ai pu donner, faute d'espace, qu'une description rapide de la partie, ici reproduite, des fresques du maître allemand qui décorent le palais royal de Dresde. C'est tout un livre philosophique où l'humanité est représentée avec le développement de ses caractères et de ses inclinations. Un goût fin a présidé à tous ces petits tableaux de la vie humaine, auxquels le peintre a su donner une saveur romantique, une poésie pleine de charme. Tout ce monde divers a été profondément étudié dans ses gestes et ses attitudes; les types sont vrais sans vulgarité; l'artiste a su présenter ses personnages en action sous des aspects intéressants, et donner de la noblesse, de la grâce à la banalité même.

Il suffit d'avoir vu la sûreté impeccable de crayon, la belle symétrie de lignes que présentent ces compositions minuscules, pour juger du reste de l'œuvre, une des plus belles et des plus importantes de ce siècle qui vient de finir.

Eug. Aubert.



LAVAL

ODE A L'OCCASION DES FETES JUBILAIRES DE L'UNIVERSITE LAVAL

NOTRE avenir allait s'ouvrir sur l'Inconnu.
Pour nos rangs décimés le temps était venu
De voir s'accomplir les présages.
Et l'on se demandait, dans l'effroi prosterné,
Pour ce pays naissant quelle heure avait sonné
Au solennel cadran des âges.

Contre la destinée et les arrêts du sort,
Quand toute résistance a brisé son ressort,
A quoi sert de fourbir des armes?
Le découragement régnait de toutes parts;
Et les preux regardaient s'effondrer nos remparts,
Avec des yeux rougis de larmes.

Mornes, et refoulant mille sanglots amers,
Nos pères avaient vu, pour repasser les mers,
Partir le drapeau de la France;
Et, groupe de héros oubliés sous les cieus,
Ils promenaient partout leurs regards anxieux,
Cherchant la dernière espérance.

Alors, du haut des airs, sur ces abandonnés,
 L'Archange protecteur des peuples nouveau-nés
 Dans l'ombre ouvrit sa main céleste;
 Et l'oreille entendit, des éternels sommets,
 Une voix s'écrier: — Vous ne serez jamais
 Orphelins, car ceci vous reste!

Et le front nimbé d'or, comme un nouveau Sina,
 Le rocher de Québec soudain s'illumina;
 Et les vaincus, dans leurs détresses,
 De tant de maux soufferts à demi consolés,
 Virent briller au loin sur leurs murs écroulés
 L'arc-en-ciel des saintes promesses.

Douce terre natale, ô mon cher Canada!
 Qui donc jetais ainsi ce fier *sursum corda*
 A la nation prisonnière?
 Dans ce ciel qui semblait à jamais obscurci,
 Sur ces désespérés qui donc faisait ainsi
 Luire l'espérance dernière?

Un homme avait passé, grand parmi les humains,
 Qui de son cœur avait, bien plus que de ses mains,
 Bâti sur le haut promontoire
 Où tonnaient si souvent la poudre et le canon,
 Un temple de science et de paix, d'où son nom
 Rayonne encor dans notre histoire.

Ce temple, monument d'un zèle sans rival,
 Ce temple, l'abrégé de ton œuvre, ô Laval!
 C'était lui qui, dans ces jours sombres,
 Quand la fatalité nous broyait de ses nœuds,
 Dressait sur les hauteurs son fronton lumineux,
 Intact au milieu des décombres.

Retour inespéré des destins inconstants,
 Sur cette ère de deuil le bras lassé du Temps
 Enfin daigna fermer les portes:
 L'airain ne gronda plus au front de nos cités;
 Et l'on cessa de voir sur nos champs dévastés
 Passer de sanglantes cohortes.

Mais de nouveaux périls se creusaient sous nos pas;
 Dans ses obscurs desseins le hasard n'allait pas
 Laisser nos forces inactives;
 Aux pauvres naufragés dont l'effort surnageait,
 Pour d'autres lendemains l'avenir ménageait
 D'autres luttes en perspectives.

Les noirs complots après le défi des clairons!
 Après la foudre, après le choc des escadrons,
 L'éclosion des haines sourdes!
 Plus de sabre au clair! plus de vols d'étendards!
 Mais l'astuce dans l'ombre empoisonnant ses dards...
 C'était l'heure des tâches lourdes.

Alors, sourd ou rebelle aux lâches compromis,
 Sur sa cime, au milieu des créneaux ennemis,
 A son passé toujours fidèle,
 Déconcertant l'intrigue et ses pièges adroits,
 Pour sauver notre race et défendre nos droits,
 Le temple se fit citadelle.

Il devint plus: ce fut le sublime creuset
 Où dans les cœurs, de père en fils, se transfusait
 L'essence des sèves robustes;
 Où l'âme des aïeux et des héros d'hier
 Fermentait, allumant au sang d'un peuple fier
 La passion des choses justes.

Nous avons à garder notre langue, nos lois,
 Nos coutumes, nos mœurs, nos souvenirs gaulois,
 Notre Foi, ce dernier refuge!
 Ce fut l'Arche, vaisseau solidement ancré,
 A qui l'on confia tout ce dépôt sacré,
 Et qui le sauva du déluge.

Le saint Temple! voyez émerger de son sein
 Ces nouveaux combattants, infatigable essaim
 Armé pour la cause commune;
 Au soleil des forums, à l'ombre des clochers,
 Ils ont massé leur nombre, et luttent, retranchés
 Dans la chaire ou dans la tribune.

Ils vont, prêtre, orateur, poète, historien...
 C'est le dernier carré des vieilles gardes: rien
 N'abat leur effort unanime.
 Ce sont les paladins des suprêmes combats:
 Nul ne manque à l'appel... Canadiens, chapeaux bas!
 Devant le défilé sublime!

O Laval! ces grands jours sont maintenant lointains;
 De nos rivalités les brandons sont éteints;
 La Discordé à plié son aile;
 Joyeux avant-coureur de nouvelles saisons,
 On voit, lueur sereine, au bord des horizons
 Poindre une aurore fraternelle.

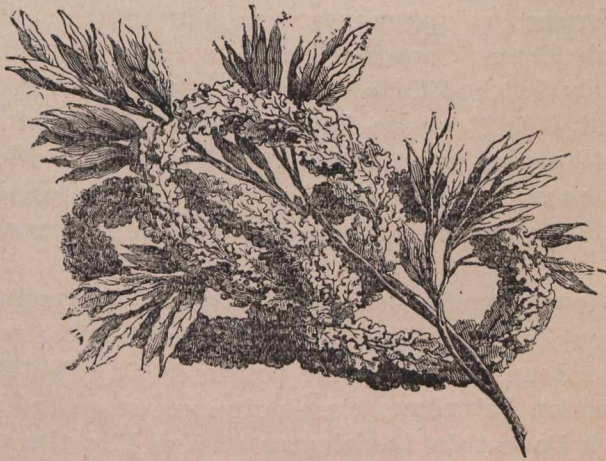
Paix à tous désormais!... L'ombre de Papineau,
 Triomphante, sourit au bronze de Garneau;
 Et la divine Poésie
 Du haut de l'Empyrée abaissant son essor,
 Au nom de la Patrie attache un fleuron d'or
 A la lyre de Crémazie!

Les choses ont ainsi leurs flux et leurs reflux :
 Les rivaux d'autrefois ne se mesurent plus
 Que dans des joutes pacifiques...
 Et, là même, ô Laval, c'est toi qui nous défends,
 Puisque c'est toi qui ceins les reins de nos enfants
 Pour ces arènes magnifiques!

C'est ton œuvre, grand mort, qui fit cela pour nous!
 Aussi voilà pourquoi tout un peuple à genoux,
 Plein d'une émotion sincère,
 Naufragé que ta voile a su conduire au port,
 Dans sa reconnaissance acclame avec transport
 Ce glorieux anniversaire!

O noble *Alma Mater*, laisse-nous te bénir!
 Tu sauvas le passé: pour sauver l'avenir,
 Puisse ta masse grandiose,
 Sur ton roc, face à face avec l'azur des cieux,
 Pour des siècles encor rayonner à nos yeux
 Dans des splendeurs d'apothéose!

Louis Fréchette.



JEAN CABOT

(Extrait de : "LE CAP-BRETON ET SES DÉCOUVREURS"
en voie de préparation)

NOUS voici arrivés à la période la plus controversée et la plus embrouillée de l'histoire du Cap-Breton, l'épisode (c'en est un) des Cabot, Jean et Sébastien.

Ces deux grands navigateurs sont-ils, comme plusieurs le prétendent, les découvreurs officiels du Cap-Breton et de toute la côte Est de l'Amérique du Nord, depuis la baie d'Hudson jusqu'à la Floride?

Cette question prend beaucoup d'importance aux yeux des Anglais. Jean Cabot et Sébastien, son fils, étaient au service de l'Angleterre, à l'époque de leurs découvertes, et tenaient des commissions et des chartes régulières de Henri VII. S'ils ont les premiers abordé, non seulement au Labrador, ce que personne ne leur conteste, mais aussi à l'île de Terre-Neuve, au Cap-Breton, à la Nouvelle-Ecosse, à l'île du Prince-Edouard, dans l'intérieur du golfe Saint-Laurent, à la Nouvelle-Angleterre, et fait toutes les côtes de l'Atlantique jusqu'au 25^e degré, jusqu'à la Floride, ces divers pays reviennent à la couronne britannique, par droit de découverte, le moins contesté des titres de possession.

Plusieurs parmi les plus savants affirment et démontrent de toutes leurs forces que la première terre aperçue par Jean Cabot est une pointe du Cap-Breton, soit le cap Breton lui-même, c'est-à-dire un cap situé quelques lieues à l'ouest de Louisbourg et d'où l'île tire son nom; soit le cap Nord, soit le mont Squirrel.

Les autres se subdivisent en partisans du cap Chidley, à l'entrée de la baie d'Hudson, ou de quelque autre point du littoral du Labrador; de Bonavista, et du cap Rosso, à l'île de Terre-Neuve; de Salem-Neck, au Massachusetts, et d'autres endroits encore.

Et chacun y va de toute son érudition.

Voilà douze mois que je pâlis sur les vieilles cartes du 15^e et du 16^e siècle; sur les mémoires et les récits des contemporains et sur les dissertations très savantes des commentateurs. J'avais quelques vagues clartés sur le sujet, il y a douze mois. Je sors de cette investigation l'esprit moulu, les idées confuses, avec de vagues sensations de chaos m'envahissant.

Essayons cependant de nous débarrasser des thèses, d'abord, afin de pouvoir mettre les choses un peu au clair; nous nous efforcerons ensuite de nous rendre compte de la somme de connaissances cosmographiques de l'époque; nous étudierons les principaux acteurs de la scène pour nous mieux pénétrer de leur esprit et de leurs idées; puis nous nous transporterons en Angleterre aux premiers jours de mai de l'an 1497, lorsque Jean Cabot, accompagné, ou non, de son fils Sébastien, fit voile de Bristol, sur le *Mathew*, avec dix-huit hommes, à la découverte d'une nouvelle route d'Asie, plus courte que celle de Christophe Colomb.

Christophe Colomb, entré au service de Ferdinand et d'Isabelle d'Espagne, avait abordé, le 12 octobre de l'année 1492, à une des îles Lucayes, San-Salvador ou Wastings, d'après l'opinion communément reçue; à l'île aux Chats (*Cat Island*) d'après Humboldt; quelque part ailleurs, d'après plusieurs chercheurs contemporains. Mais à la date du premier voyage de Jean Cabot et de ses fils, il n'avait pas encore touché le continent nouveau, ce qu'il ne fit qu'à son troisième voyage, en 1498, lorsqu'il découvrit l'Amérique méridionale.

Cette découverte avait eu un retentissement extraordinaire en Europe. Les rois qui avaient repoussé les offres de service de Colomb, traitant ses projets de visions chimériques, se morfondirent de dépit d'avoir laissé Ferdinand et Isabelle d'Espagne les devancer sur la grande route d'Asie.

Il n'était pas encore question de l'Amérique, à cette date. C'est en Asie que Colomb prétendait arriver, en naviguant directement à l'ouest sur le grand océan Atlantique, jusqu'alors inexploré, au moins à sa connaissance et à celle de ses contemporains.

Il n'avait pas tablé sur la découverte d'un continent nouveau; il n'y croyait pas encore en 1497; et il est mort sans apparemment s'être convaincu que les pays qu'il avait ouverts à l'Espagne n'étaient pas les rivages orientaux de l'Asie.

Comme aucun navigateur n'avait encore fait le périple, à cette époque, les longitudes du globe terrestre étaient imparfaitement connues, et les navigateurs n'avaient aucun moyen de les déterminer avec précision, quoiqu'ils eussent pris assez exactement la hauteur des latitudes en Europe et même en Asie.

Tous les navigateurs, Christophe Colomb compris, se figuraient la circonférence de la terre un tiers environ plus petite qu'elle ne l'est en réalité.

Un autre élément de confusion, c'étaient les variations de la boussole, non encore assujetties aux calculs précis de la science nautique.

Ils disent souvent dans leurs relations qu'ils vont à l'est, quand, de fait, ils naviguent du côté de l'ouest. L'est pour eux c'est l'Asie, le Levant, de quelque côté qu'on y parvienne; et ils prennent tous pour objectif quelque point connu de ce mystérieux continent, Colomb, le pays du grand Cham, Cipango ou Cathay, à la latitude de l'Espagne; Cabot, Cambolûc (Japon), plus près de la latitude

de l'Angleterre. En poursuivant leur navigation directement à l'ouest, ils avaient la certitude d'arriver soit aux Indes orientales, soit en Chine, en se frayant un passage à travers les îles qui leur barraient le chemin de l'Atlantique. Mais l'idée d'un continent s'interposant entre l'Europe et l'Asie n'était venue à aucun d'entre eux. Ils croyaient, comme Christophe Colomb, que l'Atlantique baignait les côtes des deux continents connus.

C'est que nous sommes à peine sortis du moyen âge. La vieille chevalerie de cape et d'épée bat toujours les grandes routes; mais d'autres preux, des chevaliers errants de la mer, dont Christophe Colomb est le type le plus génial, leur succèdent auprès des grands, frappent à la porte des princes, remplissent les antichambres des rois.

Un de ces chevaliers nouveaux, Jean Cabot, se trouvait, en 1496, à la cour de Henri VII d'Angleterre, sollicitant l'honneur d'aller découvrir au profit du roi, des pays lointains, et de frayer une nouvelle route aux Indes. C'était un navigateur de renom et un cartographe distingué. Il était natif de Gênes, comme Christophe Colomb; mais, après quinze années de séjour à Venise, il s'était fait, le 28 mars 1476, naturaliser citoyen de la cité des Doges (1); puis, en quête de bonne fortune, il était venu, seul d'abord, puis avec toute sa famille, se fixer en Angleterre.

En allant à l'ouest, à une latitude où la terre est presque à sa plus grande largeur, Colomb venait de découvrir sur la route de l'Asie, des îles réputées fabuleusement riches, peuplées par une race d'hommes nouveaux. Une route bien plus courte pour se rendre d'Angleterre au grand empire de Chine serait de suivre les latitudes nord, où le globe terrestre, en raison de sa sphéricité, alors parfaitement connue, se rétrécit à mesure qu'il se rapproche des pôles.

(1) Avec le privilège *de intus et de extra*. Ce dernier privilège lui conférait le droit de naviguer sous la bannière de Saint-Marc.

Jean Cabot démontra ce point cosmographique à Henri VII et à ses conseillers, et les fit entrer dans ses idées, d'autant plus facilement que le roi était déjà au courant des théories du grand cosmographe Wôlien, Toscanelli, le précurseur et le maître de Colomb et de Cabot, sur l'existence, sinon d'un continent, du moins de terres inconnues situées entre l'Europe et l'Asie, en plein océan Atlantique. Avant Isabelle et Ferdinand, il avait vu et examiné les cartes de Christophe Colomb, que son frère Bartholomé était venu lui soumettre, en 1488 ou 1489. Contrairement à ce qu'en disent les historiens, il était entré dans les idées du grand Génois, et même l'avait fait mander à sa cour. Mais Colomb n'y était pas venu, les offres du roi d'Angleterre, noté dans l'histoire pour sa parcimonie, manquant probablement de libéralité, ou pour quelque autre raison que nous ne connaissons pas.

Nous avons vu, dans un chapitre précédent, que le traité de Tordesillas (1494) avait modifié, sinon rendu illusoire, la ligne de démarcation d'Alexandre VI (1493). Par ce traité, l'Espagne et le Portugal sudjugeaient sans façon, entre eux deux, tous les pays nouvellement découverts et à découvrir, dans le monde entier, qu'ils se partageaient, dans le sens de la longueur, comme deux compères feraient d'une pomme. La ligne passait à trois cent soixante et dix lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert et s'étendait d'un pôle à l'autre, en coupant le globe terrestre en deux parties égales. Le Portugal avait l'est et l'Espagne l'ouest.

L'adjudication papale partageait aussi le monde en deux parties égales, au profit de l'Espagne et du Portugal; mais elle réservait expressément aux autres puissances chrétiennes leur droit acquis; fixait un *terminus a quo* moins vague que celui du traité de Tordesillas, et semblait assigner les îles Açores et du Cap-Vert pour limites de leurs possessions présentes au nord.

Mais le traité de Tordesillas n'avait pas encore, en 1496,

été ratifié à Rome; il ne le fut que plus tard, en 1506, par Jules II; il n'avait pas reçu de sanction internationale; de sorte qu'il n'existait pas pour le roi d'Angleterre, et qu'il était loisible à celui-ci comme à tout autre souverain de la chrétienté d'envoyer prendre possession des îles et terres situées au nord des Açores.

Mais comme les peines d'excommunication *latæ sententiæ* étaient encourues, *ipso facto*, par quiconque, fût-il empereur ou roi, oserait s'aventurer en dehors des limites démarquées par Alexandre VI, fût-ce "pour des opérations commerciales" ou pour toute autre cause, "*quavis aliâ de causâ*", et que ces limites n'étaient alors qu'imparfaitement connues, en dehors du Portugal, il importait à Henri VII de ne pas s'aventurer trop près de la ligne de démarcation papale. Le premier des Tudors, fils soumis de l'Eglise, prenait bien ses précautions. Il ne tenait pas à se mettre à la fois sur les bras Alexandre VI de Borgia orné de ses foudres en même temps que Ferdinand et Isabelle d'Espagne et Emmanuel le Fortuné de Portugal, maîtres, à cette époque, des plus formidables flottes de la chrétienté.

Il octroya, cependant, à Jean Cabot et à ses fils Louis, Sébastien et Sancio, des lettres patentes, datées du 5 mars 1496, les autorisant à aller, avec cinq navires et autant d'hommes qu'ils pourraient recruter, mais à leurs propres frais et charges, "chercher, découvrir et trouver toutes îles, contrées, régions ou provinces, en pays païens et infidèles, en quelque endroit du monde situées, qui sont jusqu'à ce jour demeurées inconnues des chrétiens;" mais à la condition, toutefois, de ne naviguer qu'à l'est, à l'ouest et au nord de Bristol, ou, en tous cas, de l'Angleterre.

Aucun privilège ou pouvoir quelconque ne leur est donné au sud de la latitude de Bristol. Et justement, les deux puissants monarques d'Espagne et de Portugal venaient d'avertir leur cousin d'Angleterre de ne rien entreprendre sur leurs possessions nouvelles.

Jean Cabot fit voile de Bristol, au commencement de mai de l'année suivante (1497), avec ou sans ses fils (1), dans un seul vaisseau, le *Mathew*, ayant avec lui dix-huit hommes d'équipage et des approvisionnements pour trois mois.

Il était à Londres avant le 10 août, ayant effectué son retour à Bristol dans la limite des trois mois.

Où aborda-t-il en premier lieu? Quelles terres découvrit-il dans les trois mois que dura son voyage?

C'est là le problème à résoudre; voilà les deux points à éclaircir.

Il ne nous reste absolument aucun écrit, aucune carte, aucun monument de Jean Cabot lui-même ni d'aucun de ses fils. Après 1496, où nous trouvons leurs noms accolés à celui de leur père, dans la première charte de Henri VII, Louis et Sancio disparaissent tout à fait de l'histoire. Il n'est plus, il ne sera plus question d'eux.

Jean Cabot lui-même, après une seconde expédition, moins probante que la première, disparaîtra à son tour; mais ses deux expéditions ne seront surpassées, dans l'histoire des premières découvertes de l'Amérique, que par les immortelles expéditions de Christophe Colomb.

Quant à Sébastien, nous le retrouverons plus tard sur l'avant-scène, s'inondant des feux de la rampe, et faisant des efforts prodigieux pour remplir la scène toute entière.

A défaut de cartes, globes, mémoires ou lettres provenant directement, soit de Jean, soit de Sébastien, son fils, nous avons plusieurs relations de leurs faits et dires, écrites presque sous leur dictée par des contemporains. Ce sont, il est vrai, des témoignages de seconde main, du *hear say evidence* anglais; mais nous n'en avons pas d'autre.

(1) Il semble qu'aucun de ses trois fils ne l'ait accompagné. En tous cas, Henri VII, le 10 août, après le retour de l'expédition, donna une gratification, sur sa cassette personnelle, de dix louis "à celui qui a trouvé l'île nouvelle," et non pas à ceux qui... La charte cependant était en faveur du père et de ses trois fils. Ceux-ci, d'ailleurs, étaient trop jeunes pour commander un vaisseau.

Il se trouve heureusement que ces témoins, ces confidants sont des personnes entièrement dignes de foi.

L'un de ceux-ci, Raymond di Soncino, était à Londres, en 1497, en qualité d'ambassadeur de Ludovic Sforza, duc de Milan. C'était presque un compatriote, et très probablement un ami de Jean Cabot; en tous cas, un homme considérable.

Aussitôt après le retour à Londres de Jean Cabot, il annonce la grande nouvelle à sa province, et lui donne les premiers détails, les primeurs de ce voyage, comparable à celui de l'autre Italien, Christophe Colomb.

Quatre mois plus tard, le 11 décembre, après avoir eu le temps de se bien renseigner, non seulement auprès de Cabot lui-même, mais aussi de son équipage, il adresse une deuxième lettre au duc de Milan, plus circonstanciée que la première, et tout à fait digne de créance.

Cette lettre vient à point; elle nous renseigne sur l'itinéraire initial de la première expédition; les informations sont puisées aux sources authentiques, et ne sont nulle part contredites.

“ Il ne déplaira peut-être pas à Votre Excellence d'apprendre comment Sa Majesté (d'Angleterre) s'est acquis, sans coup férir, une portion de l'Asie... Jean Cabot, avec un petit vaisseau et dix-huit personnes, ayant fait voile de Bristol, port situé à l'ouest de ce royaume, dépassa le côté ouest de l'Hibernia (Irlande); de là il se dirigea au nord, et, après quelques jours de navigation, vira du côté de l'est (*sic pro* ouest), mettant l'étoile du nord à sa droite. Après avoir assez erré longtemps, il tomba enfin sur une terre ferme, dont il prit possession au nom du roi, et s'en revint emportant certains souvenirs ”...

Un atlas à la main, suivons nos découvreurs.

Nous pouvons, au départ au moins, croire à la fidélité du rapport de Jean Cabot et de ses compagnons de voyage. Là fièvre de l'exagération ne les prend que plus loin, sur

la haute mer. El n'ont ici aucun intérêt à déguiser la vérité. Suivons-les.

Ils partent de Bristol, au 51½e degré de latitude nord; font l'ouest d'abord. Le sud-ouest de l'Irlande dépassé, ils virent et font *plein nord durant quelques jours*, dans une mer parfaitement connue d'eux. Arrivés à la hauteur qu'ils veulent prendre, à deux jours au moins de navigation au nord du 51½e degré, c'est-à-dire au 55e degré environ, ils tournent leur proue à l'ouest — "l'étoile du nord étant à leur droite" — et suivent leur compas.

Où abordent-ils? Là où Harisse, le mieux renseigné de tous les historiens et de tous les géographes de l'époque colombienne, les fait aborder: à quelque endroit du Labrador.

Et ceci, à part d'être d'accord avec les faits, est strictement logique.

Leur charte, nous l'avons vu, ne les autorise pas à naviguer au sud de l'Angleterre. Cabot lui-même, d'après un calcul précis et tout à fait rationnel, veut prendre les hautes latitudes, c'est-à-dire la route la plus courte, pour se rendre à Cipangs (Japon) et au royaume du Grand Khan. C'est à cette fin qu'il fait le nord durant deux jours avant de prendre sa direction à l'ouest. Serait-il monté au nord, la pointe d'Irlande dépassée, s'il eût eu dessein de faire le sud, ou tout simplement l'ouest de Bristol?

Les glaces seules auraient pu faire sérieusement dévier leur course et les jeter au sud. Or ni Jean Cabot, ni aucun de ses compagnons anglais ne font aucune mention de glaces, ni de banquises, à ce premier voyage.

Les théories basées sur les variations de la boussole entraînant Cabot vers le sud; sur l'existence de courants, on ne sait trop lesquels, le jetant tout à fait hors de sa voie, mais au sud toujours; sur les vents complices des courants et de la boussole; sur le Tanaïs qu'on lui fait dépasser au sud, tandis que Soncino, sur la foi de Cabot,

dit à l'ouest, ne me semblent pas suffisamment sérieuses pour s'y arrêter.

Elles sont propres, tout au plus, à faire luire dans les ténèbres de ce chaos l'érudition des savants et éclater leurs hypothèses, très souvent en désaccord les unes avec les autres. Mais elles ne sauraient raisonnablement démontrer ou prouver, par exemple, que la "première terre vue" par Jean Cabot, en 1497, ait été un cap situé au nord de l'île du Cap-Breton, en plein golfe Saint-Laurent, et la deuxième, le même jour, l'île du Prince-Edouard.

Parti des côtes d'Irlande, au 55^e degré nord, et naviguant plein ouest, on n'arrive pas à l'autre extrémité du Cap-Breton et à l'île du Prince-Edouard, sans apercevoir et le Labrador et l'île de Terre-Neuve, si l'on passe par le détroit de Belle-Isle; le cap Race, les îles Saint-Pierre et Miquelon, l'île de Scatorie ou le cap Granby, si l'on contourne Terre-Neuve, au sud. Ce tour de force serait à peine possible aujourd'hui, sur une gageure. Il n'était pas possible alors avec le *Mathew* s'avancant directement vers l'ouest, sur le compas, à petites journées, un matelot à la vigie, et tous les yeux ouverts sur l'horizon à la recherche d'îles ou de terres nouvelles.

Tout au plus pourrait-on par un excès de bonne volonté, en mettant les courants, les variations de la boussole, les vents et les banquises tous ensemble de la partie, dans un effort commun, concéder pour point de premier atterrissage la côte est de Terre-Neuve. Mais rien ici n'autorise cette concession, et d'ailleurs le récit de Soncino s'y oppose.

A quel endroit précis du Labrador Jean Cabot atterrit-il? nul ne le sait et ne le saura probablement jamais.

Ce premier point réglé, il nous reste à déterminer quelles sont les terres aperçues et visitées par Jean Cabot et ses compagnons, au cours de ce même voyage.

Il semble, d'après les rapports que nous examinerons

plus tard, que le champ de ses découvertes a été très limité, qu'il n'est guère descendu qu'à un seul endroit, qu'il a dans tous les cas, fait peu d'atterrages, n'osant pas se trop hasarder à l'intérieur ni faire aucune entreprise sérieuse de reconnaissance. Le pouvait-il du reste, avec un voilier de petit tonnage seulement et dix-huit hommes de bord?

Ce premier voyage de Cabot, en pays inconnu, à l'autre bout du monde, sur un vaisseau de très petite dimension, sans hommes de débarquement, n'ayant de provisions que pour trois mois seulement, tout ce que sa goélette pouvait apparemment porter, n'était, ne pouvait être qu'un voyage de reconnaissance.

Ceci posé, examinons nos témoins. Ce sont tous gens dignes de foi; mais ce qu'ils racontent, ils le tiennent de Jean Cabot et de ses compagnons de voyage. Aucun d'entre eux n'a été personnellement témoin des faits qu'il rapporte. Ce sont des témoignages *de auditu*, avec le principal intéressé pour narrateur.

Ce genre de preuve doit être pesé avec beaucoup de discernement, surtout lorsque l'intérêt du naufragé est en cause.

La jurisprudence anglaise a adopté, pour tous les témoignages de cette nature, certaines règles, basées sur la connaissance de la rouerie humaine, et confirmée par l'expérience des siècles. Nous allons suivre, en autant que la gravité des cas le permettra, les règles des cours anglaises pour l'admission et le rejet de nos preuves.

Les déclarations de la partie intéressée faites à une troisième personne sont reçues par le tribunal, comme preuve admissible, lorsqu'elles sont préjudiciables à la personne qui les a faites, nul n'étant supposé dire contre ses propres intérêts des choses qui ne seraient pas vraies.

Sont rejetées, comme suspectées et peu dignes de créance, toutes déclarations faites à un tiers par la partie intéressée, lorsqu'elles sont à son avantage et servent ses intérêts en cause. Un homme habile peut très bien, dans

une conversation privée, embellir sa narration, faire paraître sa cause juste et belle, lorsqu'il a intérêt à le faire. Il serait tout à fait imprudent de considérer comme vrais les faits ainsi racontés par une personne intéressée, fussent-ils ensuite rapportés sous serment par un témoin absolument digne de foi.

Dans l'enquête que nous allons faire ensemble, nous nous montrerons moins sévères que les juges des hautes cours d'Angleterre: nous admettrons à la preuve tous les témoignages quels qu'ils soient; mais nous n'accorderons notre entière créance qu'à ceux qui ne servent pas trop visiblement les intérêts des personnes en cause; nous nous défierons de ceux qui leur sont trop favorables, les infirmant sans nécessairement les rejeter; ne les admettant qu'avec la plus extrême réserve, s'ils se contredisent, et les rejetant tout à fait, s'ils sont *primâ facie* contradictoires, ou incroyables.

Et d'abord, pour mieux juger encore de la valeur de ces témoignages, il importe de connaître quels furent les projets et les plans de Jean Cabot à son retour; ce qu'il avait intérêt à rapporter et à faire croire au roi Henri VII. Les paroles qu'il jettera à droite et à gauche dans les oreilles de ses amis se ressentiront toutes du plan dressé, et tendront à sa réussite, en supposant que Cabot ait eu quelque intérêt sérieux à dresser un plan de campagne.

Or cet intérêt il l'avait très certainement. Il lui importait au plus haut degré de continuer le cours de ses découvertes; et à cette fin de se faire donner soit par Henri VII, soit par quelque autre souverain, non pas une misérable goélette d'une centaine de tonneaux, mais des caravelles, mais des navires, avec des provisions, des armes, des hommes de quoi opérer un débarquement sérieux, un équipement enfin propre à un grand voyage de découverte, quelque chose comme la flottille de Christophe Colomb qu'il aspirait à bon droit à devancer au moyen du Grand Khan.

Jean Cabot était un homme de génie; mais il était pauvre, Soncino nous le dit expressément, et son témoignage, là-dessus, étant tout à fait désintéressé, est absolument digne de foi. Il avait, de même que Colomb, frappé à la porte des rois d'Espagne et de Portugal et avait été éconduit.

Il n'était qu'un étranger, un aventurier de marque, à la cour de Henri VII, sans protection et sans influence.

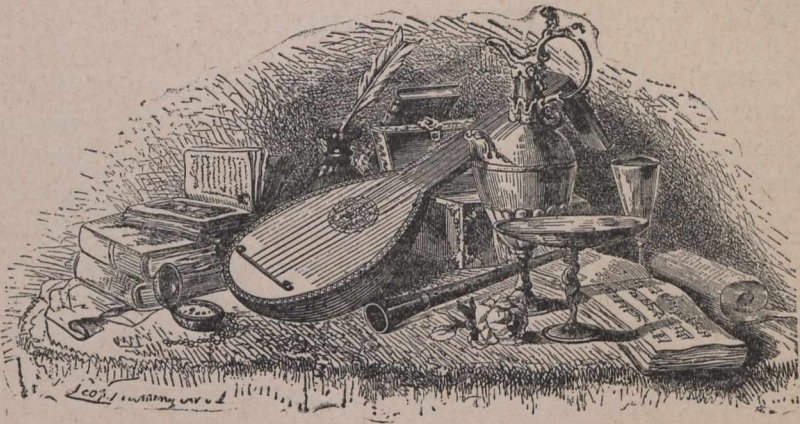
Le roi lui avait, il est vrai, octroyé une première charte, mais à titre très onéreux. Henri VII était un avare, rêvait du Pactole, mais tremblant de délier les cordons de sa royale bougette. Il avait refusé à Cabot tout secours en vaisseaux, en hommes et en argent. Sur cinq navires qu'il avait le privilège d'équiper, Cabot n'avait pu, et grâce encore aux armateurs de Bristol, n'en mettre qu'un seul à la mer.

Son plan d'attaque, au retour, combiné sans doute avec son équipage, dut être, fut celui-ci: éveiller les convoitises du roi cupide et avaricieux, en faisant miroiter à ses yeux des découvertes merveilleuses, les richesses de l'Asie entrevues et prêtes à tomber comme un beau fruit mûr dans la main du souverain qui s'y prêterait avec quelque bonne volonté. Que fallait-il, en somme, pour que le roi d'Angleterre ajoutât à ses domaines les îles mystérieuses de l'océan Atlantique et les provinces nord de l'Asie? Des caravelles, des hommes et de l'argent, le tout assaisonné de quelques civilités pour Jean Cabot, le grand découvreur, l'émule de Christophe Colomb. De quoi tout au plus parfaire des découvertes déjà plus d'à moitié faites.

Il n'y avait pas là nécessairement grande supercherie: Cabot, comme tous les enthousiastes, croyait à ses calculs et à ses théories.

Pascal Poirier.

(A suivre)



LE MOUVEMENT MUSICAL

UNE étude sur le mouvement musical contemporain! Je me demande comment une pareille enquête pourrait trouver place dans votre sympathique REVUE (1), et où je trouverais moi-même le temps nécessaire pour l'essayer. La musique a pris une telle extension, artistique et géographique — une telle importance dans le monde; elle s'est développée depuis un demi-siècle, d'une si étonnante façon, qu'une enquête sur un pareil sujet ne pourrait se faire sans de longues études, ni se condenser en quelques pages: un gros volume n'y serait pas de trop. Il conviendrait en outre qu'elle fût écrite par un historien joignant à la compétence un absolu désintéressement, sachant s'élever au-dessus des querelles d'école et des caprices de la mode, abandonnant même ses préférences personnelles, s'il était nécessaire.

Est-ce bien à un compositeur arrivant au terme d'une

(1) Cet article est dû à l'initiative, de M. Albert Jeannotte, le nouvel assistant directeur de la REVUE CANADIENNE.—(Note de la direction.)

longue carrière qu'il convient d'assumer une pareille tâche? ne serait-il pas soupçonné de regarder inconsciemment le passé au détriment du présent, et dans le cas où il n'agirait qu'à bon escient, ce soupçon n'aurait-il pas pour effet de lui enlever la confiance du lecteur?

Je n'ose répondre à ces questions, tant la réponse me paraît défavorable; et si je m'avance quand même sur un terrain brûlant, c'est avec l'intention de n'y faire que peu de chemin et de me retirer sous ma tente le plus tôt possible.

* * *

Un fait domine le monde musical moderne: l'émancipation de la musique instrumentale, jusque-là vassale de la musique vocale, et tout à coup prenant son essor, révélant un monde nouveau, se posant en rivale de son ancienne dominatrice.

Depuis cette révolution dont Beethoven fut le héros, les deux puissances n'ont pas cessé de lutter sans relâche, chacune ayant son domaine, l'opéra et l'oratorio pour celle-ci, le concert symphonique et la musique de chambre pour celle-là. Il y eut d'âpres combats. Puis la défection se mit de côté et d'autre dans les troupes, les combattants se mêlèrent peu à peu, si bien qu'en ce moment la confusion est partout; on se donne bien, à tâtons, quelques horizons, mais le public ne paraît plus s'y intéresser; il court de l'opérette à la symphonie, du drame wagnérien à l'opéra vieux-jeu, des chefs d'orchestre allemands aux chanteurs italiens.

Cet éclectisme bizarre a eu pour résultat de délivrer les compositeurs de toute espèce de tutelle; c'est pour eux la liberté absolue avec ses avantages et ses périls: ceux-ci sont nombreux.

Car, il faut le dire, le goût du public, bon ou mauvais, est un guide précieux pour l'artiste, et celui-ci quand il a

du génie — ou simplement du talent — trouve moyen de bien faire en s'y conformant. C'est une idée absolument nouvelle de vouloir que l'artiste ne consulte en tout que sa volonté, n'obéisse qu'à son caprice. Le mal n'est pas grand pour les génies: ils en sont quittes pour exiger parfois de leurs exécutants ou de leurs auditeurs des efforts dépassant ce que la faible nature humaine peut supporter. Mais les autres! ceux qui marcheraient bien avec l'aide d'un bras ou d'un bâton, et qui s'aperçoivent avec terreur qu'il leur faut voler, comme s'ils avaient des ailes! et ils n'avouent pas, ils n'avoueront jamais, les malheureux, leur déroutante situation. Ils s'élancent, ils procèdent par bons désordonnés et culbutes lamentables; et ce sont de précieuses forces perdues, trop souvent de jolies natures qui s'égarerent, se perdent en des fondrières d'où elles ne sortiront plus. Figurez-vous Marivaux, cherchant à singer Shakespeare: il n'eût rien fait de bon et nous n'aurions pas les "Fausses confidences".

* * *

Dans un empire bien ordonné, le théâtre et le concert devraient être deux royaumes parfaitement distincts, de mœurs tranchées, comme ils sont d'habitudes diverses, on pourrait presque dire de climats différents.

Reine au concert où tout est disposé pour sa gloire, la musique n'est au théâtre qu'un des éléments d'un ensemble: elle y est souvent vassale, parfois esclave. Elle se vengeait autrefois par l'ouverture, intrusion du concert dans le monde du théâtre, l'ouverture ambitieuse, longuement développée, séparée du reste de l'ouvrage comme un arc de triomphe devant la porte d'une ville. L'ouverture ainsi comprise tend à disparaître depuis que la symphonie se glissant dans la trame du style théâtral, en accapare l'intérêt au détriment des voix et de l'action dramatique. Envahi traîtreusement ainsi par le concert,

le théâtre se venge à son tour en profitant de son avatar symphonique pour revenir au concert et en chasser la symphonie proprement dite et l'oratorio. Il n'y a plus ainsi, à proprement parler, ni concert ni théâtre, mais un genre hybride et universel, un compromis ne laissant rien à sa vraie place. Ce n'est pas le progrès qu'il était permis d'espérer quand, il y a quelque cinquante ans, le monde musical est entré en fermentation; c'est une crise, un chaos, d'où sortira probablement, dans l'avenir, un ordre nouveau.

Il serait pourtant bien facile de fermer la porte du concert à la musique de théâtre, maintenant que d'autres formes lui sont nées, et qu'elle n'est plus condamnée à tourner dans le cercle éternel de la symphonie, de l'ouverture et du concerto. Berlioz et Liszt, chacun d'une façon différente, ont ouvert des voies nouvelles, et si l'on a trop hésité à les suivre, si l'on s'est attardé à des bagatelles, à des airs de ballet plus ou moins déguisés — phénomène d'atavisme démontrant l'origine de la musique instrumentale, laquelle fut la danse, comme l'a si justement remarqué Richard Wagner — de brillantes exceptions se sont produites, et avec le temps, tout un répertoire s'est formé d'œuvres curieuses, intéressantes, destinées à prendre tôt ou tard, la place qui leur est due. L'oratorio profane ou demi-sacré, déjà cultivé par Haendel dans des œuvres telles que "Acis et Galathée", la "Fête d'Alexandre", n'a-t-il pas reparu au jour de la façon la plus inattendue, sous le nom un peu bizarre d'"ode-symphonie" avec Félicien David, puis plus brillamment encore avec le "Faust" et le "Roméo" de Berlioz, et ces œuvres n'ont-elles pas été suivies de beaucoup d'autres du même genre, auxquelles il n'a manqué pour vivre qu'un peu d'encouragement?

Cet encouragement ne leur a pas été prodigué; les fragments d'opéras ont attiré à eux le plus clair de la fa-

veur du public. Il convient toutefois de faire une exception pour l'Angleterre, qui par ses institutions permanentes de festivals réguliers entretient le culte de l'atorio ancien et moderne et conserve ainsi un forteresse inaccessible à l'anarchie; mais en dehors de cette forteresse, l'anarchie règne là comme ailleurs.

Nous laisserons de côté avec regret, la musique de chambre. Créée pour l'intimité, cette forme exquise de l'art s'est dénaturée et prostituée en s'exhibant en public, en cherchant les succès bruyants pour lesquels elle n'était point faite. En même temps, les amateurs, trouvant plus commode de "pianoter" que de travailler sérieusement un instrument, ont délaissé le violon et la basse pour le sempiternel piano: de ceci et de cela est venue la décadence de cette source de plaisirs délicats auxquels on préfère maintenant les émotions violentes et les secousses nerveuses, préférence prise à tort pour un progrès. Heureusement, il est permis d'espérer qu'une renaissance se prépare et que le goût des instruments à cordes se réveillant dans le public, on reviendra au quatuor, base de la musique instrumentale.

Nous bornerons là, si vous le voulez bien, ces réflexions sur la musique de notre temps. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup à dire encore; mais il faudrait alors entrer dans des considérations techniques, et je craindrais fort d'ennuyer vos lecteurs. Et puis, s'il faut tout avouer, j'ai peu de goût pour ces sortes de dissertations: à mon sens, dans le domaine de l'art, les théories sont peu de chose: les œuvres sont tout.

Camille Saint-Saëns,

De l'Institut.

CHATEAUBRIAND EN AMERIQUE

L'IMPORTANCE du voyage de Chateaubriand en Amérique est considérable; ce voyage tient une grande place dans sa vie et ses œuvres. Il mérite donc d'appeler l'attention de la critique. C'est trente ans après *Atala*, que Chateaubriand résolut d'écrire les pages où il le raconte. Il rassembla ses souvenirs, reprit ses notes éparses, relut les voyageurs contemporains ou antérieurs, et composa un récit de voyage à la fois historique et poétique.

Quelques doutes furent émis autrefois sur la véracité du voyageur; mais ils firent peu d'impression. La question a été reprise tout récemment.

Dans un article de la "Revue d'Histoire littéraire de la France", du 15 octobre 1899, M. Bédier, maître de conférences à l'École Normale Supérieure, la posa dans ces termes: "Chateaubriand a enfermé son voyage entre deux dates précises. Entre ces deux dates, lui était-il possible de voir tout ce qu'il dit avoir vu, de faire tout ce qu'il dit avoir fait?"

Suivant Chateaubriand pas à pas partout où Chateaubriand lui paraissait être allé et apportant le témoignage de voyageurs de la même époque, où à peu près, M. Bédier chercha à prouver qu'il était matériellement impossible au voyageur de parcourir l'itinéraire qu'il avait décrit.

Dans un second article en date du 15 janvier 1900, il rassembla des textes nombreux pris surtout dans les voyageurs Bartram et Charlevoix, en rapprocha les descriptions de Chateaubriand et conclut que le célèbre voyage n'était qu'une fiction. Et comme la sincérité de l'écrivain

lui semblait d'ailleurs incertaine, l'article affirmait qu'il avait été le jouet de sa propre imagination, et se terminait ainsi: "La poétique légende du voyage en Amérique offre un exemple achevé d'auto-suggestion. C'est un beau cas."

M. l'abbé Bertrin, professeur à l'Institut Catholique, a répondu à M. Bédier dans le "Correspondant" du 10 juillet 1900. Il défend dans cet article les récits de Chateaubriand et attaque les deux arguments sur lesquels M. Bédier a fondé sa thèse. Il rappelle les passages où Chateaubriand prie le lecteur d'excuser l'incohérence des descriptions et des récits — incohérence due au désordre et au mélange des notes éparses qu'il aurait perdues de vue pendant trente ans — et de plus, tirant parti de ce que Chateaubriand déclare en plus d'un endroit s'être inspiré de certains voyageurs, qu'il prévient même qu'on trouvera des notes de Bartram mêlées aux siennes, M. Bertrin affirme que de l'usage que Chateaubriand a fait de ses sources on ne peut rien conclure contre sa loyauté d'écrivain; enfin, M. Bertrin combat l'itinéraire proposé par M. Bédier, itinéraire trop long d'après lui, que les paroles du voyageur n'autorisent pas à tracer et que de plus l'in vraisemblance condamne. Il ajoute qu'il y a deux parties dans le texte du voyageur: ce qu'il dit avoir vu et ce qu'il décrit géographiquement d'après les livres d'autrui, ce dont il ne se cache pas. Si l'on s'en tient à ce qu'il dit formellement avoir visité, écrit M. Bertrin, on conclura qu'il a vu Baltimore, Philadelphie, New-York, Boston, Albany, les chutes de Niagara, Pittsburg, l'Ohio, l'en-haut du Mississippi, la Louisiane qui s'étendait alors sur les deux rives du fleuve, et une partie des Florides sans descendre au-dessous, ou en descendant peu au-dessous du 35e degré de latitude. Que si l'on veut savoir en outre exactement tous les endroits par où il est passé, M. Bertrin pense qu'on entre dans la voie des hypothèses et des hypothèses peu sûres. Sous cette réserve il propose à son tour deux iti-

néraires possibles, et, admettant que Chateaubriand a navigué en canots et non en chalands, comme le veut M. Bédier, il conclut qu'au lieu d'avoir eu trente-trois jours de moins qu'il lui en fallait pour son voyage, il a eu trente-six jours de plus.

Pour apporter le plus de clarté possible dans ce débat, je suivrai d'abord M. Bédier, dans l'itinéraire qu'il prête au voyageur. Admettant provisoirement l'authenticité de cet itinéraire, je montrerai que le voyageur aurait eu le temps de le parcourir.

Dans une deuxième partie je m'appuierai sur la critique interne du style pour établir que Chateaubriand a fait le voyage *qu'il dit* avoir fait.

Je traiterai dans une troisième partie de l'interprétation de quelques textes du grand écrivain et j'examinerai certains points de controverse restés obscurs.

I

Parti de St-Malo le 8 avril 1791, à bord du brick *Saint-Pierre*, en compagnie de quelques prêtres de St-Sulpice et d'un M. Tulloch (Anglais), avec lequel il se lie d'une assez étroite amitié, Chateaubriand s'arrêta aux Açores, à St-Pierre et débarqua finalement le 10 juillet, à Baltimore. Il reprit la mer le 10 décembre à Philadelphie, pour retourner en France; il avait donc passé cinq mois en Amérique. (1)

A chaque étape de l'itinéraire hypothétique qu'il lui fait parcourir dans cet intervalle, M. Bédier calcule quel temps il lui a fallu et à quelle date il a dû arriver. Ses renseignements sur la durée des trajets sont pris dans divers voyageurs et pour la plupart ils sont assez vraisemblables. Pourtant l'historien John B. McMaster, souvent

(1) M. Bédier et M. l'abbé Bertrin sont d'accord sur ces deux dates.

cité par M. Bédier, ne m'inspire pas une confiance absolue : ses renseignements me paraissent souvent être ceux de touristes au caractère flegmatique, qui, ayant avant tout le souci du confort et dédaignant les contraintes et les fatigues que ne redoute guère le Français, calculant toutes choses de manière à voyager agréablement. Je n'hésite pas à penser que ce que McMaster écrit peut très bien ne pas être exact pour un jeune homme intrépide comme l'était Chateaubriand alors.

Je me permets cette observation parce que, originaire du Canada, et ayant en l'année 1885 émigré avec ma famille au Manitoba, c'est-à-dire dans un pays où, à cette époque, les colons étaient encore aux prises avec les Creeks, les Sauteux et quelques bandes de métis, j'ai eu mille occasions d'étudier ce qu'est un *pays neuf*. Aussi ai-je recueilli une infinité de notions, de détails dans des conversations avec les métis et quelquefois même avec des Indiens : je dois à mon expérience personnelle des renseignements qu'une personne étrangère à ces pays à moitié sauvages, ne peut avoir par les relations écrites. Ces connaissances, acquises dans un pays alors aussi primitif que pouvaient l'être les Florides et les Etats-Unis en général, en 1791, me permettent et d'opposer mes opinions à celles de McMaster et de mettre en doute assez souvent les renseignements que nous donne cet historien.

Ceci dit, suivons M. Bédier le long de l'itinéraire où il conduit Chateaubriand.

De Baltimore à Philadelphie.

D'après M. Bédier, ce trajet mesure 200 kilomètres à vol d'oiseau. Or, vérification faite de la distance qui sépare Baltimore de Philadelphie, je ne trouve guère que 140 kilomètres entre les deux villes ; mais puisque Chateaubriand dit que la route était plutôt tracée que faite ⁽¹⁾,

(1) *Mém. d'Outre-Tombe*, vol. I, p. 354.—Ed. Biré.

comptons comme s'il y en avait 200. Selon M. Bédier, Chateaubriand ne serait arrivé à Philadelphie que le 13 juillet. Il me semble que, si l'on partait à 4 heures du matin de Baltimore, comme on le voit dans le récit de notre voyageur, ce devait être pour arriver le soir à Philadelphie. McMaster, dans *A history of the people of United States from the revolution to the war* (v. 1, p. 51), dit: "Les coachs postales avaient alors la réputation de faire le trajet (de Philadelphie à Baltimore) avec une vitesse surprenante; elles partaient de l'avenue de Pennsylvanie à 5 heures du matin, et à 11 heures du soir, elles stationnaient devant le bureau de Baltimore."

Ailleurs, il dit: "Après que Jefferson eut été durant quelques années secrétaire d'Etat, on considéra sérieusement la possibilité d'envoyer des lettres à 100 milles (166 k.) dans une journée." Et il renvoie à *Life of Pickering* (lettre de Jefferson à Pickering, 28 mars 1792).

J'ajouterai pour ma part qu'en 1825, les *coachs* postales (1) faisaient aux Etats-Unis 150 milles par jour. Je crois donc que, si Chateaubriand est parti à 4 heures du matin, c'était pour arriver à Philadelphie le soir du même jour. Donc, selon moi, Chateaubriand est entré à Philadelphie le soir du ... 11 JUILLET. Selon M. Bédier, ce ne fut que le 13 juillet.

Arrivé à Philadelphie, Chateaubriand attendit Washington un certain temps, dont il avait perdu, après 30 ans, le souvenir exact. Il l'évalue dans son *Voyage en Amérique* à une quinzaine de jours, et dans ses "Mémoires d'outre-tombe, à une huitaine seulement. S'il a visé à une telle exactitude (2) dans ses *Mémoires* qu'il a même diminué d'un an l'âge que dans son *Voyage en Amérique* il avait d'abord

(1) Les *coachs* postales étaient en même temps des *coachs* de transport qui pouvaient contenir quatre voyageurs.

(2) Ed. Biré reconnaît en plusieurs endroits que Chateaubriand s'est astreint à une minutieuse exactitude dans la rédaction de ses *Mémoires* (vol. I, p. 311).

donné à la jeune négresse à laquelle il acheta des vivres en arrivant en Amérique, on peut s'en tenir plutôt au témoignage des *Mémoires*.

Il attendit donc jusqu'au... 19 JUILLET et non jusqu'au 21, comme le veut M. Bédier.

Enfin, le huitième jour, Washington rentre à Philadelphie, reçoit Chateaubriand et l'invite à dîner pour le lendemain, qui est selon M. Bédier le 23 et selon moi le 21 JUILLET. "Washington partit le lendemain et je continuai mon voyage."

De Philadelphie à New-York.

Pour faire environ 125 kil. (c'est la distance entre Philadelphie et New-York) M. Bédier demande à Chateaubriand un peu plus d'une journée — près de deux jours — et le fait ainsi arriver à New-York le 25 juillet. Je ne lui demanderai qu'une journée pour cette étape. Car, il ne faut pas oublier que Philadelphie et New-York étaient les deux principales villes des Etats-Unis d'alors, et qu'à cette époque le service des courriers s'effectuait cinq fois par semaine, si l'on en croit McMaster; il ne faut pas non plus perdre de vue qu'il y avait à cette époque plus de 4,000,000 d'habitants dans ce pays et que les principales routes devaient être très convenablement entretenues.

Il arriva donc à New-York selon moi le... 22 JUILLET, selon M. Bédier, le 25 juillet.

De New-York à Boston.

M. Bédier le faisant partir le 26 en pèlerinage à Boston et à Lexington (situé à quelques heures de Boston), le fait revenir à Philadelphie le 7 août, c'est-à-dire, qu'il le fait voyager en *Stage coach* (diligence) à une vitesse moyenne de 50 kil. par jour. Or, de New-York à Boston, il n'y a guère que 300 kilomètres. Si l'on considère que le chemin

parcouru a dû être une des premières routes ouvertes dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre — qui furent les premiers colonisés — on avouera que cette route devait permettre, après 160 ans d'existence—temps minimum écoulé depuis la colonisation du Massachussetts, du Maine et du New-York — de faire plus de 50 kilomètres par jour, sans quoi il faudrait conclure que le progrès était bien lent, et on ne comprendrait pas que ces Etats eussent été les plus enthousiastes et les premiers en tête du mouvement révolutionnaire, et que Lexington fut devenu le premier champ de bataille pour l'émancipation coloniale.

J'admets que, généralement, les diligences ne faisaient pas plus de 60 kilomètres par jour; j'ai cependant vu faire — et j'ai fait moi-même plus d'une fois — 60 kilomètres dans une demi-journée, avec de bons chevaux, il est vrai, mais c'était sur des routes qui ne devaient certainement pas être aussi bonnes que celle qui reliait alors New-York à Boston (1).

Mais supposons que Chateaubriand aura mis dix jours pour accomplir le trajet, plus un jour de promenade dans Boston: il reviendra ainsi à New-York le... 2 AOUT au lieu du 7 août, que M. Bédier lui assigne.

De New-York à Albany.

Chateaubriand dit être allé à Albany en paquebot: il avait une lettre pour M. Swift qui devait le renseigner sur les moyens de réaliser son projet de voyage au pôle nord. M. Bédier lui demande deux jours, au moins, pour se rendre à Albany, qui est à une distance de 200 kilomètres;

(1) Dans son *Voyage en Amérique*, comme dans ses *Mémoires*, Chateaubriand dit avoir pris le *stage coach* de Baltimore à Philadelphie et de Philadelphie à New-York; à propos de son voyage à Boston, il dit simplement: "j'allai en pèlerinage à Boston." Rien n'empêche de présumer que Chateaubriand a voyagé en *coachs postales* et peut-être par courrier, comme la chose se pratique dans ces pays. Or, s'il a fait ce voyage comme un "pèlerinage," que s'il l'a fait seul avec un courrier particulier, je suis sûr qu'il a dû lui suffire de cinq à six jours.

je crois que 2 jours, c'est trop. Il ne doit pas y avoir d'exagération à prétendre que ce paquebot pût faire 8 à 10 kilomètres à l'heure. Christopher Morgan, ancien secrétaire des Etats-Unis, dans un livre intitulé *Documentary history of the State of New York*, rapporte une série de lettres décrivant le pays de la Génésée, tel qu'il était de 1792 à 1802. Le correspondant Williamson, qui est un ancien représentant des propriétaires anglais, dit dans sa 8e lettre: "En été on voit constamment des corvettes aller de New-York à Albany; elles faisaient généralement le trajet en deux jours, quelquefois en un seul." Disons donc que, parti le 3 août et faisant naturellement voile toute la nuit, on put arriver à Albany le... 4 AOUT. Il ne s'y rendrait, selon M. Bédier, que le 9 août.

Aussitôt arrivé, Chateaubriand se hâte d'aller voir M. Swift, trafiquant en pelleteries, qui lui montre les difficultés de son projet et finit par le faire renoncer presque entièrement à l'entreprendre. Chateaubriand prend alors le parti d'aller faire un voyage de poète vers Niagara et Pittsburg; il prie M. Swift de lui trouver un guide et il s'achète deux chevaux.

M. Bédier lui accorde trois jours pour prendre cette décision et faire ses préparatifs de voyage, puis il le fait partir avec son guide hollandais, le 13 août au soir. Je crois qu'ayant quitté New-York à midi ou même le matin, naviguant toute la nuit et par un temps favorable, puisque le soir tout le monde était sur le tillac ⁽¹⁾, il n'est pas téméraire de supposer qu'il dut arriver facilement le deuxième jour, dès le matin, à Albany, qu'il eut le temps dans la journée d'aller *chercher*, selon son expression, M. Swift, et même d'avoir une conversation assez longue avec lui, et qu'il put partir dans l'après-midi du lendemain. Car enfin pour quiconque connaît la barbarie de ces guides à moitié

(1) *Mémoires*, vol. 1, p. 367.—Ed. Biré.

sauvages et l'entraînent avec lequel ils se jettent dans les forêts, voguent sur les fleuves et galopent dans les déserts, rien de plus naturel que de croire que celui-ci aura cherché à précipiter le départ et que Chateaubriand s'y sera prêté d'autant plus volontiers qu'à partir du moment où il avait arrêté son guide, il devait le payer tant par jour. Le projet de départ au pôle nord était à ce moment virtuellement abandonné. Or, les préparatifs pour ces sortes de voyages étaient et sont encore presque nuls, et dans le cas de Chateaubriand, j'imagine qu'il ne fut besoin d'aucun préparatif. On sait aussi que Chateaubriand dit avoir acheté chez les sauvages où était M. Vilolet, le lendemain du départ, deux peaux d'ours, l'une pour demi-toge, l'autre pour lit: "Je joignis à mon nouvel accoutrement, dit-il, la calotte de drap rouge, à côtes, la casaque, la ceinture, la corne pour rappeler les chiens, la bandoulière des coureurs de lois, etc." Les préparatifs à Albany n'avaient donc pas été bien considérables ni bien longs.

D'Albany à Niagara.

A partir d'Albany, le calcul des jours du voyage devient plus difficile; Chateaubriand n'en a pas donné les éléments: il s'avance toujours, mais sans dédaigner une partie de chasse de temps à autre ou une visite au *sachem*, et il dit dans son *Voyage en Amérique*: "Nous continuâmes notre route. Je laisse maintenant parler le manuscrit: je le donne tel que je le trouve, tantôt sous celle d'un journal, quelquefois en lettres ou en simples annotations."

M. Bédier compte que Chateaubriand a dû mettre 15 jours, pour venir au village indien du saut de Niagara, et il admet que la distance parcourue est de 4 à 500 kilomètres. Disons 500. Il le fait arriver le 27 août. Sur ces quinze jours, M. Bédier compte 7 jours d'arrêt: soit 500 kilomètres en 8 jours, c'est-à-dire, 62 kilomètres par jour; ce qui me paraît faible.

J'ai vu dans les prairies de l'Ouest canadien — et la chose se voit encore tous les jours — des voyageurs franchir 150 kilomètres par jour. Et ces pays sont loin d'être développés comme devaient l'être ceux des Etats de New-York et de Pennsylvanie en 1791, après 180 ans de colonisation.

De plus, la description du territoire traversé par Chateaubriand, semble indiquer qu'il y avait des colons à l'aise dans ces contrées; nulle part Chateaubriand dit avoir eu de la peine à franchir les rivières, ce qui peut nous porter à présumer qu'il y avait des ponts ou du moins des bacs à peu près sur tous les chemins qu'il a foulés, fait d'autant plus vraisemblable qu'il avait un guide ou des compagnons trouvés dans le pays et avec lesquels il a dû suivre les routes les plus battues et les chemins les plus courts (1). Et puisqu'il y avait des défrichements et des habitations d'Européens qui, comme il le dit, le re-

(1) Le livre le plus intéressant à consulter sur l'état du pays de la Génésée et des environs de Niagara est peut-être celui que j'ai cité plus haut : *Documentary History of the State of New York*. Le capitaine Williamson indique un moyen de voyager confortablement en suivant un trajet qui a bien pu être celui que suivit Chateaubriand, qui en tous cas ne semble pas du tout être dangereux, attendu qu'il y donne la liste de vingt-trois auberges qu'il recommande avant toutes les autres et qui marquent des étapes d'une moyenne distance de 12 ou 13 milles les unes des autres (la distance totale est de 317 milles). Voici ce qu'il dit : " La route allant de Albany dans l'ouest passe par Shenectady et la rivière Mohawk ; mais à Utica, c'est-à-dire à 96 milles d'Albany, elle est intersectée par le grand chemin de la Génésée à une distance de 99 milles de Geneva ; à partir de ce point, vous trouverez que le pays est bien peuplé et bien défriché (*well settled*). Mais comme guide et pour vous faciliter le voyage (*making comfortable stages*), je vous inclus une liste des meilleures auberges qui sont sur la route ; j'y joins les distances qui les séparent l'une de l'autre :

	milles.		milles.
Albany à Shenectady.....	16	Tyler's.....	10
Shenectady à Bents.....	14	Rice, <i>crique des neuf milles</i>	10
Bents à (en blanc).....	10	Bac de Cayuga.....	20
Dwights.....	16	Hôtel Powell (Geneva).....	13
Le Château sauvage d'Hudson.....	14	Sanburns.....	16
Aldridges, German Flats.....	10	Searson's, chemin d'Etat.....	14
Hôtel fort Schuyler.....	16	New-Hartford.....	11
Laird's.....	10	Peterson, à la grosse source.....	6
Van Epps.....	6	Yanson.....	6
Wemp's.....	6	Station de la grande plaine.....	27
Sill's, à la source profonde.....	11	Crique du Buffalo.....	43
Keelers, fils.....	12		

voient quelquefois avec un certain déploiement de luxe, je conclus que Chateaubriand pouvait se rendre de Albany à Niagara en faisant au moins 100 kilomètres par jour; quand il fut reçu dans des familles, où, par exemple un soir, il entendit chanter au piano le duo de "Pandolfetto de Paisiello", c'est qu'il était hébergé pour la nuit, comme il arrive dans ces sortes de voyage où l'on peut s'adresser à n'importe quelle habitation pour passer la nuit; par conséquent, il n'a pas perdu de temps en visites chez les colons, si ce n'est peut-être, comme dit M. Bédier, deux demi-journées pour la chasse au carcajou, au rat musqué et au *strix exclamateur*, puis une journée chez le vieux sachem, enfin deux jours chez un nommé Philippe Lecoq, que dans l'*Essai sur les révolutions*, Chateaubriand dit avoir visité et observé lorsqu'il voyageait chez les cinq nations (1).

A propos de cette visite, qu'il me soit permis d'observer que je soupçonne fort que Chateaubriand l'a plutôt faite durant les 12 jours qu'il passa chez les sauvages du Niagara. Car, pour apprendre l'histoire et la demeure de son compatriote, il est vraisemblable qu'il lui a fallu converser quelques jours avec les sauvages, qui, seuls peut-être, savaient que Lecoq habitait dans les bois environnants. Mais en prenant compte, même de ces deux jours, je trouve que le voyageur a dû arriver à Niagara le... 13 AOUT.

Quant aux douze jours que Chateaubriand dit avoir passés chez les Indiens de Niagara, je suppose qu'il les a employés à guérir son bras endommagé à la suite d'une chute, puis à se promener en canot ou en pirogue, sur le lac Erié, et à étudier les mœurs indiennes. Nous atteignons ainsi le... 27 AOUT.

M. Bédier dit le 9 septembre.

(1) Voici un extrait de la note écrite à ce sujet dans l'*Essai* (V. C. LVI, partie 2): "Lorsque je voyageais chez les cinq nations, je ne fus pas peu surpris en entendant dire que j'avais un compatriote établi à quelque distance dans les bois. Je courus chez lui... je restai deux jours chez Philippe Lecoq."

De Niagara à Pittsburg.

Après avoir payé son guide, Chateaubriand s'associe à des trafiquants qui partent pour descendre l'Ohio. M. Bédier a reproduit quelques lignes inédites du manuscrit des *Mémoires* de Chateaubriand, (1) selon lesquelles ce dernier aurait fait six jours de marche avec les trafiquants qui, divisés par une querelle survenue à un endroit nommé Erié, sur le lac du même nom, auraient pris des routes différentes. Chateaubriand aurait suivi ceux qui allaient par l'Ohio. M. Bédier compte neuf jours pour le voyage jusqu'à Pittsburg. Je ferai remarquer que si les lignes dont il s'autorise ne sont pas dans le manuscrit que Chateaubriand a vendu et qu'Emile de Girardin a publié dans "La Presse" en 1848, et si elles sont même condamnées comme il est facile de s'en convaincre, on pourrait à la rigueur ne voir là qu'une preuve de la minutie avec laquelle Chateaubriand visait à la vérité et, prétendre que s'il a effacé ce qu'il avait d'abord écrit, nous n'avons pas le droit d'en tirer parti. Il est permis, et peut-être même est-il juste de tenir pour nul ce qui est effacé. Or, la page en question n'est pas non plus dans le manuscrit qui fut vendu par Chateaubriand lui-même à Emile de Girardin.

Si donc Chateaubriand est parti avec les trafiquants dans la direction de Pittsburg, distance de 300 kilomètres, il est probable qu'il s'y est rendu en 6 jours; car il est impossible de lui faire faire moins de 50 kilomètres par jour. Donc, il arrive à Pittsburg le... 2 SEPTEMBRE.

Ce serait, selon M. Bédier, le 17 septembre.

(1) Manuscrit de la Bibliothèque nationale : F. fr. 12,454, intitulé : *Pièces transcrites sur le registre.*—N. B. Un seul fragment est de la main de Chateaubriand. Ces fragments ont été donnés par un M. L'Agneau, ancien secrétaire de Chateaubriand. D'ailleurs cette page, citée par M. Bédier, est marquée de deux traits de crayon en croix, comme pour indiquer qu'elle est biffée. De plus, cette page n'est pas écrite de la main de Chateaubriand.

De Pittsburg aux Natchez.

M. Bédier pense que de Pittsburg aux villages des Natchez, le voyage de Chateaubriand a dû s'effectuer en 43 jours, ce qui met son arrivée aux Natchez au 30 octobre. D'après lui, de concert avec les trafiquants de St-Louis des Illinois, Chateaubriand aurait frété un chaland. D'abord je crois plutôt que Chateaubriand a navigué sur l'Ohio, et sur toutes les rivières qu'il a parcourues, en canot d'écorce ou en pirogue, et voici pourquoi. M. Bédier s'appuie sur des renseignements erronés; les voyageurs Michaux et Smith, cités par lui, disent ne point avoir voyagé sur l'Ohio et le Mississipi en canots, mais avec difficulté; ils ajoutent même que ces canots ne pouvaient contenir que trois ou quatre personnes. Ceci est inexact; l'on possédait alors, et l'on possède encore aujourd'hui des canots d'écorce assez grands pour contenir jusqu'à 15 personnes et même davantage. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les gravures du temps, montrant des embarcations de ce genre pour voir que ces embarcations étaient capables de contenir 15 personnes (v. gravure, p. 256 du IV^e vol. de: *History of America*, par Justin Winsor). Pour ce qui est des pirogues, faites avec le tronc d'un arbre, il est incontestable qu'on en fabriquait de grandes dimensions, et je sais qu'il en existe encore au Canada, dans lesquelles trente ou quarante hommes peuvent prendre place.

Ceci détruit, je crois, l'opinion que tend à répandre le texte de Michaux, cité par M. Bédier (1).

Quant à la rapidité avec laquelle on pouvait naviguer en canots ou en pirogues, je dois dire que la navigation en canot est un peu plus rapide que la navigation en pirogue, les canots étant plus légers. Il est facile de faire 75 milles (125 kilomètres) par jour dans un canot d'écorce, surtout quand avec 7 ou 8 rameurs on descend le courant. Or,

(1) Michaux, *Voyage à l'ouest des monts Alleghanys*, p. 80.

comme il y a environ 3000 kilomètres entre Pittsburg et le village des Natchez, des rameurs *bois brûlés*, ou des trafiquants accoutumés à ce genre de navigation, pouvaient sans trop de peine franchir cette distance en 23 jours, et même moins; car le Mississipi et l'Ohio étaient les voies de communication les plus fréquentées et les plus commodes, à l'époque du voyage de Chateaubriand (Cf. Barbé-Marbois, *Hist. de la Louisiane*). "Les rivières le plus fréquentées de l'Europe, dit-il, ne le sont pas plus que le Mississipi et ses nombreux affluents."

Dans le *Dictionnaire de Géographie universelle*, à l'article Mississipi, on lit: "Il a été de tout temps, de l'extrême sud à l'extrême nord, le grand chemin des Indiens, la grande voie de navigation et le guide des voyageurs français, canadiens, espagnols, anglais et américains." Il semblerait d'abord convenable d'ajouter à ce chiffre de 23 jours, quelques jours pour les portages, c'est-à-dire, pour le passage des rapides, qu'on faisait par terre, en portant le canot sur les épaules; mais comme je ne tiens pas compte de la plus grande vitesse que devaient acquérir ces embarcations dans les jours de vent favorable, alors qu'on pouvait mettre la voile, j'ai lieu de croire que mon calcul est et reste dans de justes limites. Un récit de voyage écrit par un vieux trafiquant canadien à la demande du gouverneur anglais, lord Aylmer, confirme péremptoirement ce que je viens de dire. *Joseph François Perrault, écuyer*, (1) écrit, à l'âge de 80 ans l'histoire de sa vie aventureuse. Il est extrêmement sobre dans ses développements et il a trouvé le moyen de raconter une vie assez longue et remplie d'aventures, dans une brochure de 8 pages in-quarto. Les faits qu'il rappelle se passent *vingt ans* avant

(1) Il m'est impossible de donner le nom de l'éditeur de cette brochure; elle n'en porte pas. C'est à M. Emile Salone, professeur d'histoire au Lycée Condorcet, que je dois la connaissance de ce récit, et qui seul peut-être, en France, en possède un exemplaire dans sa bibliothèque.

le voyage de Chateaubriand, c'est-à-dire en 1773. Voici ce qu'il écrit: "Le printemps de 1773, je montai le Mississipi avec M. de Rochebrune, et après trois mois d'une navigation dangereuse, j'eus le plaisir d'embrasser mon père établi à St-Louis des Illinois, à cinq cents lieues de la Nouvelle-Orléans, où il faisait un commerce considérable. J'ai passé sept années dans ce pays et comme tous les ans nous portions à la Nouvelle-Orléans les pelleteries que nous tirions de l'intérieur, j'en faisais alternativement le trajet avec mon père. J'ai descendu et remonté ce fleuve trois fois; je mettais *trois semaines à le descendre* et trois mois à le remonter."

Or, Perrault se servait d'un bateau, manœuvré une fois par 25 hommes et une autre fois par huit. "J'étais accompagné, ajoute le voyageur, de deux autres moyennes embarcations appartenant à mes amis qui menaient aussi des pelleteries à la Nouvelle-Orléans. Comme l'usage de mon père était d'observer et faire observer à son équipage, les jours d'abstinence recommandés par l'Eglise, et que j'avais ordre d'en faire autant, mes amis qui suivaient mon bateau, derrière lequel était attachée une pirogue où le cuisinier faisait l'ordinaire, sentant l'odeur d'une matelote, me demandèrent la permission de venir dîner avec moi, ce que je leur permis avec bien du plaisir et profitai de cette occasion pour les engager à en faire autant à l'avenir, d'autant plus que cette alternative de gras et de maigre plaisait infiniment aux équipages et contribuait à leur santé."

J'ai cité ce dernier passage pour démontrer que les pirogues dont on se servait alors devaient être assez considérables puisqu'on y faisait l'ordinaire, c'est-à-dire, la cuisine, pour 25 hommes.

Si vingt ans avant Chateaubriand, Perrault faisait 2650 kilomètres en 21 jours, sur le Missouri et le Mississipi, il est permis de supposer que des trafiquants postérieurs à

Perrault ont pu franchir 3000 kilomètres de Pittsburg aux Natchez, dans 23 jours, ce qui se vérifie par un calcul facile. On peut donc affirmer avec certitude que le trajet de Pittsburg aux Natchez pouvait se faire en 23 jours. Si en outre, on considère que Perrault se servait de chalands ou bateaux de transport, il ne paraîtra sans doute nullement nécessaire d'avancer que le voyage de Pittsburg aux Natchez a pu se faire en canot en 17 ou 18 jours. Mais restons au chiffre de 23 jours: Chateaubriand arrive ainsi au village des Natchez le... 24 SEPTEMBRE, tandis que M. Bédier ne l'y fait débarquer que le 30 octobre.

Edmond-J.-P. Buron,

(A suivre)



DANS LES ALPES

“...Hier, à la Préfecture, premier bal de la saison. Tout Chambéry s’est retrouvé à cette charmante fête. Le cottillon, conduit avec un brio remarquable par le lieutenant Clerget, du 32^e bataillon alpin, ne s’est terminé qu’à deux heures du matin...”

Clerget, d’avance, souriait à la lecture de ces lignes, dans le prochain numéro hebdomadaire du *Petit Savoyard*. Sous l’étincellement des lustres, à travers les hautes pièces parfumées et chaudes, les couples, après avoir salué le préfet, M. Thévenot et sa femme, venaient de se rompre à peine. Lui-même, en accompagnant au buffet Mlle Thévenot, éprouvait un vif plaisir à être vu de la sorte. Il marchait tête haute, la taille fine, le geste aisé, parmi le cercle des regards sympathiques ou jaloux. Même, il aperçut, dans une embrasure de fenêtre, entre deux vieilles dames, un capitaine de hussards qui le dévisageait, le marquis Haussois du Sausset, héros habituel des bals, les années précédentes, et conducteur assermenté de tous les cotillons. Et comme du Sausset, détournant la tête, laissait tomber son monocle avec un bâillement dédaigneux, Clerget fit remarquer à sa danseuse les cheveux teints du marquis, séparés par une raie trop large, son visage craquelé d’une infinité de petites rides.

Alors, grisé par la musique, l’odeur des fleurs, il savoura son triomphe, les mains tendues, les mots aimables. La préfète s’empressait :

— Une coupe de champagne, monsieur Clerget ?

La générale lui demandait avec bienveillance des nouvelles de ses parents, qu’elle savait riches et influents. Des

mères, entremetteuses pour le bon motif, lui confiaient les qualités, les goûts et les talents de leurs filles.

— Et comme Eugénie est bien faite! dit très haut, près de lui, une grosse dame.

Et il songea que la jeunesse est une belle chose et qu'il faisait bon vivre. Soudain, en offrant une assiette de petits fours à Mlle Thévenot, il remarqua, entre deux palmiers, là-bas, le beau regard de Mlle de Trézanne. Un peu de reproche, peut-être, dans ce regard et cet isolement.

“ Eh bien! allons lui faire notre cour.”

Un instant après, il se dirigeait vers la jeune fille, dont il aimait la grâce pensive, la droiture réfléchie. Mademoiselle Marthe la Raisonnable, l'avait-il appelée un jour en riant. Orpheline, elle habitait avec son grand-père et sa grand-mère, dans une vieille maison, entourée de choses fanées, de beaux meubles anciens, au milieu de mélancoliques portraits de famille qui paraissaient savoir beaucoup de secrets. De là, sans doute, son charme particulier, mais grave, qui attirait Clerget en l'effrayant un peu. C'est vrai qu'il avait négligé ce soir Mlle de Trézanne et qu'il devait se faire pardonner.

Une main l'arrêta net.

— Clerget, écoute donc!

Le lieutenant Berc, dont la bonne figure rougeaude exprimait une vive émotion, l'entraîna dans un coin; puis avec mystère:

— Formaly s'est cassé les deux jambes.

— Qu'est-ce que tu me racontes? fit Clerget qui sursauta.

Il revoyait leur camarade de promotion, ses moustaches drues, son air décidé; il l'imaginait en pleines Alpes, dans ce petit poste perdu de Lussan, à 2470 mètres d'altitude, où Formaly, avec une vingtaine d'hommes, hivernait sous la neige, bloqué pendant des semaines, loin de tout contact humain... Pas drôles, ces hivers-là! Brr!... Dire que ça serait son tour l'an prochain...

Mais quoi donc? qu'était-il arrivé à Formaly?... Un accident?

— Oui, mon cher. Les deux jambes... une chute de 20 mètres. Le télégraphe vient de transmettre la nouvelle. Le commandant Schlem est très ennuyé. On envoie demain un officier prendre le commandement du poste. Il n'y a plus personne là-bas! Le sergent a été gravement blessé, ainsi que deux hommes; on les a tous transportés à Uxeloup.

— Quel malheur! dit Clerget.

Et, entrevoyant soudain la conséquence:

— Mais alors, un officier... ça va être à moi de marcher?

— Tiens, c'est vrai, fit Berc placidement. Bien du plaisir, mon pauvre vieux.

Clerget jeta sur les salons un regard consterné. Certainement il plaignait beaucoup Formaly, qui devait cruellement souffrir. Trois mois à l'hôpital... Peut-être resterait-il boiteux... Un si charmant garçon, un si bon camarade... Mais, avec un égoïsme ingénu, il ne se plaignait pas moins.

Quel guignon! Quitter Chambéry au moment où la saison commençait, où il se promettait un hiver agréable. Aller s'enfermer dans une cahutte grossière en compagnie de quelques soldats incultes, sans distraction, sans compensation d'aucune sorte, seul au milieu des pics sauvages, dans la glace, dans la neige, en butte aux tourmentes, aux avalanches, risquant chaque jour ophtalmies et pleurésies... ou chutes dans les crevasses! Du diable s'il s'attendait à cette tuile! S'il avait eu le temps de s'y préparer, encore! L'année suivante, bon, il hivernerait à Lussan, et non seulement il s'y résignait, mais encore il acceptait ce devoir avec un sentiment d'émulation et la conscience de sa responsabilité. Il savait bien, parbleu, que c'étaient des postes d'honneur, ces périlleuses factions gardées en plein ciel, sur les plus hauts sommets du pays,

au seuil de la frontière. Mais voilà, il se disait : "L'an prochain!" Et il ajournait de songer à ses obligations futures. Il serait temps, le moment venu. Officier intelligent, à qui le travail était facile et qui menait de front sa tâche et son plaisir, Clerget, s'il ne donnait pas tout ce qu'il pouvait donner, donnait, sans effort, autant que ses camarades les plus appliqués; souple et agile, excellent à tous les sports, il avait l'esprit prompt, délié, beaucoup de mémoire, une faculté précieuse d'assimilation. Le commandant Schlem, son chef de corps, un apôtre de la grandeur exact, irréprochable en apparence, et de le sentir au fond distrait, léger, dissipé; il lui faisait presque un crime de ne pas développer davantage ses qualités de fond, de se contenter de la surface, du brillant.

— Clerget, lui avait-il dit un jour avec une tristesse dans sa voix rude, on n'est un véritable officier que lorsqu'on a la foi!...

C'est qu'il avait la foi, lui le père Schlem; et cette foi profonde, cette foi vitale, il l'exigeait de ses officiers. Tous d'ailleurs, et Clerget le premier, qui craignait sa sévérité, vénéraient la hauteur et l'abnégation de son caractère. Le commandant Schlem, en effet, était un de ces héros obscurs en qui palpite le cœur de l'armée; éducateur patient et énergique, il façonnait des âmes de soldat; il était de ces rares chefs qu'on aime et qui inspirent confiance.

"En attendant, songeait Clerget, demain au rapport, ma feuille de route sera signée... Pauvre Formaly!" Ce qu'il y avait d'injuste, d'affreux dans cet accident l'impresionna. Se voir casser les jambes ailleurs que sur un champ de bataille, non, vraiment, ce n'était pas de jeu. Un éclat d'obus attrapé dans le feu du combat, le métier voulait ça, surtout si la blessure n'était pas trop grave et si un petit ruban rouge... Mais dégringoler dans un trou, risquer de se tuer sans gloire, être accusé peut-être ensuite de maladresse ou d'imprudence, quoi de plus bête?

Son regret s'accrut en lorgnant Mme Aubry qui rôdait autour d'eux. Elle s'approcha soudain, les invita, Berc et lui, à un dîner improvisé pour le lendemain.

Berc, épanoui, accepta. Clerget, désolé de penser qu'il ne serait plus là, jugea son camarade ridicule, avec ses joues rouges et ses cheveux d'un blond trop clair; puis il lui reconnut de larges épaules, un jarret de valseur intrépide; et l'idée que Berc pourrait le supplanter lui fut insupportable. M. Aubry leur offrait des cigares; une topaze énorme étincelait à sa main blanche. Il se faisait tard, le couple s'éloigna, les salons d'ailleurs se vidaient. Clerget, sans savoir comment, se trouva dehors, saisi par l'air vif. Il descendait avec Berc les rampes qui aboutissent à la place du Château. Chambéry s'étendait sous eux, endormi, sans lumière, mais baigné par un clair de lune bleuâtre qui faisait miroiter le verglas.

Et il sifflota l'air d'un pas de quatre. C'était celui que jouait l'orchestre, tandis qu'il reconnaissait à l'écart, entre les palmiers retombants de la serre, Mlle de Trézanne. Quoi, elle aussi, il n'allait plus la revoir, il ne continuerait plus ces rares, mais bonnes visites dans la vieille maison? Il lui sembla que le fier visage le contemplait, le poursuivait avec gravité... Il regagna son logis de garçon. L'ordonnance avait laissé éteindre le feu. Pas d'allumettes. Pendant quelques secondes, Clerget tâtonna dans le noir, énervé, et la solitude glaciale où il allait vivre désormais lui serra le cœur.

II

— Quelle heure est-il donc? fit-il à son réveil en voyant un jour semblable à la nuit, tandis qu'aux mains de l'ordonnance, la flamme pauvre d'une bougie allait et venait par la pièce nue.

— Six heures, mon lieutenant. Le courrier part à sept heures.

Clerget s'étira, moulu. Quel dépaysement brusque, quelle tristesse que son arrivée hier au soir à Uxeloup, après le voyage en chemin de fer, l'ascension à pied pendant cinq heures jusqu'au petit village balayé par le vent du Piémont, la "Lombarde" qui avait soufflé jusqu'au matin, emplissant ses cauchemars de plaintes et de hurlements! En ce moment, les gonds des volets ne criaient plus, la suie ne tourbillonnait plus dans la cheminée: l'accalmie avait quelque chose de morné.

Clerget, en hâte, s'équipait, roulant autour de ses jambes les bandes molletières, préservant de gants de pieds ses gros souliers à clous. Il serra autour de son corps la longue ceinture de flanelle, enfonça son béret sur ses oreilles protégées d'un passe-montagne. Comme il était différent du joli lieutenant d'avant-hier, sanglé, pimpant, gants blancs et épaulettes d'argent! Avant-hier, le bal à la préfecture... Quel contraste! Il lui semblait être un autre lui-même, vivre une autre existence, dans une autre planète. Vingt-quatre heures ou vingt-quatre jours s'étaient-ils écoulés depuis qu'il avait quitté Chambéry? Les instructions du commandant Schlem revinrent à son esprit. N'y avait-il pas dans leur laconisme un peu de méfiance ironique!

— Adieu, mon cher camarade, ayez soin de vos hommes, veillez à leur éducation morale et ne tombez pas dans une crevasse!

Il revoyait la figure osseuse de son chef, sa joue labourée par la lance d'un Pavillon noir, ce regard infiniment triste depuis que le commandant avait perdu, enlevés subitement par le croup, sa jeune femme et ses deux enfants. Si Schlem n'en avait pas dit plus long, son grave sourire parlait, et Clerget l'interprétait de la sorte:

"Vous êtes *trop intelligent*, n'est-ce pas, Clerget, pour que je vous fasse un long discours? Bon pour d'autres... Vous, vous saurez vous débrouiller?... Eh bien, débrouillez-vous, mon ami!"

Et sachant de quelles recommandations minutieuses le commandant avait harcelé Formaly à son départ, Clerget se sentait un peu vexé de cette réserve: Schlem l'attendait sans doute à l'œuvre, pour le juger. Cependant, sa poignée de main avait été cordiale. Puis les camarades l'escortaient à la gare, joyeux, comme en partie de plaisir. Par moments, le souvenir de Formaly jetait un froid, mais l'insouciance du métier, la jeunesse l'emportaient, et c'étaient des recommandations plaisantes, des taquineries affectueuses, puis:

— Adieu, bonne chance! — et le train roulait dans la nuit.

Quelques heures sans sommeil, la descente à Modane, la mésaventure de sa cantine égarée en route, descendue par erreur à Saint-Jean-de-Maurienne; après quoi, muni d'un guide et flanqué de son ordonnance, le nommé Prost, joli garçon au désespoir de quitter Chambéry, Clerget, par un froid noir, avait gravi les 18 kilomètres qui le séparaient de l'étape du soir. Dure fatigue, coupée d'un déjeuner au petit poste de Challiers, où son camarade Bermud lui avait fait fête, et enfin l'arrivée, exténué, à Uxeloup.

Tout de suite, il avait été serrer la main de Formaly, logé chez le moins pauvre habitant du village. Rudement changé, Formaly; c'était effrayant! Tempes creuses, teint blafard, bouche close. Le sergent avait une fracture au crâne; les deux soldats, l'un l'épaule brisée, l'autre des lésions internes. Et Clerget ne savait ce qui lui avait été le plus pénible, le silence de Formaly, plongé dans une torpeur farouche, ou la volubilité saccadée du sergent. Il contait sans cesse l'accident, avec une répétition automatique de certaines phrases, un détraquement momentané du cerveau.

Clerget devait les revoir avant de se mettre en route. Ayant avalé une tasse de café chaud, préparée par son hôtesse, vieille sibylle borgne et taciturne, il sortit. Le vent

était tombé, le jour restait crépusculaire; la neige des toits, sous le ciel noir, était livide. Formaly et les autres blessés dormaient, de ce mauvais sommeil où la souffrance, vaincue, semble aplatie sous un poids redoutable et invisible. Leurs faces collées à l'oreiller, leurs corps anéantis reposaient dans une détresse inerte, si voisine du dernier sommeil que Clerget en fut douloureusement étreint. Au sortir de cette atmosphère lourde, l'air était si glacial que le cœur lui tourna.

Il se raidit, à la vue du soldat chargé du courrier, qui allait l'escorter à mi-côte de Lussan, au chalet de Serraz, où ils se rencontreraient avec le courrier du poste.

— C'est vous, Guibout? fit Clerget.

Il reconnaissait le chasseur, l'ayant eu dans son peloton, l'an dernier. Affecté avec huit de ses camarades et un caporal au petit dépôt d'Uxeloup, Guibout, qui était un bon sujet et, à ce titre, avait été accepté comme volontaire pour ce poste de rude hivernage, rougit et sourit. Il ressemblait à un écureuil, avec ses épaules ramassées, sa barbe fauve et ses yeux vifs. Après une poignée de main échangée avec Prost, son pays, "un de la classe" qu'il revit avec plaisir, Guibout prit les devants. On traversait le village.

Des traces de fresques décoraient de vieilles façades. Clerget remarqua des cadrans solaires, ornés d'inscriptions latines. Les rares paysannes, qui entrebâillaient leur porte pour repousser la neige tombée cette nuit, montraient le type piémontais; un tablier de couleur vive tranchait sur leur jupe sombre. Les hommes, Clerget le savait, étaient pour la plupart chasseurs de chamois ou contrebandiers; il n'en rencontra aucun.

On avait laissé sur la gauche la vieille chapelle Saint-André, franchi une passerelle sous laquelle bouillonnait l'eau glauque et savonneuse d'un torrent; l'étroite vallée se déploya entre de hautes pentes raides, des prairies

blanches. On s'éleva sur une rampe accidentée, côtoyant des ravins sombres au flanc desquels pendaient des sapins fracassés. Au bout de trois quarts d'heure, comme on longeait l'entonnoir du Maudit, Prost, tout pâle, s'arrêta :

— Le vertige, mon lieutenant, balbutia-t-il... Les 18 kilomètres de la veille lui avaient rompu les cuisses et les reins, gonflé les pieds.

— Qu'est-ce que tu diras tout à l'heure? Veux-tu bien marcher!

Et Clerget, qui lui non plus n'avait pas l'habitude des hauteurs, s'avouait le malaise qui l'oppressait lui-même, bourdonnement d'oreilles, nausée vague; mais pour rien au monde il n'en eût convenu.

— Allons, du nerf! ou Guibout va se moquer de toi!

Guibout murmura, malicieux :

— Y a pas de mulet pour te porter. Depuis le 15 novembre, y ne peut plus grimper, y a plus de piste!

Se servant le moins possible de son alpinstock, il montait sans hâte, d'un pied sûr, qui trouvait le point d'appui. Ses lourds souliers enfonçaient dans la neige friable, y creusaient des marches. Clerget s'appliqua à l'imiter. On s'éleva longtemps ainsi. Après un sentier de chèvre glissant, une route en lacets, au flanc de laquelle la falaise tombait à pic. Soudain, à un tournant, l'éclaircie montra, dans le chaotique dédale des monts, les trois dents du Géhor, le col de la Vache; et au loin, tout au bas, un toit sous la neige apparaissait, si petit qu'il semblait pouvoir tenir dans le creux de la main. Longue, essouffante, la montée se prolongeait, semblait ne devoir jamais finir. Guibout fit halte devant un abri creusé dans la roche. Prost se laissa tomber, comme une bête épuisée. Il était affreusement blême.

— Allons, bois un coup! fit Clerget, qui lui passa sa gourde, pleine de café et d'eau-de-vie. Guibout dit en clignant de l'œil :

— Secoue-toi un peu, faut pas rester comme ça...

Mais Prost, une hébétude sur sa figure ravagée, murmura, en dodelinant de la tête :

— J'peux pas continuer, j'ai trop sommeil.

— Connu, fit Guibout. Ça fait cet effet, les premiers temps. Mais pour dormir, mon vieux, si les draps sont blancs, y ne sont pas assez chauds. Tu te réveillerais cail-lou. Allons, hop!

Il tira de force l'ordonnance, l'entraîna geignant. Clerget, qui ressentait les mêmes symptômes, s'était remis en marche avec une peine extrême; ses jambes étaient de plomb, ses paupières se fermaient, une envie irrésistible l'envahissait de s'étendre dans la neige et de dormir. Au bout de quelques minutes, pendant lesquelles il dut bander toute sa volonté, la montée lui redevint plus facile; le sang lui affluait au cerveau, circulait plus rapidement. Il admira l'endurance de leur guide qui, sans hésitation, d'une ascension égale, s'élevait, leur frayant un passage, les prévenant des points dangereux. "La volonté, convint en lui-même Clerget, ne suffit donc pas, on doit s'entraîner si l'on veut être prêt. Et prêt, il faut l'être à toute heure; qui sait d'où et quand soufflera le vent de la guerre? Quelle honte de rester en arrière, parce que mes nerfs, mes muscles me trahiraient!"

Ils marchaient depuis deux heures, quand ils atteignirent une aire dominée d'un rideau de mélèzes; des cimes tourmentées, hérissant l'horizon de dômes et de pics, les enserraient de partout; le glacier d'Armeline au loin arrondissait sa masse formidable, l'aiguille du Hardet déchirait les nuages; Guibout étendit sa canne ferrée.

— Le chalet Serraz est derrière ce ravin.

Prost, qui boitait, dans l'espoir déraisonnable que le lieutenant, ayant pitié de lui, le renverrait à Uxeloup et de là à Chambéry, retrouva son courage.

— Qu'est-ce que tu dirais donc, si tu avais ma cantine à porter? dit Clerget.

Et, malgré cette plaisanterie, il songeait qu'elle allait lui faire faute, cette damnée cantine, avec ses effets de rechange, quelques livres, les rares objets familiers qu'on emporte avec soi et qu'on aime... Bah! on la retrouverait. Un ou deux jours de privation, voilà tout. Il s'étonna de sa philosophie. Il n'eût pas supporté la plus petite contrariété à Chambéry. Chambéry, les camarades, c'était loin!.. Le chalet Serraz apparut. Deux chasseurs alpins se tenaient devant la porte.

— V'là les camarades, fit Guibout.

Clerget, qui se sentait extrêmement las, se redressa, fit fière mine. Ces deux soldats, descendus du poste, étaient siens. Ils apportaient le courrier, en faisaient l'échange, et maintenant ils allaient le conduire, en relais d'escorte, au poste des neiges, sa résidence future, son palais de bois, son domaine de Robinson des Alpes. Les deux chasseurs respectueusement l'attendaient; position militaire.

—Salut, dit-il en les dévisageant tour à tour.

C'étaient deux rudes montagnards, l'un tout petit, l'autre très grand; interrogés, ils déclinerent leurs noms: Michel, Gattolat. Clerget sentit qu'ils l'examinaient à la dérobée, cherchaient à se faire une impression sur le chef auquel on les confiait, sur l'homme dont ils allaient dépendre.

— Eh bien, repose-toi, fit-il à l'ordonnance. Tu vois bien qu'on y arrive!

Mais en lui-même, il plaignait le pauvre diable, reconnaissait que, sans force morale, il eût éprouvé le même affaissement. Les deux chasseurs du poste, cependant, ne portaient sur leurs traits aucune fatigue. Clerget les entendit s'informer de leurs camarades blessés: leur visage avait pris une expression grave et soucieuse. Guibout, assis à l'écart sur un sac de feuilles sèches, désintéressé maintenant de sa mission, leur répondait, tout en découpant sur le pouce une croûte de pain, un morceau de

gruyère qu'il enfournait par larges bouchées. Son appétit donna faim à Clerget, mais l'amour-propre l'empêcha, devant ces hommes qui l'observaient, de sortir les provisions contenues dans le sac qu'il portait en bandoulière.

Quand il fallut se remettre en route, la détresse de Prost fit mal à voir. L'idée de marcher deux heures encore dans la neige le démoralisait au point qu'il en pleurait presque. Michel et Gattolat, entraînés à ces rudes étapes, le considéraient sans rien dire; Guibout, content de n'avoir plus qu'à descendre, lui frappa sur l'épaule.

— Eh bien, adieu, mon copain. Espère, il y a du bon, là-haut!

Et il partit de son pas sûr, sans se retourner...

La petite caravane grimpait depuis une heure et demie le long de la piste jalonnée de loin en loin de balises et de flèches indicatrices. On avait franchi l'étroit et profond défilé de la Vuze, côtoyé un rocher énorme où, sur des gradins taillés à pic, dressant un monumental escalier, roulaient avec fracas des cascades par étages, puis dans la solitude désolée des gorges et des cimes, entre des pâturages déserts et une forêt de sapins noirs, le Géhor était apparu, érigeant ses trois glaciers aigus, au revers métallique et bleu. Le chasseur Michel, qui allait devant, s'arrêta et, étendant le bras, montra un ravin distant de 200 mètres.

— C'est là que s'est passé l'accident, mon lieutenant.

Il y assistait, il le raconta. Le passage était dangereux: la neige nouvelle ne tenait pas. Le lieutenant Formaly guidait le poste en reconnaissance, quand sous ses pas, le tapis blanc avait glissé d'un seul coup, le précipitant avec trois hommes dans une crevasse. Le sauvetage, périlleux, avait duré longtemps. Le sergent, retiré avec des cordes, ne pensait qu'à une pièce de vingt francs qu'il avait perdue: il voulait redescendre la chercher, il ne s'inquiétait que de cela, répétant seulement, en proie à l'idée fixe:

“J’ai perdu une pièce de vingt francs.” Il restait insensible au sang de sa blessure qui faisait caillot sur son visage et poissait ses mains. Formaly n’avait consenti à être retiré que le dernier; quand on lui avait vu les jambes cassées, il s’était élevé un murmure douloureux et des exclamations de colère parmi les soldats qui l’aimaient. — La montagne, dit Michel pour conclure, est traître et méchante, ce n’est pas sans raison que les gens de la haute Maurienne appellent cette contrée les monts Maudits.

On se remit en route: Clerget songeait que l’accident de Formaly pouvait, dans ces parages, être un malheur fréquent. Le poids de sa responsabilité lui courba les épaules, la fatigue de la marche contribuait à le décourager: pendant quelques instants, il vit tout en noir. Pâle et serrant les dents, il s’efforçait de dominer l’anxiété cruelle qui l’oppressait, cet étrange mal des hauteurs où la vue se trouble, où l’air manque. De nouveau, ses tempes bourdonnaient, il suffoqua. Depuis longtemps il n’avait plus d’yeux pour le paysage: son regard comme hypnotisé se fixait seulement sur la trace des pas du petit Michel qui le précédait.

Tout à coup, en arrière, le grand Gattolat poussa un appel étouffé; Prost, qu’il objurguait de son mieux, venait de tomber d’engourdissement, gagné à cet invincible sommeil du froid où l’être entier sombre et s’anéantit. Secousses, appels, rien n’y fit, il fallut gifler à tour de bras le malheureux, le remettre sur pied, de force, le lier sous les bras, l’entraîner comme une masse inerte, un paquet stupide qui ne gémissait même plus.

Le dévouement des deux chasseurs, leurs efforts stoïques et silencieux firent une forte impression sur Clerget. Il poussait Prost par derrière, et, dans cet acte de vigueur, il retrouvait une sorte d’élan désespéré. Ah! l’ordonnance pesait, et la neige était plus glissante qu’un parquet de bal. Mais il s’agissait de sauver l’existence d’un homme.

Et quand Clerget, haletant, trempé d'une sueur que le froid vitrifiâit à ses joues, à bout de forces, aperçut le toit en pente du poste, entendit Gattolat dire : "Encore un coup de jarret, ça y est!" — et vit des chasseurs, prévenus par le planton de garde, accourir à leur aide, il ressentit un allègement de délivrance, une joie inexprimable, tels qu'il n'en avait jamais éprouvés.

III

Dans sa petite baraque composée d'une chambre et d'une cuisine, Clerget, assis dans un fauteuil, méditait. Pas gaïes, ses réflexions. Pas drôle, l'installation. Le lit de Formaly, les pantoufles de Formaly, la pipe de Formaly, une petite bibliothèque appendue au mur, une table, un miroir, une boîte de pharmacie, la tablette et les étriers du téléphone, quelques instruments de météorologie... C'étaient d'humbles pénates, un logis très modeste comme on en pouvait s'offrir dans ce désert de nuages, loin de tout être humain, loin du confort des villes. Une prison, somme toute.

Clerget contempla avec découragement le maigre papier à fleurs, isolé de la muraille par unè couche d'air, derrière une tenture de toile. Il godait bizarrement, ce papier; ça et là, on voyait s'enfler, disparaître des cloques, courir en relief comme un doigt caché, si bien qu'à certains moments la tapisserie semblait vivante. Un tapage se fit dans le plafond rembourré de mousse, une bataille de rats, sans doute. On frappait à la porte. "Entrez!" cria-t-il. Les ronflements de Prost lui parvinrent du fond de la baraque des hommes; l'ordonnance s'était écroulé sur son lit, et on le laissait dormir tout son soûl. Avec l'homme de service, qui faisait froid à voir en ses effets de toile sous lesquels se dissimulait le vêtement de drap, un air glacé pénétra dans la pièce. On eût dit que le poêle de faïence

cessait de chauffer, la bouillotte du thé de ronronner. Mais l'homme avait remis du bois dans le feu; le poêle repartit de plus belle, la bouillotte chanta; malgré la mauvaise humeur de Clerget, un peu d'intimité, de bien-être se répandirent. Quand il eut savouré deux tasses d'excellent pékao à pointes blanches et grignoté quelques biscuits, en attendant le déjeuner, la situation lui apparut moins désespérée. L'insouciance de son âge reprit le dessus. Il secoua sa courbature, purgea la pièce des souvenirs trop intimes de Formaly, et, s'étant débarbouillé et brossé, il commença son inspection.

Le caporal Wacogne, un géant velu, aux mouvements souples d'ours des montagnes, le guidait avec des gestes prévenants, des réponses courtes, mais nettes, à chaque question, un sens pratique qui apparaissait dans les moindres choses et révélait, sous le soldat discipliné, le paysan observateur et réfléchi. Depuis trois jours, il paraît à tout, dirigeait tout. L'arrivée du lieutenant le déchargeait; tout en gardant un reste d'importance, il en était bien aise.

Clerget se rendit compte de la disposition topographique. Le poste de Lussan était situé sur un promontoire, se détachant de l'arête principale, à l'est du col d'Armeline, et s'avancant d'une centaine de mètres dans un ravin. Exposé ainsi au heurt des deux vents dominants de la région, la Vanoise et la Lombarde, il se cramponnait à la roche, en plein maelström des tourmentes. Le caporal attira l'attention de Clerget sur des oiseaux qui venaient de se poser à quelque distance des baraques:

— Des Alpins. Signe de mauvais temps. Par contre, les choquards se cachent.

Les choquards, expliqua-t-il, sorte de corbeaux noirs à bec et pieds jaunes, abondaient dans ces parages. Clerget s'étonna de la prédiction de Wacogne. L'horizon crépusculaire était d'un vert gris pâle, le froid sec et piquant; un

silence de mort régnait sur ce désert de neige. L'air qui s'exhalait du ravin était chargé d'émanations.

— Ça sent le vent, dit Wacogne.

Clerget cherchait des yeux la frontière. Au sud et à une distance de 40 mètres, un poteau, placé sur un mamelon, l'indiquait. Mais on n'avait des baraques aucune vue sur l'Italie.

— Du mamelon, on aperçoit le versant italien jusqu'à 2 kilomètres, dit Wacogne, et les baraques italiennes de la pointe Ezella. Les Italiens les ont visitées en novembre. Il y avait un lieutenant et dix hommes.

Clerget ne répondit pas. Il songeait à l'*Ennemi*, se demandait par où il déboucherait. Jeu d'enfant, qui en ce moment semblait puénil, mais qu'un hasard pouvait demain rendre tragique. L'ennemi arriverait là-bas, sans doute, au tournant du ravin, à l'abri de ce massif que protégeait un couvert de sapins drus. Et ces mots mystérieux, la frontière, l'ennemi, réveillaient en lui d'obscures énergies, d'héritaires gloires, des humiliations aussi, hélas! toute la grande leçon de l'histoire. Il se sentit placé là, en sentinelle avancée, avec une poignée d'hommes qui barrerait le passage. Des souvenirs classiques se réveillaient en lui... Léonidas aux Thermophyles, Bonaparte franchissant le Saint-Bernard... Oui, une belle mort sur ce coin de terre farouche, en cette gorge sauvage par où s'ouvrait la patrie! Mais en attendant, il fallait vivre, et pour cela ne pas attraper de pleurésie. Brr! quel froid!... Alors il examina son petit royaume militaire.

Outre la baraque d'officiers, le poste comprenait quatre baraques de troupes aménagées pour quarante hommes. Mais deux seulement étaient utilisées en chambrées, les autres servaient de magasins aux vivres. Ces baraques avaient le toit élevé et très en pente, de façon que la neige, au lieu de s'y amonceler, glissât. — Mais, dit Wacogne, les cheminées fonctionnaient mal, bien qu'on déblayât à l'en-

tour, après chaque tombée de neige; les gouttières avaient inondé une baraque.

Clerget visita l'écurie. Elle était exposée à tous les vents, protégée cependant par une couche de gazon sur la toiture et enveloppée d'un gâchis de fumier et de terre. Elle abritait, depuis que le mulet ne montait plus au poste, trois moutons, une chèvre et des lapins. Clerget fut surpris de trouver là ces pauvres bêtes. L'odeur d'étable lui causa un trouble. Dépaysé pendant une seconde, il se revit en Normandie, dans la ferme d'un de ses oncles. La chèvre lui léchait la main, cette caresse l'émut.

— Négresse! appela doucement le caporal en taquinant la barbe de la chèvre et en lui tirant les cornes. — Négresse! Et ce ton câlin étonnait chez lui; on eût dit qu'il parlait à une femme.

Clerget flatta le cou de la bête. Donnait-elle du lait?

— Un litre et demi par jour, dit Wacogne — il sourit — pour le café au lait du matin. Mais on a beau nourrir les moutons, ils n'engraissent pas.

Clerget donna un rapide coup d'œil aux magasins, à la remise au bois, puis à la forge; elle servait d'abri pour la viande fraîche; il s'informa de la poudrière, située à 300 mètres de là, trop loin, jugea-t-il, et consistant en un coffre de bois, placé dans une excavation creusée en plein roc. La citerne? Un canal la mettait en communication avec un petit lac voisin: mais l'hiver, elle était inutilisable. Heureusement, il y avait deux fontaines dans un ravin. Des cabanes en maçonnerie les abritaient. Tous les jours, avec un tonneau à bras, on faisait la corvée de l'eau.

— Voyons les chambres, dit Clerget.

D'abord celles des sous-officiers. Quatre lits de camp y alignaient leurs couvertures grises, bordées d'un drap de grosse toile. Des tables et des chaises de bois fabriquées au poste la meublaient sommairement.

Wacogne poussa la porte de la cuisine; une bonne odeur

de rata et de pain cuit, s'exhalait; le cuisinier tournait la cuiller dans une énorme casserole, un soldat pétrissait le pain en grosses miches de pâte pareille à du mastic; un autre homme l'enfournaît avec une pelle. Clerget goûta la soupe, examina le four en bamme qui teignait de rouge la bonne figure de l'aide-boulangier, un petit soldat poupin comme une fille. Puis il passa dans la pièce des hommes. On guettait son apparition. Quand Wacogne cria: Fixe! — les chasseurs, debout au pied de leurs lits, s'immobilisèrent. Les couchettes occupaient une moitié de la pièce, l'autre était réservée aux tables, bancs, buffet, poêle, aux planches à pains, aux bagages et aux râteliers d'armes. Un à un, Clerget interrogea les hommes, les regardant dans les yeux, leur parlant d'un ton cordial, cherchant à se mettre de suite dans la mémoire leurs noms et leurs visages. Plus tôt il les connaîtrait, plus vite il aurait action sur eux et les tiendrait en main.

Une figure le frappa d'abord, plus fine, plus expressive que les autres, d'une pâleur plus délicate; deux yeux pensifs de Breton têtue; quelqu'un avec qui il pourrait parler peut-être, et que, visiblement, sa manière d'être classait à part. C'était un étudiant en médecine, faisant dans le poste fonction de médecin auxiliaire: il s'appelait Susbielle.

— Le fils du médecin major au Val-de-Grâce?

— Oui, mon lieutenant.

— Mon père a beaucoup connu le vôtre autrefois. Vous vous plaisez ici?

— J'ai demandé à venir; comme ça, j'ai du temps pour mes études.

— Et pas trop de distractions? fit Clerget en souriant.

Il ne croyait pas si bien dire; le jeune homme ayant fait quelques folies, les expiait dans cette réclusion rigoureuse qui était, pour sa jeunesse avide de plaisir, une cruelle pénitence.

Une tache brune gâtant un visage broussailleux fixa ensuite dans le souvenir de Clerget le nom du chasseur Adam. Il associait celui du chasseur Fourquemin à la forme d'un cube, et, c'est bien sous ce sobriquet que, carré de partout, taillé en billot, épais et dur comme chêne, Fourquemin était surnommé: "le Cube"!... Le chasseur Rigal avait une tête de lévrier. Tétard gardait, par suite d'une coupure, la main prise dans une compresse de toile. Les autres noms: Guiot, Leloustre, Dubois, Sainjoire, Macario, Abel, etc., Clerget les retint, mais sans pouvoir les adapter, d'une façon précise, à leurs possesseurs. Tous ces visages se brouillaient. Il emporta de la chambrée une impression d'ensemble favorable à ces gaillards solides, frustrés pour la plupart, mais, dans la diversité des caractères, empreints tous d'un fort pli militaire. Vigoureux, sains, énergiques, ils ne semblaient pas avoir la promptitude des fourmis noires de Provence, ni la finesse des Normands blonds; quelque chose de rude perçait dans leur maintien, à travers leurs visages façonnés à coups de serpe; mais leurs yeux regardaient bien en face; c'étaient de purs hommes de montagne, sobres, simples, avisés, graves. Tous s'étaient offerts pour ce service volontaire. Plusieurs avaient déjà passé l'hiver précédent dans un poste des neiges.

Rentré dans sa baraque, Clerget eut le plaisir d'y trouver son couvert mis.

— Mon lieutenant déjeune? demanda l'homme de service.

Il apporta les plats: sardines à l'huile, ragoût aux pommes de terre, carottes sautées, noix et raisins secs. Clerget fit honneur au menu; ensuite, bien calé dans son fauteuil, il but son café à petits coups; l'envie lui vint de fumer une pipe, il en possédait dans son sac une excellente, en merisier. La pipe, qu'il n'eût pas fumée à Chambéry, à cause de son odeur forte — passe pour la cigarette! — la pipe du coin du feu et de rêverie solitaire lia de ses spirales

de fumée bleue l'âme flottante de Clerget à l'intimité indécise de la petite chambre. Il boudait encore contre lui-même, ne voulait pas s'avouer qu'il aurait pu être plus mal, par exemple dans la neige friable, à escalader la montée raide. Mais une tiédeur l'enveloppait, le bien-être de la digestion opérait quand même, il s'assoupit.

Prost, en entrant deux heures après, le réveilla. Il avait un air si malheureux de chien perdu, que Clerget se mit à rire :

- Qu'est-ce que tu cherches ?
- La cantine de mon lieutenant.
- Tu oublies qu'elle est égarée ?

La stupeur de Prost était sincère. Tout avait fui dans sa mémoire. Il ne se rappelait rien, ni l'ascension d'Uxeloup, ni celle de Lussan, pas même d'avoir perdu conscience en route. Clerget lui tint un petit discours de circonstance, fit appel à son amour-propre, essaya de lui remonter le moral. Prost l'écoutait avec une mine absente où se lisait le regret des heures de flâne au Jardin public. Clerget, agacé, le congédia pour se plonger dans l'examen des papiers administratifs du poste. Il apprit, avec un intérêt qu'il n'eût pas soupçonné auparavant, que les approvisionnements constitués le 1er octobre représentaient :

Biscuits	327 kilos.
Viande de conservé	305 —
Lard salé	100 —
Farine	4,028 —
Sel	55 —

Pourvu qu'il ne fonde pas, tout ce sel ! Gare l'humidité !

Huile	120 litres.
Vermicelle	95 kilos.
Moutarde	40 boîtes.
Macaroni	95 kilos.
Vin	4,060 litres.

L'évaluation de ce qu'on avait consommé jusqu'à ce jour, 15 décembre, le rassura. Le poste ne mourrait ni de faim

ni de soif! Et les légumes? Il tint à vérifier leur amoncellement en cave.

Choux	500 kilos.
Carottes	225 —

Pas mauvaises, les carottes sautées de ce matin!

Navets	210 kilos.
Oignons	320 —
Pommes de terre	4,000 —

Diable! on pouvait en manger à tous les repas et à toutes les sauces, il en resterait encore qui pourraient germer au commencement de l'été; Clerget continua son relevé:

Poivre	4 kilos.
Fromage	125 —
Pruneaux	42 —
Rhum	65 litres.
Thé	5 kilos.
Pétrole	125 litres.
Savon	32 kilos.
Bois	41,000 —

De quoi se chauffer! Brr! C'est qu'il fallait se défendre! Il avait regardé tout à l'heure le thermomètre; le froid l'avait fait descendre à — 23°. Une température polaire! Et Clerget, anxieux, de s'assurer de la manière dont on conservait les denrées; question de la plus haute importance. Le caporal Wacogne l'éclaira: les oignons et les choux pouvaient subir la gelée sans inconvénient; on pouvait aussi permettre au vin, à l'huile, au vinaigre de se congeler, à condition de faire dans les récipients un vide égal au dixième de leur contenu. Les pommes de terre, les carottes et les navets demeuraient à l'ombre, enfermés dans une cave dont les parois et le fond avait été garnis d'une couche de paille. Quand Clerget n'eut plus rien à apprendre à cet égard, la fabrication du pain requit son attention particulière. On le cuisait au poste, en moyenne quatre jours sur cinq. Puis la lessive. Un chasseur en était

chargé. Etait-ce tout? Non, Clerget dut se plonger dans les paperasses d'habillements, s'assura que chaque homme possédait en bon état les tenues n° 2 avec manteau, n° 3 avec capote, deux collections de treillis, 2 paires de brodequins, 1 paire de souliers de repos, 2 paires de bandes molletières, 1 couverture de laine, 1 jersey, 3 chemises, 2 caleçons, 2 ceintures de flanelle, 2 cravates, 3 mouchoirs, 2 serviettes, 1 sac de petite monture complet. Wacogne porta à sa connaissance que Fourquemin, dit "le Cube", répugnait à porter sa ceinture sur l'abdomen, et qu'à son avis les hommes avaient une tendance à se couvrir trop dans l'intérieur et pas assez au dehors.

Clerget, dans son zèle de prise de possession, traça les menus des repas pour une semaine. Wacogne lui signala la préférence des hommes pour les viandes de conserve et le lard salé. Tous les soirs, de la salade; elle était bonne aux gencives. Clerget, pour sa bienvenue, accorda un quart de vin supplémentaire, au dîner. Il explora alors les petits métiers indispensables du poste, l'établi du charpentier, la forge; interrogea le cordonnier, le boucher, le barbier. S'étant aperçu que les chaussures entretenues par l'homme de chambre étaient humides, il défendit de les sécher à la chaleur du poêle, ce qui racornissait le cuir et sentait mauvais, prescrivit qu'on les bourrât de foin sec.

Rentré dans sa chambre, il appela le médecin auxiliaire, Susbielle, et l'interrogea. L'état sanitaire était excellent, la boîte de pharmacie très suffisamment approvisionnée; on n'avait pas eu à y toucher encore, sinon pour mettre un peu d'eau phéniquée sur la coupure du chasseur Tétard. Clerget, après avoir causé obligeamment avec le jeune homme, estima qu'une petite visite à la chambrée, qu'une courte conférence morale improvisée ferait bien, achèverait de les mettre tous en contact et en confiance.

Les différentes corvées venaient de rentrer et de se changer: on avait allumé les lampes à pétrole, l'heure du dîner

approchait. Clerget s'assit à la table du milieu, recouverte en hâte d'une couverture de lit. Le sentiment de sa responsabilité lui causait une satisfaction obscure. Il devait s'intéresser aux besoins de ces braves gens; par un effort constant, il devait solliciter ce qu'il y avait de bon en eux, soutenir leurs volontés, refréner les penchants naturels, qui portent à la paresse, à l'incurie, à la discorde. Il devait rapprocher les âmes, s'efforcer avec elles vers un but commun. S'il éprouvait tout cela de façon imprécise, il l'éprouva néanmoins assez pour être ému.

Les galons ne furent plus à ses yeux un signe de supériorité, mais une marque d'honneur, qui l'obligeait à remplir son devoir, si ennuyeux, si pénible qu'il fût. Sous l'empire de cette idée, il sut trouver quelques paroles droites, justes, qui firent impression sur ces hommes simples. Il parla de leur chef Formaly comme il devait, lui rendit hommage; puis il les entretint de leur rôle, sur ce haut poste frontière, des dangers matériels à éviter, des précautions à prendre. Et, à mesure qu'il leur disait ces choses, il voyait sa conviction se refléter sur ces rudes visages, il se persuadait lui-même, croyait que "c'était arrivé". Et pourquoi pas? Sans la foi, disait Schlem...

Clerget, satisfait de ce début, dîna avec appétit, but du thé, fuma sa pipe, les pieds — ma foi, tant pis! — dans les pantoufles de Formaly. Infatigable, il prépara le tableau de travail du lendemain, jusqu'à dix heures apura des comptes, et s'endormit enfin le dernier, d'un sommeil de juste, dans sa cabane de Robinson, à la rumeur du vent qui faisait craquer les toitures et lui donnait l'illusion d'être en mer, sur une barque secouée par la grande brise du large.

IV

Son zèle pendant douze jours ne faiblit pas. On voyait Clerget partout à la fois. Il se révélait actif, débrouillard,

savait commander, savait se faire obéir. Besogne facile du reste: les chasseurs du poste, pris parmi les meilleurs sujets, ne demandaient pas mieux que d'appliquer leur énergie à des travaux utiles. Peu ou point de théorie, pas d'exercices militaires; aussi bien tous ces hommes étaient instruits. Le labeur constant était la lutte contre le froid, la neige, l'hostilité des lieux et du climat. Occuper ces alpins, ne jamais laisser l'ennui les engourdir, voilà quel était le souci perpétuel de Clerget. Il s'y donna corps et âme, trouvant du nouveau, de l'inconnu à cette vie sauvage, une fierté dans son isolement, une satisfaction dans son rôle de chef. Avec quelle ponctualité il rédigeait son rapport de dizaine, avec quelle impatience il attendait le retour des courriers quotidiens! le téléphone aussi l'amusait; à l'aide de ces minces fils fragiles il se sentait en communication avec le reste du monde. La directrice des postes d'Uxeloup correspondait avec lui. C'était une vieille pauvre fille, laide et grêlée, mais la voix était une voix de femme, jeune et aigrelette, qui, tous les matins, à son gai: "Bonjour, mademoiselle, vous allez bien?" répondait, déformée un peu, comiquement nasillarde: "Merci, monsieur, et vous-même?"... Ils échangeaient quelques propos, souvent insignifiants, mais qui apportaient à Clerget l'écho de la vie. Puis il pouvait causer parfois avec son camarade Bermud, du poste de Challiers; il était également relié aux forts de Légilan; seulement les communications restaient précaires, à la merci d'une variation atmosphérique trop brusque, d'un coup de vent qui arracherait les poteaux.

Le journal de Clerget, tenu au courant, où il consignait les menus événements de sa vie, l'intéressait aussi. Enfin ne recevait-il pas de bonnes lettres, de loin en loin un mot de camarade? Berc lui avait fait tenir le *Petit Savoyard*:

"... On regrettera aux réceptions mondaines de cet hiver
"l'absence du lieutenant Clerget, envoyé au poste de

“Lussan (2470 mètres d'altitude), en remplacement du lieutenant Formaly gravement blessé. Tous nos souhaits les meilleurs accompagnent le jeune et brillant officier dans sa nouvelle résidence, où il saura se montrer digne de la réputation du 32^e bataillon alpin.”

Clerget, avec la feuille tordue, avait allumé sa pipe. “Haussois du Sausset va triompher de nouveau,” avait-il pensé en haussant les épaules...

Un matin, la sonnerie du téléphone tinta :

— Allo! allo! Bonjour mademoiselle; comment va Formaly?... (C'était une de ses questions habituelles.)

— Monsieur Formaly et ses trois hommes ont été évacués hier soir sur Chambéry. Ils étaient trop mal soignés ici. Ils sont partis en meilleure santé. Espérons qu'ils vont se rétablir vite.

De tout cœur il escorta de ses vœux son camarade; pauvre Formaly, certes il allait se rétablir! A Chambéry, tout le monde serait aux petits soins pour lui... Et sans savoir pourquoi, Clerget à cette idée devint triste. Il se rappela le plaisir que lui avait causé l'arrivée de sa cantine et de son nécessaire de toilette; avec quelle indifférence il en contemplait aujourd'hui les pièces de cristal et d'argent chiffrées H. C.! Clerget se sentit du vague à l'âme; par lents et indicieux circuits, le spleen qui tournait autour de lui l'enserra, le paralysa. La crise commençait.

Ce jour-là, il assista au dépeçage de la viande. Elle avait pris au froid une consistance si grande que le cuisinier dut la débiter à coups de hache: on eût dit un bloc de bois violacé; cette couleur déplaisante fit faire la grimace à Clerget: il vit la même répugnance allonger en moue la lèvre du grand Gattolat qui passait. Au déjeuner, la chair était extrêmement coriace, le cuisinier sans doute ayant négligé de la faire dégeler dans l'eau avant de la cuire. Prost lui servit ensuite des carottes sautées. Encore! il y en avait avant-hier. Clerget constata qu'il ne les aimait

plus: un cheveu, qu'il trouva au bout de sa fourchette, acheva de lui couper l'appétit. Le café lui parut clair, sa pipe amère: vraiment on lui avait rembourré le fauteuil avec des noyaux de pêche; le papier de la tenture semblait atteint de la danse de Saint-Guy. Et les rats, cette nuit, l'avaient-ils assez empêché de dormir, avec leur sarabande? Clerget se sentit la tête vide, les idées éparées: il éprouvait une soif intense, et la tristesse qui l'envahissait de seconde en seconde se confondait en lui avec une sorte de lâche torpeur.

Lui qui, chaque jour, surveillait l'arrivée du courrier, y fut cette fois indifférent. Il n'alla pas, selon son habitude, caresser la chèvre noire, lui porter le reste de son pain. Wacogne l'entretint encore du mauvais fonctionnement des cheminées: on avait dû éteindre le poêle, tant la fumée se répandait dans les baraques. Clerget l'écouta distraitement, eut un geste vague; il n'y pouvait rien. Pas sa faute si les cheminées étaient mal construites ou si le vent changeait. Mécontent de lui, il se sentit mécontent des autres, rappela Wacogne pour lui dire d'un ton sévère que l'on devait entretenir avec une extrême propreté les abords du poste et désinfecter chaque jour — "chaque jour!" — les sentines. Il chapitra vertement son ordonnance qui, au lieu de balayer complètement la chambre, entassait d'un coup de balai la poussière sous le lit. Prost, dont les bras gourds, les épaules raides, toute l'attitude d'emplâtre exprimaient l'inertie la plus résolue, dit sourdement:

— Je ne peux pas faire d'efforts, mon lieutenant, je suis perclus.

— Qu'est-ce que tu dis!

— Je suis perclus de rhumatismes.

Clerget leva les bras au ciel, c'était complet. Il appela Susbielle, à qui le veulerie de Prost n'avait pas échappé. Défiant, le médecin auxiliaire examina son malade. Prost,

concentré et sournois, baissait les yeux. On voyait les deux ruses aux prises.

— Où avez-vous mal ?

Chaque fois qu'on lui palpait le bras, l'ordonnance poussait un gémississement, ramenait bien vite son coude au corps. Susbielle prescrivit un liniment. Prost, soucieux, fila sans rien dire.

— Est-ce qu'il est vraiment malade ? demanda Clerget.

Susbielle hochait la tête, sceptique. Il cherchait dans la boîte de pharmacie les médicaments nécessaires. Clerget remarqua sa pâleur, son air de tristesse.

— Et vous, Susbielle, ça ne va donc pas ?

Confus, le jeune homme sourit et, sans répondre, baissa la tête.

— Voilà plusieurs jours que je vous observe, fit Clerget d'un ton obligeant, comme il l'eût dit non à un soldat, mais à un égal. Vous avez beau, tous les soirs, vous accouder sur vos bouquins, je sens bien que votre pensée est ailleurs. A Chambéry, hein...

Ils ne se dirent rien, mais ils se devinèrent un besoin de tendresse égal, et, comme pour sceller la sympathie qui naissait entre eux, Clerget prit son étui à cigarettes et le tendit tout ouvert à Susbielle, d'un geste qui, sans les oublier, égalisait les distances.

Les rhumatismes de Prost empirèrent. Les frictions de baume Fioraventi n'y firent rien, les sacs de cendre chaude non plus; le salicylate de soude lui donna des névralgies atroces. Il passait les journées étendu sur son lit, droit comme une momie, les yeux seuls vivants dans une face contractée; lui fallait-il se lever, il semblait en verre, se tenait les genoux comme s'il avait peur de les casser, grimaçait affreusement, voûtait son corps rigide qu'il préservait soigneusement des contacts. Et cependant, ni Susbielle, ni ses voisins de lit ne croyaient à la sincérité de sa maladie. Il devait simuler, dans son espoir tenace de ren-

voi à Chambéry. Clerget se refusait à croire possible une telle fourberie, quand soudain Susbielle parvint à la démasquer; il lui suffit de dire à Prost:

— Vous partirez demain avec le courrier. Vous êtes trop malade pour rester ici. Vous rentrerez au corps.

Une joie diabolique se peignit sur le visage de Prost: enfoncée, la réclusion au poste! Bientôt les promenades sur le jardin public... Il lui fallut toute sa raison pour ne pas manifester son ivresse en faisant la culbute sur son lit. Cinq minutes après, Clerget le surprenait bourrant son sac avec une agilité singulière, courant comme un fou dans la chambrée et esquissant un pas de gigue en criant: "Y a du bon pour la classe!" au milieu du dédain un peu ironique des camarades.

— Prost! fit la voix sévère de l'officier. Et vos rhumatismes?

Le tonnerre tombant au milieu de la salle n'eût pas méduisé autant l'ordonnance.

— Vous préparez vos jambes pour déguerpir? Vous avez du nerf maintenant? Plus que vous n'en aviez pour grimper jusqu'ici, hein?

Prost, blême, balbutia; les chasseurs attentifs, immobiles, écoutaient; leurs expressions étaient parlantes; Clerget en saisit rapidement quelques-unes. Le Cube semblait dire: "Ça n'est pas volé!" le grand Gattolat réprimait un ricanement, le petit Michel semblait indigné d'une pareille frime, le chasseur Tétard ouvrait d'énormes yeux stupéfaits.

— Vous n'étiez pas malade, reprit Clerget, vous jouiez la comédie, vous vous dispensiez de tout service, vous laissiez la besogne à vos camarades. C'est honteux, pour un soldat, et vous méritez une punition sévère.

Un silence régna, où l'on eût entendu voler une mouche.

— Je ne vous infligerai pas, reprit le lieutenant, les huit jours de prison que mérite votre ignoble conduite. Vous

serez châtié autrement. Vous avez voulu vous dérober au devoir de servir le pays avec vos camarades, dans un poste d'honneur. Eh bien, ce sont vos camarades qui ne veulent plus de vous! Moi, votre chef, je vous renie. Ici, nous n'avons pas besoin de fricoteur, de traîne-la-patte et de comédien. Ici, chacun travaille, chacun s'aide, chacun concourt à l'intérêt commun. Je n'ai pas besoin de vous, je vous chasse. Bouclez votre sac!

Prost, écrasé d'humiliation, leva la tête; son joli visage était bouleversé. Les vérités qu'il entendait frappèrent sa dure écorce égoïste; la leçon publique le confondait plus qu'une punition réelle. Des larmes coulaient de ses yeux, et il supplia:

— Mon lieutenant, ne me renvoyez pas, mon lieutenant, je me conduirai bien!

Sa voix, son désespoir émurent quelques hommes, impressionnés déjà par la scène. Clerget lui-même en fut touché. Mais il crut de son devoir d'être inflexible, et, sans répondre, il tourna les talons.

Rentré dans sa chambrette, il mordit ses moustaches, préoccupé. "Ce Prost se repent-il sincèrement? Si oui, faut-il le renvoyer quand même? Comment l'effet moral sur les autres sera-t-il plus grand?" Il resta longtemps songeur. Et la voix de sa conscience lui disait: "Devoirs de chef, responsabilité de chef, préoccupation de tous les instants. Comment le soldat ne faiblirait-il pas, quand le chef lui-même a des défaillances?"

Et il sentit qu'il n'avait pas le droit de s'ennuyer, ni d'être découragé. Sa tâche était assez grave pour l'occuper, assez complexe pour remplir toutes ses pensées. Cette scène l'avait élevé au niveau de la dignité, au degré de conviction de sa tâche qu'il devait avoir. Il fallait continuer désormais, s'élever jusqu'au sacrifice volontaire, jusqu'à l'abnégation joyeuse, jusqu'à la *foi* du commandant Schlem!

Oui! mais l'on est faible.

V

Le petite crise que traversait Clerget n'était qu'un accident, manifestation d'un état général dont beaucoup de jeunes officiers souffrent. après trois ou quatre ans de service, et qui est la pierre de touche des vocations profondes. Le prêtre, le magistrat, l'officier passent par cette épreuve. Elle vient de la disproportion de l'idéal rêvé avec la réalisation quotidienne de cet idéal. Sous la mission, une des plus hautes qui soient, il y a le métier. Un prêtre, un magistrat, un officier demeurent, quelles que soient la noblesse de leurs aspirations, la grandeur de leur tâche, des hommes au milieu des autres hommes. Ils n'échappent pas au terre-à-terre, aux petits dégoûts, à la monotonie de leurs fonctions. Un officier, plus qu'un autre, subit ce désenchantement. Son rôle est de se battre, et la paix prolongée laisse inactive son énergie, relâche ses ambitions. Il est jeune, il a soif d'action: on ne peut lui en donner. Forcément, il s'ennuie. La vie extérieure de son métier l'absorbe, pas assez d'ailleurs, et bientôt l'excède. Théories, exercices, revues, mess, le train-train militaire, vécu mollement, le dégoûte de plus en plus sans qu'il s'en rende compte, et un jour il s'aperçoit qu'il n'aime pas son métier, peut-être même qu'il ne l'a jamais aimé. Il n'a pas vécu la vie intérieure qui seule eût soutenu son courage, la vie de l'apostolat, — car elle est rare et réservée aux seuls élus! Il a été, il est un officier correct; il n'est pas un véritable officier. Il n'a pas la foi.

Pourtant, la foi n'est pas perdue en lui, ni tarie. C'est une source qui a fui sous terre. Un coup de pic, un ébranlement, son eau vive jaillira; mais, fugace et libre, farouche, elle veut être tenue de près, gardée, canalisée. La foi, c'est ce qui dure. Non un bouillonnement brusque, un élan irréfléchi, mais le courant égal, patient, obstiné. La foi, demandez au commandant Schlem ce que c'est. Sa

vie répondra pour lui. Dans combien de détails il entre, quels soins complexes il donne au bataillon, sa chose, aux hommes, ses enfants! Rien ne le rebute, rien ne le lasse! Ce qui l'ennuie, il le fait avec plus d'application encore, il y trouve la satisfaction d'un devoir accompli. Satisfait d'ailleurs, il l'est peu, parce qu'il sait qu'il y a toujours à faire. Il a mis sa volonté à une rude école. Il y a, grâce à Dieu, quantité d'officiers comme lui. La foi se développe souvent, avec le sentiment de la responsabilité accrue, avec la maturité de l'âge. Clerget l'aura sans doute, quand il sera capitaine.

Il s'était souvent dit cela. Mais la grâce ne l'éclairerait pas d'un coup. Ne devait-il pas s'entraîner à l'acquérir? Que de conditions heureuses, faciles, lui étaient accordées! Plus d'un l'enviait, parmi ses camarades. Bien né, riche, entré jeune à Saint-Cyr, placé dans un corps d'élite, estimé par ses chefs, Clerget n'avait qu'à travailler, l'avenir s'ouvrait à lui plein de promesses. Toutes jouissances d'amour-propre lui seraient données. Pourquoi donc un zèle aussi intermittent, ces vellétés d'ardeur suivies de tiédeur complète?

Il se le demandait et ne trouvait pas de bonne raison. Intelligent, mais peu analyste, il n'allait pas jusqu'au bout de son examen de conscience. Sans cela, il eût facilement démêlé les causes de cette période de stérilité qu'il franchissait d'une âme ennuyée, le bâillement aux lèvres. L'éducation du collège, ce métier des armes si prôné, illustré par tant de hauts faits, tant d'exemples valeureux, César, Alexandre, saint Louis, Bayard, Condé, Napoléon, avaient rempli son cœur d'enthousiasme et d'admiration. S'il ne s'était pas dit: "Je serai Bonaparte", c'est que la guerre de 1870 avait laissé trop d'ombre sur ses rêves: et dans l'humiliation, dans la fierté aussi de son cœur d'écolier, il lui eût suffi d'être d'Assas, la Tour d'Auvergne, de sabrer comme Lassalle à travers les champs de bataille de l'Eu-

rope, de grincer, clairon ou porte-drapeau, à l'assaut de Malakoff. L'héroïsme d'une heure, d'une minute flamboyante, voilà par quoi il brûlait de se signaler; un acte lui eût suffi, pourvu qu'il fût sublime. Ni à Saint-Cyr, ni au régiment, Clerget n'avait trouvé l'occasion d'être sublime. Il avait eu un excellent tailleur; il avait fait preuve d'une brillante adresse à l'escrime, d'un beau sang-froid au jeu. "Très intelligent, Clerget! Il deviendra ce qu'il voudra!..." Il le savait, et se reposait sur ses lauriers faciles, sans joie. Il souriait de ses illusions d'enfant; ah! non, elle n'avait rien de sublime, sa vie! Visiter des chambrées, inspecter la propreté des hommes, des armes, des locaux, commander l'exercice, quelle fastidieuse besogne à la longue! De bons garçons, ses camarades, plusieurs même distingués; mais les propos du mess manquaient vraiment de variété. Une ville agréable Chambéry, mais à tout prendre, la province. Et ainsi Clerget, sans y penser, se laissait, de par son intelligence désabusée, aller à la sécheresse. Ses soldats, il se montrait pour eux juste, courtois, plutôt bienveillant; mais un sentiment aristocratique inavoué ne les en éloignait-il pas?

Tout en appréciant leur force collective obscure et ce qu'ils représentaient de valeur, d'énergie, de dévouement latent, les distinguait-il suffisamment les uns des autres? Etaient-ils pour lui autre chose que "les hommes", troupeau docile qui manœuvrait à son commandement! Jamais il n'avait abusé de son autorité, mais avait-il tenté de combler un peu cet abîme qui sépare le soldat de l'officier? Avait-il cherché quelque rapprochement compatible avec sa dignité? Sa sollicitude s'était-elle assez marquée dans les détails! Un vague respect humain, de l'indifférence, ne l'avaient-ils pas souvent retenu, au moment de parler à un "homme", de s'informer de ses besoins, de ses désirs, de ce qui pouvait le peiner ou l'humilier? N'avait-il pas pratiqué cette maxime qu'il ne faut pas avoir trop de zèle, sous peine de se voir investi de toutes les corvées?

Voici Prost, par exemple. La première condition que Clerget avait exigée d'un ordonnance était d'être dégourdi. Prost l'était, c'est-à-dire qu'il savait préparer à temps les effets, improviser un repas, faire les commissions. Joli garçon, portant bien la tenue civile et la casquette cirée, du reste, négligent, paresseux et coureur. Prost, coquet, faraud, s'abandonnait au laisser-aller, fréquent chez ses pareils, qui, dans l'emploi d'ordonnance, voient la dispense des corvées, une vie moins à l'attache. En cela même, Clerget avait-il rempli tout son devoir? Pourquoi s'être désintéressé autant de la conduite de ce garçon qui, rentré dans le rang, pouvait y apporter de mauvaises habitudes? N'y avait-il pas quelque égoïsme dans cette abstention? Et ce vieux dicton: "Tel maître, tel valet"?... Clerget, devant la mauvaise volonté de Prost, sa simulation évidente, se demandait si, mieux tenu, relevé à la moindre peccadille, celui-ci se fût abaissé jusqu'à commettre une telle faute contre la discipline, une pareille fraude envers la loyauté.

En ne le punissant pas d'un châtement effectif, n'avait-il par cédé à un reproche informulé de sa conscience, à un aveu de sa responsabilité? D'ailleurs, puisque Prost semblait humilié et désespéré, c'est que le châtement moral du renvoi suffisait, et qu'il y avait encore quelque chose de bon dans cette nature trop jeune pour être véritablement gâtée. De la mollesse, de l'affaissement, les ruses que conseille la lâcheté, tel était le mal de l'ordonnance. On en guérit. Le coup de fouet du reproche, le cinglement du sarcasme, cette fois semblaient avoir porté. Mais, retourné à Chambéry, heureux d'y être, ne reprendrait-il pas bientôt son goût de flâne et de carottage? Sa punition, vraiment, n'était-elle pas bien anodine?

Clerget s'en inquiétait. Ces scrupules ne lui étaient pas familiers. Pour la première fois il songeait qu'il avait charge d'âmes. Une pitié, d'ailleurs, — mais était-elle

bien comprise? — plaidait en lui la cause de ces pauvres diables de soldats forcés à un métier peu agréable. Ce sentiment l'avait toujours incliné à l'indulgence. Mais, justement parce que le métier était pénible, la solidarité n'était-elle pas un devoir absolu? Celui qui se soustrait à une tâche, ne la fait-il pas retomber sur le voisin? Non, vraiment, Prost était inexcusable. L'indulgence de son chef n'aurait jamais dû l'encourager à mentir, à jouer une comédie pareille! Mais, c'est ainsi, les subordonnés ne respectent que la force et prennent la bonté pour de la faiblesse.

Clerget en était là de ses réflexions, quand Wacogne frappa à la porte de la chambre:

— Mon lieutenant, Prost ne fait que pleurer. Il dit qu'il est déshonoré, il se repent de son mensonge, il ne peut supporter l'idée d'être renvoyé comme une brebis galeuse; il prétend qu'il se tuera si mon lieutenant ne lui pardonne pas. Il jure de faire oublier sa faute.

Clerget, qui fumait sa pipe, — elle était bonne, ce soir! — s'enquit, après un silence et quelques bouffées:

— Qu'est-ce que vous en dites, Wacogne, et les hommes, qu'est-ce qu'ils en pensent?

Le visage du géant brunit, ce qui était sa façon de rougir. Il hésita, puis fit:

— Le temps sera bien mauvais, demain ou cette nuit; il y aura sûrement une tourmente.

— Ce n'est pas ce que je vous demande, reprit Clerget. Pensez-vous que, si je consens à le garder, il se conduira mieux à l'avenir?

Wacogne déclara, après avoir tourné et retourné son béret dans les doigts:

— Je ne suis pas dans sa peau, mais plutôt que d'être renvoyé comme ça, j'aimerais mieux faire à moi seul toutes les corvées et crever à la peine. Il est repentant, c'est tout ce que j'sais. Et ça se voit bien.

— C'est bon, dit Clerget, je vais lui parler.

Il entra dans la baraque des hommes; elle était froide, malgré le poêle; on avait dû ouvrir les petites fenêtres à cause de la fumée. Toujours les cheminées! Les hommes, silencieux près de l'heure du sommeil, ressemblait à de grands enfants en récréation. Deux ou trois lisaient, la tête en leurs mains, les coudes sur la table. Le grand Gattolat, le petit Michel, Adam avec sa tache rouge au visage, une brûlure de l'an dernier, bravement reçue en essayant d'éteindre un commencement d'incendie au poste de Challiers, s'occupaient à tresser, avec des crins de mullet, des chaînes de montre, des petites bourses. Deux illettrés apprenaient à écrire, sous la surveillance de Rigal qui, fier de son savoir, portait haut sa tête de lévrier. Le loustre, un artiste, édifiait, avec de petits morceaux de bois taillés au canif, des architectures compliquées: chalets minuscules, casernes où rien ne manquait, hangars, abreuvoirs, etc. Prost, assis sur son lit, se leva en voyant le lieutenant, puis resta immobile, une honte sur son visage pâli, les yeux rouges.

— Prost! appela Clerget. Et il lui parla devant tous, sans dureté, mais avec fermeté. Il lui reprocha moins sa faute, il la lui expliqua davantage. S'il consentait à le garder, sur quelles promesses, sur quel repentir pouvait-il compter?

L'ordonnance répondit:

— Tout, mon lieutenant, je ferai tout.

Clerget consentait à le mettre à l'épreuve, une épreuve rigoureuse, il l'en prévenait. Il ne serait exempt d'aucune corvée, il devrait trimer double pour réparer. A la fin, il lui dit:

Paul et Victor Margueritte.

(A suivre)



SON EXCELLENCE LA COMTESSE DE MINTO

UNE VIEILLE QUESTION



U temps que j'étais écolier, et même pendant les premières années de ma vie d'étudiant, j'écoutais religieusement les discours où l'on se répandait en belles périodes sur l'immortalité de la langue française au Canada. Je me rappelle avoir bondi d'aise en répétant une phrase qu'avait prononcée à la chambre des Communes M. Joseph Tassé, alors député d'Ottawa, et qui débutait ainsi: "On cessera de parler la langue française lorsque les chutes de la Chaudière cesseront de faire entendre leur grondement éternel," etc. Mon enthousiasme et celui de mes camarades n'avait pas été moins vif lorsque M. L.-O. David, député à Québec, avait, lui, terminé une période par un superbe vers de douze pieds:

"Et sur leurs os blanchis on parlera français."

Un alexandrin en attire un autre quand il se trouve un poète dans les environs, et un auditeur, M. Léon Ledieu, avait, séance tenante, rimé sur le même sujet trois strophes qui firent longtemps notre bonheur, et dont la dernière se terminait ainsi:

"Evangéline est morte,

"Et sur ses os blanchis on parle encor français."

Depuis ce temps — est-ce que mon amour de l'éloquence a diminué? est-ce parce que les poètes ont le don de dire des choses définitives? — il me semble que le sujet est épuisé et la question réglée: on parlera français au Canada.

Mais cette première question mise de côté, il s'en pose une autre, bien aussi difficile, aussi inquiétante, et moins favorable aux développements oratoires: Comment le parlera-t-on?

Toutes les langues sont à peu près constamment en évolution: la nôtre ne peut échapper à cette loi. Cette évolution diffère selon l'influence du milieu: le français de Paris n'évolue pas de la même façon que celui de Bruxelles, ni celui de Lausanne comme le nôtre. Notre langue se débarrasse peu à peu de ses archaïsmes et de ses provincialismes. Elle s'obère quotidiennement d'anglicismes.

Quand on donne dans l'anglicisme, c'est pour longtemps. M. Paul Bourget ne s'est jamais complètement guéri de ce défaut depuis son voyage aux Etats-Unis, dont le récit *Outre-mer*, témoigne de l'influence que la langue anglaise peut exercer sur le style d'un écrivain étranger.

Pour nous, l'écueil est presque inévitable. D'une part, nos compatriotes de langue anglaise se retranchent dans leur langue maternelle comme dans une tour d'ivoire; de l'autre, beaucoup d'entre nous profitent du prétexte fallacieux d'apprendre l'anglais, pour désapprendre la langue française.

Au risque de passer pour paradoxal, je n'hésite pas à dire ma pensée: le seul remède contre l'anglicisme, c'est l'anglais. Il faut étudier l'anglais davantage et fréquenter les Anglais qui connaissent le français, pour apprendre d'eux à éviter de mêler les deux langues en cherchant à parler la nôtre.

Je m'explique: bon nombre de nos anglicismes sont le résultat d'une connaissance insuffisante de la langue anglaise, reproduite servilement. Ainsi le reporter qui traduisait, il n'y a pas longtemps, *co-respondent* par *correspondant*, commettait un anglicisme affreux, faute de savoir l'anglais. Il en est de même de son confrère qui traduisait:

the power of attorney did not reach the defendant par “le pouvoir d’un avocat n’atteignit pas le défendeur.”

Ce que je dis de la connaissance de la langue anglaise, s’applique également à la fréquentation des gens qui parlent cette langue. La grammaire et le dictionnaire sont là, observera-t-on. Oui, et, dans la plupart des cas ils peuvent rendre de grands services, mais à la condition qu’on les consulte. Or, il y a quantité d’expressions qui sont tellement passées dans notre langage quotidien, que la pensée qu’elles sont de pures traductions de l’anglais ne peut se présenter à notre esprit. Je confesse que la récente brochure d’un Américain, M. Geddes, intitulée *Canadian French*, m’a ouvert les yeux sur nombre d’anglicismes que j’ai commis toute ma vie, sans penser à mal.

Pour nous protéger contre l’anglicisme, il est donc utile, sinon nécessaire, que nous amenions nos compatriotes anglais à s’intéresser au français et à l’étudier. Ici, une grosse difficulté.

Labiche met dans la bouche d’un de ses personnages, jeune avocat sans causes, ce raisonnement qui, en logique, est un cercle vicieux, mais qui, en réalité, est à peine un paradoxe: — “Je ne plaide jamais. Pour plaider, il faut être connu, et pour être connu, il faut avoir plaidé.”

Notre situation n’est pas moins compliquée: pour que nous parlions bien notre langue, il faut que les Anglais nous aident, et pour que les Anglais apprennent le français, il faut que nous le parlions bien. Car, ne l’oublions pas, une des raisons — et non la moindre — de l’indifférence des Anglais à l’égard de notre langue, c’est l’opinion bien répandue que nous parlons un *patois*, comme ils le disent, improprement, du reste; que notre langue n’est par le français de Pascal ou de Maeterlinck.

Fatigué de ce dédain exagéré, j’ai déjà cherché, après Sulte, Tardivel et Legendre, dans des conférences prononcées en langue anglaise, et dans un article que le *World*,

de Toronto, a publié, et dont le *Herald*, de Montréal, a bien voulu reproduire les principaux passages, à prouver que le diable n'est pas si noir qu'on le fait, et notre français non plus. Mais il faudra que des voix plus autorisées que la mienne s'élèvent souvent avant que ce préjugé soit entièrement dissipé.

Il n'est que juste de constater que les apologistes du français se recrutent en haut lieu. Presque tous les gouverneurs du Canada, depuis lord Elgin, cet héroïque ami des Canadiens-Français, qui nous proclamait "une nation de gentilshommes", connaissent le français et se plaisent à le parler. On n'a pas oublié lord Dufferin, ce Parisien qui est allé passer ensuite plusieurs années sur ces boulevards de la ville-lumière qui lui plaisaient tant. Un soir qu'il descendait le Saint-Laurent à bord d'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu, il s'approche d'un des hommes de l'équipage et lui dit: — "Cette lumière que l'on voit là-bas, est-ce un phare? — Ça, Monsieur," reprit narquoisement ce Gros-Jean, tout fier d'en remontrer à son curé, en français on appelle ça une *light*."

Le marquis de Lorne et la princesse Louise étaient aussi orgueilleux de leur connaissance du français. Un jour, quelques années après son séjour au Canada, la princesse allait visiter officiellement le Louvre, où elle était allée tant de fois examiner ou copier les chefs-d'œuvre. Le conservateur du musée, M. Turquet, s'avance vers les visiteurs, et, d'un ton cérémonieux, dit à la princesse: — "*I am Turkey*, — Je m'en doutais," reprend cette dernière avec un sourire.

Lord et lady Aberdeen s'appliquaient eux aussi, à apprendre et à parler notre langue. Lady Marjorie Gordon et ses deux jeunes frères la parlaient même suffisamment pour jouer des pièces écrites en français.

Tout dernièrement encore, lord Minto, ayant à répondre à une adresse du barreau de Montréal, a tenu à s'exprimer

d'abord en français, et a prouvé qu'il connaissait et parlait fort bien notre langue. Quant à la comtesse de Minto, elle parle le français couramment, et sans aucun accent. Son Excellence, ainsi que lady Eileen Elliott, n'ont pas manqué, durant leur séjour à Montréal, une seule occasion de s'exprimer en français, ce qui, d'ailleurs, n'offre pour elles aucune difficulté.

Nos gouvernants actuels ont droit à toute la reconnaissance de leurs sujets canadiens-français pour avoir, pendant leur séjour parmi nous, mis le français en honneur. Bien des messieurs et des dames de la société, n'ont pas hésité à imiter un exemple qui venait de si haut, et ont agréablement surpris nos oreilles en parlant notre langue, nous prouvant en même temps qu'ils la connaissent mieux que nous ne le soupçonnions. "Snobisme," diront les grincheux, "sentiment des obligations de leur rang", répondra le grand nombre.

Il y a des chances, d'ailleurs, pour que ces bonnes dispositions se continuent. L'*Alliance française* de Montréal recrute une bonne partie de ses membres parmi nos concitoyens de langue anglaise. A Toronto, la ville anglaise par excellence, l'*Alliance*, créée d'hier, compte déjà soixante-quatorze membres, qui se font un devoir d'assister aux conférences bi-mensuelles. On parle même d'y donner, dès cet hiver, des comédies en français. Dans ce même Toronto, on a récemment remarqué deux marchands qui, pour attirer la pratique, ont mis dans leur vitrine, cette inscription: "Ici on parle français."

Il ne tient qu'à nous d'accentuer et d'accélérer ce mouvement. Pour cela il faut que nous surveillions notre langage et nos écrits, que nous cherchions à nous exprimer correctement, à employer les termes propres, et par-dessus tout, à fuir l'anglicisme. Il faut que dans les collèges, dans les écoles, à la maison, les enfants soient forcés de parler correctement, et repris pour le moindre barbarisme. Après

cela, la presse et le barreau songeront peut-être à se corriger, et un jour viendra où tous les amoureux du Canada, quelle que soit leur langue maternelle, emploieront exclusivement, pour leurs déclarations sentimentales, la langue dans laquelle on peut dire: "O ma toute chérie."

Ed. Fabre-Surveyer.



A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

Le bill d'éducation de M. Balfour.—Il est adopté par la Chambre des Communes.—Un amendement fâcheux.—A la Chambre des Lords.—L'attitude du parti irlandais.—En France.—L'épiscopat décrété d'abus.—Suppression de traitements.—L'étranglement des congrégations.—Les doléances du *Temps*.—Les fureurs de la *Lanterne*.—La liberté de l'enseignement.—Au Venezuela.

La loi d'éducation de M. Balfour a enfin triomphé de l'opposition acharnée soulevée contre elle dans la chambre des Communes. Par une majorité de 246 voix contre 123, elle a été adoptée définitivement et envoyée à la chambre des Lords où elle est actuellement en discussion. Malheureusement, dans la mêlée dont elle vient de sortir, elle a reçu des blessures graves. En d'autres termes, elle a subi des modifications fâcheuses. Nous disions dans notre dernière chronique que le premier ministre avait inflexiblement repoussé tout ce qui portait atteinte au principe du projet de loi. Cela était vrai au moment où nous l'écrivions, mais ne l'est plus autant aujourd'hui. En effet, dans le comité général de la chambre, un amendement a été proposé par le colonel Kenyon-Slaney, et adopté avec l'assentiment de M. Balfour, qui a pour résultat de diminuer considérablement le mérite de la loi aux yeux des partisan de l'école confessionnelle. En voici le texte: "Dans les écoles publiques élémentaires non érigées par l'autorité locale d'éducation, l'instruction religieuse sera donnée conformément à la teneur des provisions (s'il y en a) de l'acte de fidéi-commis qui s'y rapporte, et sera sous le contrôle des directeurs." Or, les directeurs, il ne faut pas l'oublier, sont au nombre de six, dont quatre nommés

par les *trustees* de l'école, et deux par le conseil du comté, du bourg ou du district. Par conséquent, ces deux derniers directeurs pourront être des non-conformistes, des libres-penseurs, des agnostiques ou des athées. Et cependant, ils auront part au contrôle sur l'enseignement religieux dans l'école. C'est évidemment une anomalie dangereuse. Les partisans de la haute Eglise dans la chambre des Communes ont protesté contre cet amendement. Leur porte-parole a été le fils de lord Salisbury, lord Hugh Cecil, qui s'est distingué spécialement dans ce débat. Mais leurs efforts ont été vains. Les organes catholiques, entre autres le *Tablet*, ont également dénoncé la clause malencontreuse. En un mot, les partisans des écoles volontaires en général reprochent à M. Balfour d'avoir cédé sur ce point important. Leur espoir, maintenant, est dans la chambre des Lords.

La marche du bill dans cette haute assemblée semble devoir être beaucoup plus prompte que dans les Communes. Le débat sur la seconde lecture a été signalé par deux importants discours, l'un de lord Rosebery contre le projet de loi, et l'autre, de lord Halifax, en sa faveur. Lord Rosebery a fait une charge à fond contre la mesure, qu'il a dénoncée comme une tentative de soustraire l'éducation au contrôle populaire. Cette attitude lui a valu les éloges de la presse radicale, des non-conformistes, et en général de toutes les nuances de l'opposition. Lord Halifax, le chef laïque du mouvement ultramontain dans l'église anglicane, a défendu le bill avec énergie. C'est le duc de Devonshire qui a clos le débat. Le bill a subi sa seconde lecture par une majorité de 147 voix contre 37.

L'élément ecclésiastique a évidemment plus d'influence dans la chambre des Lords que dans celle des Communes. En comité général, l'évêque de Manchester a fait adopter un amendement dont l'objet était d'alléger le fardeau que les directeurs des écoles volontaires auront à supporter.

Le vote a été de 114 contre 88. La chambre basse, paraît-il, n'acceptera pas cette modification. Quant à la clause Kenyon-Slaney, au moment où nous écrivons, la chambre des Lords n'y a pas encore touché.

Nous avons parlé dans une de nos précédentes chroniques de l'attitude du parti irlandais, laquelle n'était pas alors bien définie, au sujet du bill d'éducation. Elle s'est nettement dessinée depuis, et d'une fâcheuse façon. Les nationalistes se sont abstenus comme parti. Ils ont déserté la chambre des Communes; neuf d'entre eux seulement, ayant à leur tête M. Healy, sont restés à leur poste pour appuyer la mesure. D'un autre côté, abstraction faite de quelques paroles prononcées par le cardinal Logue, l'épiscopat d'Irlande avait paru ne prendre aucun intérêt à la question. Le 7 octobre, les évêques irlandais avaient eu leur réunion régulière à Maynooth, et leurs résolutions, publiées dans la presse, ne faisaient aucune mention du bill. Cette réserve, comparée à l'ardeur manifestée par le cardinal Vaughan et l'épiscopat catholique anglais, causait une surprise aussi générale que pénible parmi nos coreligionnaires du Royaume-Uni. Cette impression est maintenant dissipée. Pour couper court à toutes les fausses interprétations, le cardinal Logue a écrit aux journaux une lettre dans laquelle il expose les faits suivants. Après la publication de la lettre du cardinal Vaughan à M. Redmond, lui et ses collègues sentirent que, de leur côté, ils avaient une action à adopter. Sachant que la réunion des députés irlandais avait lieu à Dublin, le 7 octobre, le même jour que l'assemblée des évêques, ils se dirent que, pour arriver à temps, il fallait faire une démarche avant cette date. C'est pourquoi, le 6 octobre, les évêques formant le comité permanent de l'épiscopat irlandais, sûrs que leur initiative serait approuvée à la séance plénière du lendemain, firent adresser à M. Redmond, le chef nationaliste, la lettre suivante :

St. Patrick's College, Maynooth College, Oct. 6, 1902.

Cher M. Redmond,

Comme secrétaires d'une réunion du comité permanent des évêques d'Irlande, tenue ici aujourd'hui, nous avons été priés de nous mettre en communication avec vous au sujet de certaines rumeurs qui nous sont parvenues relativement à la politique du parti parlementaire irlandais sur le bill d'éducation maintenant soumis à la chambre des Communes.

Le comité permanent a devant lui la lettre rendue publique qui vous a été adressée récemment sur cette grave question par le cardinal-archevêque de Westminster. Cette lettre exprime si entièrement nos opinions que nous trouvons tout à fait inutile d'ajouter un mot à ce qui a été dit avec tant de force par Son Eminence. Nous aimons à croire que, si ce sujet est traité à votre assemblée de demain, il le sera sous le jour où il a été mis par le cardinal Vaughan dans son appel si impressionnant. Et nous vous prions de dire à vos collègues que notre désir est qu'ils considèrent la lettre de Son Eminence comme si elle leur avait été adressée par notre comité.

Fidèlement à vous,

JOHN, évêque de Clonfert,

RICHARD-ALPHONSE,

évêque de Waterford et Lismore.

Cette démarche fut unanimement approuvée à l'assemblée générale des évêques irlandais, tenue le lendemain. On ignore quelle a été la réponse de M. Redmond. Mais ce qui est certain, c'est que le parti nationaliste n'a tenu pratiquement aucun compte des vœux de l'épiscopat. Ces députés ont fait passer leurs ressentiments politiques

avant leur devoir de représentants catholiques. C'est une lourde faute, et ils ont pris là une bien triste responsabilité. M. Redmond a vainement tenté d'excuser son attitude et celle de ses collègues en disant que leur présence à Westminster n'était pas nécessaire, puisqu'il y avait une majorité certaine en faveur du bill. Oui, il y avait une majorité favorable au bill, sans les députés irlandais; mais dans la discussion, dans les votes sur certains amendements, leur présence aurait exercé une influence considérable. Par exemple, si les quatre-vingt députés irlandais eussent été là pour déployer contre la clause Kenyon-Slaney, l'ardeur, l'intrépidité, la *furia* qu'ils savent mettre dans les batailles parlementaires, leurs efforts, joints à ceux d'hommes comme lord Hugh Cecil, auraient pu empêcher l'adoption de cet amendement malencontreux. Ils ont donc manqué à leur devoir en repoussant l'appel de leurs évêques, et en désertant un combat dont les âmes de milliers d'enfants catholiques étaient peut-être l'enjeu.

* * *

En France, hélas! l'œuvre des sectes s'accomplit méthodiquement et sûrement. Le Conseil d'Etat vient de démontrer sa souplesse en décrétant d'abus les soixante-quatorze évêques, à lui déférés par le gouvernement. Pour rendre un tel arrêt, ce tribunal a manifestement torturé les textes et interprété la loi d'une façon excessivement fantaisiste. Armé de cette décision, M. Combes a commencé à supprimer les traitements de plusieurs prélats. Les premiers frappés ont été les évêques d'Orléans, d'Amiens, de Séez et de Nice. Le cardinal Perraud avait déjà subi la même iniquité. Les catholiques de son diocèse lui ont présenté une somme de 30,000 francs, pour remplacer le traitement volé par les ministres.

Il est difficile d'imaginer un régime plus odieusement

tyrannique. Traîner les évêques devant les tribunaux, les spolier comme on le fait en ce moment, ce sont là des actes qui ne sauraient être justifiés, mais qui pourraient peut-être s'expliquer si les chefs de l'Eglise de France avaient manifesté de l'hostilité envers les pouvoirs publics, avaient provoqué des représailles par une attitude militante. Or, il n'en est rien. Au moment où des projets de loi devaient être proposés relativement aux demandes d'autorisation des congrégations, les évêques, protecteurs naturels de ces associations religieuses, ont simplement exercé un droit élémentaire et absolument constitutionnel en adressant aux sénateurs et aux députés une pétition appuyant ces demandes, pétition où l'on pouvait lire une déclaration d'adhésion formelle au régime républicain. C'est pour cela, c'est pour cet acte légal, régulier, légitime et pacifique, qu'on les poursuit, qu'on les condamne et qu'on les châtie comme des malfaiteurs publics. Peut-on pousser plus loin l'arbitraire?

Après un pareil prélude, on pouvait facilement deviner, quelle serait la politique ministérielle au sujet des demandes d'autorisation. Cette politique, c'est l'étranglement de presque toutes les congrégations d'hommes qu'il y a en France. Nous disons "presque toutes"; il n'y en a que cinq exceptées: les Pères blancs d'Afrique, les Pères des Missions africaines de Lyon, les Trappistes, les Cisterciens de l'Immaculée-Conception, et les Frères de Saint-Jean de Dieu. C'est à dire que, sur soixante congrégations qui ont demandé l'autorisation, en se conformant à la loi de M. Waldeck-Rousseau, cinquante-cinq voient leur demande repoussée. Il ne leur reste plus qu'à prendre, elles aussi, le chemin de l'exil, comme l'ont fait auparavant les Jésuites, les Bénédictins et les autres qui n'ont pas voulu solliciter une autorisation précaire et hasardeuse. Dans la liste des cinquante-cinq congrégations auxquelles le gouvernement jacobin refuse le droit de vivre,

nous remarquons: les Dominicains, les Franciscains, les Capucins, les Chartreux, les Rédemptoristes, les Oblats, les Eudistes, les Marianites, les Maristes, les Oratoriens, les Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, les Carmes déchaussés, les Prêtres du Saint Sacrement, les Frères de Sainte-Croix, les Clercs de Saint-Viateur, les Frères de la doctrine chrétienne, les Frères de l'instruction chrétienne, les Prémontrés, etc., etc. En un mot, on ostracise tous les religieux qui enseignent, qui prêchent, qui évangélisent. Hors de France! cette pléiade de savants, d'écrivains, d'orateurs et d'apôtres! Hors de France! ces citoyens dont les talents, les vertus et le dévouement ont donné jusqu'ici à la patrie un inappréciable contingent de grandeur, de prospérité, de force et de sécurité sociale! Hors de France! ces hommes qui constituent, on peut le proclamer sans crainte, l'une des classes d'élite de la nation! Oui, si Lacordaire, Ravignan, Dom Guéranger, ces gloires nationales devant lesquelles s'est inclinée l'admiration du monde, vivaient aujourd'hui, on les chasserait de France. Ah! les Combes, les Chaumié, les Vallé, sont de bien grands hommes et de bien grands patriotes!

Il faut voir l'exposé des motifs dont ils accompagnent leur refus. Un journal français nous en donne ce résumé:

“Les cinquante-cinq congrégations pour lesquelles le refus d'autorisation est proposé sont réparties en cinq catégories, par nature d'objet, et pour chaque catégorie il y a un exposé des motifs unique.

“Pour les congrégations enseignantes, l'exposé des motifs indique d'abord que la “tolérance” dont ces congrégations ont bénéficié jusqu'à ce jour dans l'exercice de leur œuvre n'a pas pu constituer un droit à l'autorisation.

“L'exposé ajoute que l'enseignement est un service auquel l'Etat pourvoit et dans l'accomplissement duquel il ne saurait être suppléé par des associations qui ne sont pas susceptibles de donner un enseignement conforme aux besoins de la société moderne.

“ Pour les congrégations vouées à la prédication, au ministère ecclésiastique, aux missions à l'intérieur, l'exposé des motifs dit que ces associations “ empiètent sur le rôle du clergé séculier ” dont le fonctionnement est réglé par le Conseil d'Etat, et qu'il y a dans l'existence de ces congrégations une véritable superfétation.

“ La demande de la congrégation des Chartreux, forme un projet de loi spécial.

“ L'exposé des motifs donne pour motif du refus d'approbation que les Chartreux constituaient jadis une congrégation contemplative et commerçante; qu'ils ont fait partir de France tous leurs établissements religieux proprement dits pour n'y conserver que leur entreprise industrielle, que dès lors, il n'y a pas lieu d'autoriser cette dernière.”

Voilà donc où devait aboutir la fameuse loi de M. Waldeck-Rousseau, cette loi qui, disait-on, n'avait pour objet que de régulariser la situation des congrégations, que de leur faire sentir le contrôle et la surveillance de l'Etat. Quelques-uns de ceux qui l'ont préparée, qui l'ont votée, se faisaient peut-être cette illusion, mais les sectaires intelligents et fourbes savaient bien où ils allaient et où ils conduisaient avec eux le parlement. Leur objectif, c'était la mort des associations religieuses, la destruction de la vie monastique en France. Ils y arrivent aujourd'hui, et ils se réjouissent bruyamment. Mais ce qui peut étonner à bon droit, c'est la stupéfaction manifestée par quelques-uns de ceux qui, dans le parti républicain se disant modéré, ont aidé les radicaux et les jacobins à triompher et à devenir les maîtres du pouvoir. *Le Temps* est de ceux-là. Et il traduit son impression par un article nettement réprobateur dont nous extrayons ces lignes:

“ L'enseignement, les missions, les liqueurs et les prédications devenant des raisons égales de disparaître, res-

tait-il donc aux congrégations la ressource de ne pas enseigner, de ne pas aller dans les missions, de ne pas fabriquer de liqueurs et de ne pas prêcher? Nullement. Les "Chartreux" sont chassés pour cause "d'industrie"; mais d'autres sont chassés pour cause de "travaux agricoles." Il est interdit de parler, mais il est également interdit de se taire. Les "Frères mineurs capucins de Saint-François d'Assise" sont des moines "prédicateurs"; ils parlent, donc ils sont dangereux. Les "Bénédictins du Sacré-Cœur" n'enseignent rien et ne prêchent rien: ils se taisent, donc ils sont dangereux. L'action est coupable, la "contemplation" encore plus! Il est sévèrement défendu à tous les religieux de rien faire, — mais il leur est encore plus sévèrement défendu de ne rien faire!...

"Tel est le projet du gouvernement. Au théâtre des Variétés, il aurait trois cents représentations. Mais il ne nous occuperait que le soir, après les affaires sérieuses. Au Palais-Bourbon, il aura pris *quatre ans de l'histoire de France*; et, *pour en arriver là, tout est incohérent et tout fut bouleversé dans la politique de ce pays.*

"Et dire qu'on pouvait nous épargner ce spectacle déplaisant (et par tant de côtés risibles) si l'on avait tout simplement édicté des règles générales sur les congrégations, en une loi sans parti pris qui eût concilié les nécessités de gouvernement avec le principe de liberté!..."

Le principe de liberté! les démagogues qui règnent aujourd'hui et qui l'ont proclamé toute leur vie s'en soucient maintenant comme un poisson d'une pomme. Ces libres-penseurs, ces révolutionnaires, ces ennemis farouches de toutes les autocraties, sont devenus soudain des docteurs et des praticiens d'absolutisme. Le *Matin*, de Paris, reproduisait récemment ce passage d'un article de la *Lanterne*:

"C'est devenu, pour certains esprits, une coquetterie

libérale que de demander la liberté pour l'erreur. Quand l'erreur est consciente, comme c'est le cas pour celle des Jésuites, elle s'appelle le mensonge.

“ On a réglementé l'exercice de la profession de pharmacien pour éviter les erreurs funestes. Personne n'a jamais proposé de réglementer la liberté de l'empoisonnement prémédité.

“ Pour l'empoisonnement clérical, il ne peut être question de réglementation. Il faut le supprimer ou se résigner à le subir jusqu'au bout, jusqu'à la mort.

“ Ou la République périra, ou ce sera l'Eglise. Voilà la vraie question. Il n'y en a pas d'autre.”

C'est là qu'ils en sont rendus! Pas de liberté pour ce qu'ils appellent l'erreur! Et ces hommes se voilaient la face devant le Syllabus, où il était dit que l'erreur et la vérité n'ont pas les mêmes droits. Pourtant l'Eglise, tout en proclamant erronée la doctrine qui met sur le même pied le vrai et le faux en matière de religion, a toujours reconnu la légitimité de la tolérance civile de l'erreur, étant donnés certains états de société. Les radicaux de la *Lanterne*, eux, après avoir tant crié à l'intolérance d'autrui, ne veulent plus entendre parler de tolérance d'aucune sorte, à présent qu'ils sont les maîtres. Supprimer brutalement tout ce qui les contrarie, tout ce qui les contredit, tout ce qui les inquiète, voilà leur programme. Pas de liberté; mais le bâillon et le bâton pour ceux qui ne pensent pas comme eux sur l'âme humaine, sur le problème de sa destinée, sur la science, sur l'histoire, sur la société!

Ces sectaires de la *Lanterne* sont tellement enragés qu'ils trouvent trop éléments les jacobins du gouvernement. Encore un peu ils les taxeraient de modérantisme, ce mot que Robespierre jetait à la figure de ses ennemis avant de les décapiter. “ Sans doute, s'écrie l'organe radical, on peut regretter, et nous regrettons en effet que le gouvernement se soit laissé aller à de fâcheuses concessions.

“ Il aurait dû, aussitôt l'arrêt du Conseil d'Etat rendu, supprimer le traitement des soixante-quatorze évêques ou archevêques signataires de la pétition déclarée illégale. Il va se contenter, paraît-il, de frapper les plus compromis. C'est une faute.

“ Il aurait dû demander au Parlement de repousser toutes les demandes d'autorisation de congrégations; il a cru habile de céder en partie et de proposer d'en autoriser cinq ou six. C'est une faute plus grave encore. Mais celle-ci est réparable; le Sénat et à son défaut la Chambre remettront toutes choses en place, et toutes les congrégations non autorisées hors la loi...

“ Nous voudrions être sûrs que l'énergie des républicains ne se démentira pas, et qu'après en avoir fini avec les congrégations — avec toutes — ils entreprendront d'abattre l'Eglise.

“ Les faiblesses de la commission du budget, les ménagements du gouvernement nous font craindre que la lutte soit longue et difficile.

“ Aux républicains de veiller, de se montrer toujours plus exigeants, et de ne pas permettre qu'on s'arrête en chemin.”

S'arrêter en chemin! si la majorité actuelle du Parlement le fait, ce ne sera, semble-t-il, que pour une courte halte. Et après peu de temps, se produiront les derniers excès: la dénonciation du Concordat et la suppression du budget des cultes.

Le ministre de l'instruction publique, M. Chaumié, a déposé le projet de loi relatif à l'enseignement qui était annoncé depuis plusieurs mois. C'est une mesure où l'arbitraire revêt le masque de l'hypocrisie. A première vue elle semble moins radicale qu'on n'était en droit de le craindre; elle n'affiche point son objet véritable; elle ne supprime point brutalement, par un texte net et sans ar-

tifices, la liberté de l'enseignement secondaire. Mais elle l'étrangle lâchement et sournoisement par une série de dispositions qui sont autant de lacets meurtriers. Examinons-en quelques-unes. Voici les trois premiers paragraphes de l'article premier:

“ Tout Français, âgé de vingt-cinq ans au moins et n'ayant encouru aucune des incapacités prévues par la présente loi, peut ouvrir un établissement privé d'enseignement secondaire aux conditions suivantes:

“ 1° Faire une déclaration d'ouverture à l'inspecteur d'académie du département où sera situé l'établissement;

“ 2° Produire avec sa déclaration les pièces ci-après, dont il lui sera donné récépissé, dans un délai de cinq jours au maximum.”

Suit une longue liste de pièces à déposer parmi lesquelles se trouvent l'indication des endroits habités et des emplois occupés depuis l'âge de vingt ans, des diplômes de licencié, une liste des collaborateurs avec une véritable biographie de chacun d'eux, mais surtout: “ Un certificat d'aptitude aux fonctions de directeur ou de directrice délivré dans des conditions qui seront déterminées par un règlement d'administration publique après avis du conseil supérieur de l'instruction publique.” Le dernier paragraphe de l'article se lit comme suit:

“ L'inspecteur d'académie à qui le dépôt des pièces a été fait en donne avis au recteur de l'académie, au préfet du département et au procureur de la République. Il doit, en outre, requérir la délivrance du bulletin n° 2 du casier judiciaire, qui lui sera faite, conformément à l'article 4, § 4, de la loi du 17 juillet 1900 en cas d'ouverture d'école privée.”

Maintenant voyons les articles cinquième et sixième:

“ Art. 5.—L'inspecteur d'académie, soit d'office, soit sur la plainte du procureur de la République, peut faire oppo-

sition à l'ouverture d'un établissement privé, soit dans l'intérêt des bonnes mœurs et de l'hygiène, soit pour production incomplète ou inexacte des pièces qui doivent accompagner la déclaration. Cette opposition doit être motivée.

“A défaut d'opposition, l'établissement est ouvert à l'expiration du mois qui suit la délivrance du récépissé de la déclaration et le dépôt des pièces.

Art. 6.—Les oppositions à l'ouverture d'une école privée sont jugées par le conseil académique dans sa plus prochaine session.

“Appel peut être interjeté de la décision du conseil académique, dans les 15 jours à partir de la notification de la décision. L'appel est reçu par le recteur; il est soumis au conseil supérieur de l'instruction publique dans sa plus prochaine session.

“Les parties peuvent se faire assister ou représenter par un conseil devant le conseil académique et devant le conseil supérieur.

“En aucun cas l'établissement ne peut être ouvert avant la décision d'appel.”

Voyez-vous ce savant enchevêtrement de formalités, d'oppositions, d'appels. Entre les mains de gens hostiles à l'enseignement chrétien, comme le sont en immense majorité les fonctionnaires chargés d'accorder ou de refuser l'autorisation, cette organisation aboutira presque toujours à l'interdiction de l'établissement projeté. Le certificat d'aptitude exigé par l'article premier servira surtout de prétexte. Un certificat d'aptitude, c'est vague! Qui empêchera M. le procureur de la République, presque toujours sectaire et franc-maçon, de trouver non satisfaisant le certificat produit, et messieurs les membres du conseil académique de trouver que M. le procureur à raison, et messieurs les membres du conseil supérieur d'estimer que messieurs les membres du conseil académique

ont bien jugé? Quand on voit le Conseil d'Etat arrêter que les évêques sont coupables d'abus, parce qu'ils ont exercé le simple droit de pétition, on peut s'attendre à tout de la part de fonctionnaires animés de l'esprit jacobin.

Naturellement le projet décrète que "les individus appartenant à une congrégation non autorisée" sont exclus des établissements d'enseignement. Il décrète aussi que les établissements libres ne pourront s'appeler collèges ou lycées. Il ne manque pas d'établir tout un arsenal de pénalités et d'amendes. Il soumet au nouveau régime, les petits séminaires diocésains, considérés jusqu'ici, à bon droit, comme des institutions d'une nature spéciale. Enfin, il rend toutes ces dispositions applicables aux établissements existants, leur accordant trois ans pour s'y conformer. N'avons-nous pas raison de dire que, dans les conditions où il va être appelé à fonctionner, ce projet de loi ne peut avoir d'autre résultat que d'étrangler la liberté d'enseignement? C'est ce que constate M. Arthur Loth dans la *Vérité française*:

"Ainsi, s'écrie-t-il, nous allons perdre ce que nous avons si péniblement conquis en 1850! Pour recouvrer la liberté qui nous est ôtée, il nous faudrait aussi recouvrer le pouvoir. Ce n'est qu'avec un gouvernement libéral que la loi Chaumié pourrait tenir lieu de la loi Falloux. Mais si nous avons ce gouvernement, c'est le principe même de la liberté de l'enseignement qu'il faudrait rétablir, en abolissant à jamais le monopole universitaire. Sous le régime de la loi Chaumié, il n'y aura plus pour nous qu'arbitraire et asservissement. Cette loi nous prend la liberté et ne nous laisse que le bon plaisir d'un pouvoir hostile: c'est proprement la servitude."

Avec la chambre française actuelle, on peut être sûr que, non seulement ce projet liberticide va être adopté, mais encore qu'il va être aggravé par des amendements plus mauvais que le texte primitif.

* * *

Un petit Etat de l'Amérique du Sud, le Venezuela, fait encore parler de lui depuis quelques semaines. Le président Castro, non content d'avoir à combattre une insurrection, s'est mis en conflit avec deux des plus puissantes nations de l'Europe, l'Allemagne et l'Angleterre. Au fond, il s'agit d'une question d'affaires. Des citoyens anglais et allemands, qui ont au Venezuela des intérêts matériels considérables, ont vu ces intérêts lésés par le gouvernement. Ils ont demandé la protection de leurs pays respectifs. La diplomatie anglaise et allemande a demandé le redressement de ces griefs. Le président Castro a fait la sourde oreille. Finalement l'Allemagne et l'Angleterre se sont fâchées et ont envoyé des vaisseaux de guerre pour bloquer les ports du Venezuela. La flotte combinée des deux nations a saisi la flotte vénézuélienne. Comprenant un peu tard que le jeu allait se gâter, le président Castro a demandé l'intervention des Etats-Unis.

Dans de telles conjonctures, les journaux ne pouvaient manquer de ramener sur le tapis la fameuse doctrine Monroe. Nos lecteurs savent en quoi consiste cette doctrine. Mais il ne semble pas que les Etats-Unis soient disposés à lui donner plus d'élasticité qu'elle n'en comporte. La *Tribune* de New-York publiait récemment un article qui contenait le passage suivant :

“ Les Etats-Unis n'ont pas le dessein de voir le Venezuela opprimé ou spolié. Cela est certain. Mais ils ne veulent pas non plus soutenir le Venezuela ou tout autre Etat s'il se conduit mal. La doctrine Monroe est un bouclier pour les Etats faibles contre des oppresseurs puissants. Ce n'est pas un écran pour dérober les malfaiteurs au juste châtement de leurs actes.”

Dans son premier message annuel, le président Roosevelt disait ce qui suit au sujet de la doctrine Monroe : “ La doctrine Monroe est une déclaration qu'il ne doit pas y

avoir d'agrandissement territorial de la part d'aucun pouvoir étranger à l'Amérique, aux dépens d'un Etat américain. Elle n'est hostile à aucune nation du vieux monde. Elle n'a rien à faire avec les relations commerciales d'aucun pays d'Amérique. Nous ne garantissons aucun Etat américain contre la punition que pourrait lui attirer sa mauvaise conduite, pourvu que cette punition ne prenne pas la forme d'une acquisition de territoire par une nation non américaine." Il est clair que, suivant cette interprétation, la doctrine Monroe ne saurait s'appliquer au cas actuel.

En ce moment, les Etats-Unis sont chargés par le Venezuela de solliciter un arbitrage. Il semble assez probable que cet imbroglio recevra ainsi une solution pacifique.

Les premiers ministres des provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard et du Manitoba, sont en ce moment réunis à Québec pour discuter la question de remaniement du subside fédéral. On ignore encore quelles résolutions précises seront adoptées dans cette conférence.

Quand cette chronique parviendra au public de la REVUE CANADIENNE, l'année 1902 sera évanouie et l'année 1903 aura commencé son cours. Qu'il me soit permis d'offrir d'avance à nos fidèles lecteurs les souhaits sincères que je forme pour leur bonheur et pour leur succès durant l'année nouvelle.

Thomas Chapais.

Québec, 20 décembre 1902.